Manitoba

Annual Report 1984 - 85

Environment and Workplace Safety and Health

Manitoba

Minister of
Environment and
Workplace Safety and Health

Room 156
Legislative Building
Winnipeg, Manitoba, CANADA
R3C 0V8

(204) 945-3522

June 24, 1986

His Honour
The Honourable George Johnson
Lieutenant-Governor of Manitoba

Your Honour:

It is my pleasure to present the Annual Report for the Department of Environment and Workplace Safety and Health. This report details the Department's accomplishments and ongoing programs and activities for the period from April 1, 1984 to March 31, 1985.

Summaries of the Department's two main divisions: Environment and Workplace Safety and Health and their branches are detailed in this report. In addition, the activities of the Worker Advisor Office, the Community Relations, Planning, Research and Evaluation and Administration Branches are summarized. A summary of the activities of the Advisory Council on Workplace Safety and Health is also included.

Yours Sincerely,

Gerard Lecuyer, Minister
Environment and Workplace
Safety and Health

Manitoba

Deputy Minister of
Environment and
Workplace Safety and Health

Room 156
Legislative Building
Winnipeg, Manitoba, CANADA
R3C 0V8

(204) 945-8807

June 24, 1986

Honourable Gerard Lecuyer
Minister
Environment and Workplace
Safety and Health

Dear Sir:

For your consideration and approval, I have attached the 1984/85 Annual Report for the Department of Environment and Workplace Safety and Health. The Report contains a summary of the Department's programs and activities for the period from April 1, 1984 to March 31, 1985.

Respectfully submitted,

Thomas H. Owen, Ph.D.
Deputy Minister
Environment and Workplace
Safety and Health.

Table of Contents

TITLE	PAGE
Introduction	7
Organization Chart	8
Environment	9
Environmental Control Services	
Environmental Control Programs	9
Inspection Services	14
Environmental Impact Assessment	17
Pesticide Program	19
Radiation Protection Services	19
Environmental Management Services	
Environmental Standards and Studies	21
Hazardous Waste Program	23
W.M. Ward Technical Services Laboratory	24
Workplace Safety and Health	
Occupational Engineering	26
Safety and Health Inspection	27
Industrial Hygiene	27
Educational Services	28
Occupational Medicine	28
Mines Inspection	29
Worker Advisor Office	30
Administration	31
Community Relations	32
Planning, Research and Evaluation	34
Advisory Council on Workplace Safety and Health	35
Appendices	36
Financial Information	37
Technical Reports Published	41

Introduction

The Department of Environment and Workplace Safety and Health has a broad mandate to protect the quality of the outdoor and workplace environments. This integrated approach to environmental and workplace challenges, and the scope of the Department's responsibilities, makes it unique among Canadian provincial jurisdictions.

The Department was formally established on April 1, 1983. During the 1984/85 fiscal year, a further consolidation took place, with the transfer of the Mines Inspection Branch from the Department of Energy and Mines. This transfer brought mines inspections into the general framework of workplace safety and health.

Anticipating and preventing problems is the most effective course of action. This is what guides the Department in developing and carrying out its programs.

For example, amendments to **The Workplace Safety and Health Act** came into effect in 1984. The amendments strengthen a worker's right to refuse dangerous work, require more safety and health committees or representatives and ensure these individuals receive training. The goal of these amendments is to prevent accidents and illness by increasing participation and cooperation in the workplace.

In addition, **The Dangerous Goods Handling and Transportation Act** was passed in 1984. The Act provides for "cradle to grave" control over the handling, storage, transportation and disposal of dangerous goods, including hazardous wastes. The Act is an example of the Department's efforts to prevent environmental accidents.

Nevertheless, a significant and important requirement to deal effectively with workplace and environmental accidents still exists. Through its Emergency Response Team (ERT), the Department provides coordinated emergency response to environmental and workplace accidents.

This Annual Report provides details of the Department's programs and activities for the 1984/85 fiscal year. It demonstrates the Department's continuing commitment to an integrated and preventive approach to Manitoba's environmental and workplace challenges.

Organization Chart, 1984 - 85
Manitoba Environment and Workplace Safety and Health

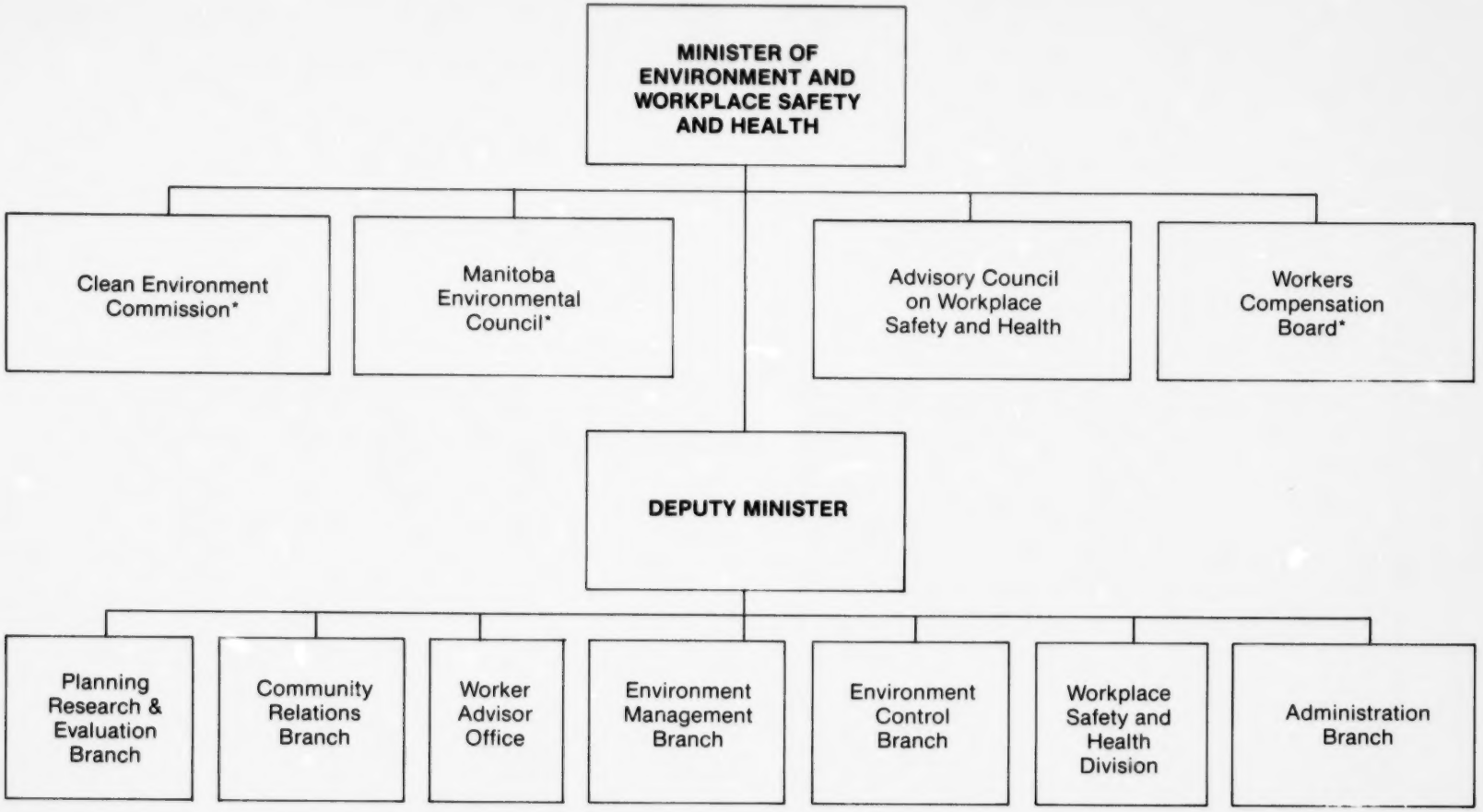

The Clean Environment Commission, Manitoba Environmental Council and Workers Compensation Board are not included in this report because each is required to prepare separate annual reports.

Environment

The ENVIRONMENTAL MANAGEMENT DIVISION has the mandate to administer and enforce **The Clean Environment Act** and its seventeen regulations; four regulations with 17 divisions under **The Public Health Act; The Dangerous Goods Handling and Transportation Act,** which was proclaimed on August 20, 1984; Clean Environment Commission Orders related to specific discharges to the air, water and soil; and the Environmental Assessment and Review Process established as government policy in November, 1975. The Division also provides technical and support services to the Clean Environment Commission, the Manitoba Environmental Council, other government departments and the public.

Environmental Control Services

DIRECTOR: CARL B. ORCUTT
1 Administrative Secretary

Environmental Management Services

DIRECTOR: NORM B. BRANDSON
1 Administrative Secretary

ENVIRONMENTAL CONTROL SERVICES, the operational branch, provides for technical evaluation and assessment of site-specific discharges, regulation enforcement, public health inspection and environmental impact assessment. The operational subdivisions of this Branch are: Inspection Services; Environmental Assessment; Environmental Control Programs; and Pesticides. Radiation Protection Services are provided under contract by the Manitoba Cancer Treatment and Research Foundation.

ENVIRONMENTAL MANAGEMENT SERVICES, the support branch, provides support services required for the effective delivery of Divisional programs. The Branch conducts monitoring to set standards for environmental quality and provides laboratory services which supply the analytical needs of the Division. The operational subdivisions of this Branch are: Hazardous and Special Wastes; Environmental Standards and Studies; and the W.M. Ward Technical Services Laboratory.

Environmental Control Programs

CHIEF: L. STRACHAN
3 Section Heads
17 Environment Officers
7 Environmental Engineers
2 Administrative Secretaries

Environmental Control Programs is currently organized under three sections: Air Pollution Control; Water Pollution Control; and Waste Management. The duties and responsibilities of these three sections relate mainly to technical evaluation and assessment of site specific discharges, regulation and Clean Environment Commission Order enforcement and technical support services to the Manitoba Clean Environment Commission.

1. Air Pollution Control

Air Pollution Control ensures a clean, healthy and aesthetically pleasing atmosphere for all Manitobans. These objectives are achieved by:

- administering and enforcing provisions of **The Clean Environment Act** regarding emissions of air contaminants;
- inspecting industrial sources of air pollution in the province;
- recommending emission standards to the Clean Environment Commission;
- investigating all air pollution and sound/vibration complaints registered by citizens;
- sampling of smoke stacks on a regular basis;
- providing technical assistance to municipal, provincial and federal governments when developing and enforcing programs and policies consistent with the guidelines for sound pollution established by the Environmental Management Division; and
- evaluating public exposure to potentially hazardous contaminants (for example, carbon monoxide, nitrous fumes, ozone, formaldehyde, particulates and odors) within non-occupational indoor environments such as dwellings, ice arenas and parking garages.

The activity level during 1984/85 remained similar to previous years. However, there has been an increase in public awareness of air pollution problems. This increase in awareness has impacted on Air Pollution Control in a number of ways.

Air Pollution Control received more complaints of a specific nature. Individuals are filing complaints about certain industries or sources of air pollution, rather than just "bad air." As a result, there has been an increase in the number of visible emission surveys conducted to measure smoke from company chimneys. This in turn has resulted in a higher number of environmental reports being prepared by this program.

Homeowners also requested more surveys of their homes to determine sources of indoor air pollution. Although the well-publicized issue over the use of Urea Formaldehyde Foam Insulation (UFFI) has dropped from public attention, the fear of health problems from the use of this insulation is still widespread. During 1984/85, it remained a major problem for people renewing their mortgages or trying to sell their homes. As indicated in the activity summary which follows, monitoring of homes with UFFI has increased from the previous year.

Another of the activities undertaken by Air Pollution Control in the 1984/85 fiscal year was the attempt to alleviate smoke problems associated with wood burning stoves in homes and from open burning of stubble in farmers' fields. Air Pollution Control staff worked closely with the City of Winnipeg Health Department in this activity.

Air Pollution Control Activity Summary

	1983/84	1984/85
Environmental Reports Prepared	13	18
Public Hearings Attended	10	7
Inspections Completed	447	571
Complaints Received	164	193
Stack Sampling Surveys		
a. conducted	10	11
b. observed	1	3
Odour Surveys Conducted	137	86
Visible Emission Surveys Conducted	112	150
Noise/Vibration Surveys Conducted	80	64
Indoor Community Surveys Conducted	87	217
Urea Formaldehyde Foam Insulation Homes Tested	33	70

2. Water Pollution Control

The responsibilities of Water Pollution Control include the protection of the aquatic ecosystem and groundwater and the provision of safe drinking water for all Manitobans.

These responsibilities are addressed by administering the provisions of ***The Clean Environment*** *and* ***Public Health Acts*** *and their regulations.*
The activities of Water Pollution Control include:

- advising the Clean Environment Commission and the Minister on technical aspects of wastewater treatment and disposal;
- recommending conditions to the Clean Environment Commission and Minister for use in developing Orders, finalizing variations and finalizing appeals;
- monitoring wastewater discharges to determine the degree of compliance with Clean Environment Commission Orders;
- evaluating, for public health concerns, proposed water and wastewater works in preparation of approval by the Minister of Health;
- monitoring new water and wastewater discharges to determine the degree of compliance with Ministry of Health approval;
- coordination of the Manitoba Water and Waste School and Seminar;
- investigating citizen complaints; and
- providing technical assistance to municipal, provincial and federal governments.

During 1984/85, the reduction of field staff in the municipal drinking water function resulted in a reduction in enforcement and monitoring activities. The responsibility for coordinating the Manitoba Water and Waste School and Seminar was transferred from Programs, Legislation and Training to Water Pollution Control. This also put extra pressure on existing staff.

Water Pollution Control initiated steps during the 1984/85 fiscal year to develop a regulation concerning municipal wastewater works. The completion of this regulation is intended to address a growing backlog of Clean Environment Act approvals.

During 1984/85, staff in the Municipal Wastewater Monitoring function inspected sites which had not been inspected in recent years.

Water Pollution Control Activity Summary

ACTIVITY	Industrial Wastewater		Municipal Wastewater		Water Treatment Plants		TOTALS	
A) Assessment and Recommendations	**83/84**	**84/85**	**83/84**	**84/85**	**83/84**	**84/85**	**83/84**	**84/85**
Proposals Received	1	5	15	14	0	1	16	16
Reports Submitted	4	2	9	10	0	0	13	12
Proposals Under Review	4	8	54	57	6	7	62	65
Variations Requested	2	3	3	1	0	0	5	4
Variations Processed	3	2	6	1	0	0	9	3
Variations Under Review	0	1	1	1	0	0	1	2
Appeals Filed	2	2	0	4	0	0	2	6
Appeals Processed	2	1	2	2	0	0	4	3
Appeals Under Review	0	1	2	4	0	0	2	5
Hearings Attended	6	1	10	10	0	0	16	11
C.E.C. Meetings Attended	4	0	6	2	1	1	11	3
Inspections Conducted	6	3	13	20	3	0	22	23
Requests for Information	-	-	-	-	-	-	21	36
Suspensions Requested	1	0	7	8	1	2	9	10
Suspensions Processed	1	0	7	8	1	2	9	10
B) Monitoring Wastewater								
Orders for Enforcement	41	42	255	268	4	4	300	314
Inspections Conducted	156	146	304	480	12	7	472	633
Complaints Investigated	4	1	21	14	3	0	28	15
Violations Detected-Client Data	138	283	2	0	0	0	140	283
Violations Detected-E.C.S. Data	17	19	27	21	0	2	44	42
Prosecutions Initiated	2	1	2	0	0	0	4	1
Successful Prosecutions	2	1	3	0	0	0	5	1
Requests for Assistance	7	2	38	31	0	3	45	36

Water Pollution Control Activity Summary

ACTIVITY	Water Treatment Plants		Water Distribution Systems		Sewage Collection Systems		TOTALS	
C) Public Health Act Approvals	**83/84**	**84/85**	**83/84**	**84/85**	**83/84**	**84/85**	**83/84**	**84/85**
Proposals Received for Approval	20	27	5	17	12	15	37	59
Approvals Recommended	23	26	11	15	16	15	50	56
Unacceptable Proposals	17	6	0	0	0	0	17	6
Proposals Under Review	16	20	5	11	6	7	27	38
Proposals Received for Comment	5	4	12	15	16	13	33	32
Reviews Completed	1	4	13	9	19	9	33	22
Reviews Underway	3	3	6	10	5	7	14	20
Proposals Held in Abeyance	6	6	2	1	0	0	8	7
Proposals Withdrawn	0	6	0	0	0	0	0	6
Certificates for Enforcement	31	40	28	34	39	46	98	120
Inspections Conducted	70	96	33	24	14	6	117	134
Complaints Investigated	0	1	0	0	0	1	0	2
Violations Detected	1	0	1	0	0	0	2	0
Prosecutions Initiated	1	1	1	0	0	0	2	1
Successful Prosecutions	1	0	1	0	0	0	2	0
Requests for Assistance	-	-	-	-	-	-	140	81
Certificates Transferred	9	3	5	2	2	0	16	5
D) Water Supply Operations								
Inspections Conducted	-	-	-	-	-	-	16	7
Complaints Investigated	-	-	-	-	-	-	0	0
Requests for Assistance and Information	-	-	-	-	-	-	245	160

3. Waste Management

Waste Management staff provide a comprehensive response and consultation service related to solid, hazardous and special wastes generated in Manitoba, as well as an emergency response capability in the event of environmental accidents.

Services include:

- a 24-hour response to accidents, spills, fires and leaks involving chemical releases into the environment;
- administering the **Storage and Handling of Gasoline and Associated Products Regulation;**
- administering **Waste Disposal Ground Regulation** provisions applicable to sites serving a population in excess of 5,000 persons;
- provision of technical consulting services to municipalities, institutions and industry on environmentally-safe methods of land disposal of solid wastes;
- providing necessary technical advice and assistance to ensure proper disposal of hazardous and special wastes and the safe handling, storage and disposal of hazardous materials; and
- operating the Provincial Interim Hazardous Chemical Storage Facility at Gimli Industrial Park.

a. Emergency Response Program/Gasoline Regulation

In November, 1984, the department's environmental emergency response team was expanded from six to 12 members. The six new staff members enabled the response team to improve its effectiveness in responding to environmental accidents throughout the province.

The emergency response team provided on-site services at 56 of the 126 reported incidents. Some of the remaining 70 reported incidents were of a minor nature, in which case local public health inspectors investigated and provided follow-up. Other agencies took the lead role in attending to incidents which fell directly within their jurisdictions. In one case, for example, the City of Winnipeg was responsible for investigating the source of an oil leak through its sewage system. The emergency response team monitored the clean-up to ensure its appropriateness.

During 1984/85, 218 of the 260 calls handled by the emergency response team were received on the 24-hour emergency number. The use of the emergency number, 944-4888, has steadily increased since its introduction in November, 1981.

Seventy-six petroleum spills and 50 chemical spills or leaks were among the 260 calls received. Of the remaining 134 calls, 27 related to petroleum tank and piping leaks and 19 were complaints concerning the contamination of groundwater from petroleum storage tanks. The 88 remaining calls represented questions or concerns regarding a variety of environmental issues.

While the number of calls received on the department's 24-hour emergency line have steadily increased, there has been a slight decrease, from last year, in the total number of calls received. It is suspected that heightened awareness of potential accident causes has resulted in accident prevention.

In accordance with the Storage and Handling of Gasoline and Associated Product Regulation, the Environmental Accident Program investigated reports of petroleum tank and piping leaks as well as complaints of gasoline-contaminated groundwater.

As of March 31, 1985, 2,440 petroleum storage tanks were registered under the Gasoline Regulation. During 1984/85, 134 inventory record inspections were conducted at service stations and bulk plants. Registration for 115 new petroleum tank installations were also processed.

Staff of this program attended training programs dealing with breathing apparatus and cardiopulmonary resuscitation. In addition, staff also attended Emergency Response courses in Arnprior, Ontario, Winnipeg and Brandon.

Emergency Response Program/Gasoline Regulation Activity Summary

	1983/84	1984/85
Number of calls received	325	260
Petroleum spills reported	110	76
Chemical spills/leaks reported	89	50
Petroleum tank and piping leaks reported	40	27
Groundwater contamination complaints investigated	5	19
Inventory record inspections conducted	336	134
Registrations processed — new tanks	107	115

b. Solid Waste

During 1984/85, staff of this program investigated the environmental impact of 22 active and two inactive landfill sites in Manitoba. This investigation was part of the second phase of a study into existing and abandoned landfills in the province. The objective of this study was to identify and locate active and inactive land disposal sites and to determine the nature and quantity of wastes they accepted. In the first phase of the study, 760 land disposal sites were located, 530 of which are active and 230 inactive.

Staff of this program investigated the suitability of proposed new sites in Virden, Rosser, Seymourville and the Rural Municipality of Elton. In addition, proposed new disposal sites at the Manitoba Rolling Mills in Selkirk and C.P. Rail were investigated for their suitability.

Problems associated with methane gas generation were studied at landfills in Brandon, Stonewall, Winkler, Onanole, Wawanesa and Selkirk and one site, in Morden, was investigated for groundwater contamination.

Staff also conducted 20 routine inspections of waste disposal sites in the province and responded to five complaints related to specific sites.

During 1984/85, this program also dealt with specific disposal problems, including:
- soil with high lead content from Grandview School;
- slag from the Manitoba Rolling Mills in Selkirk;
- filter cake from Canadian OXY; and
- building debris from the Rural Municipality of Ritchot.

In addition, staff of the Solid Waste Program assisted the Town of Selkirk in starting up a new waste disposal site. They also reviewed and provided com-

ments to the City of Brandon on their policy on set-back distances to waste disposal sites. As well, the department's overall policy on set-back distances to waste disposal sites was reviewed.

Staff also participated in a review of a compost facility in St. Cloud, Minnesota and finalized amendments to the Waste Disposal Ground Regulation.

This program includes the former Environmental Land Use Program which was responsible for reviewing land development projects to minimize environmental problems and to protect the public. During 1984/85, staff reviewed and commented on five Development Plans, five Development Plan Amendments, three Basic Planning Statements, eight Basic Planning Statement Amendments, six Subdivision Applications and two Background Studies. Staff also attended one Municipal Board Hearing.

Other assignments undertaken in this program included an investigation of an arsenic problem associated with the City of Portage la Prairie's waste disposal grounds; a review of an abandoned sewage lagoon reclamation project in the Town of Altona; and review of the Province of Saskatchewan's proposed Sewage Systems Regulation.

Solid Waste Program Activity Summary

	1983/84	1984/85
Complaints handled	3	5
Routine inspections conducted	14	20
Investigations for methane gas or groundwater contamination	4	7
Assistance provided for new sites	11	7

Land Use Activity Summary

	1983/84	1984/85
Development Plans reviewed	16	5
Development Plan Amendments reviewed	6	8
Basic Planning Statements reviewed	7	3
Basic Planning Statement Amendments reviewed	0	8
Subdivision Applications reviewed	3	6
Background Studies Reviewed	0	2

c. Hazardous Materials

During 1984/85, the Hazardous Materials Program continued to expand its educational outreach efforts. On request, presentations were made to government agencies, fire departments, hospitals and schools.

Thirteen detonations were arranged to dispose of reactive and flammable chemicals. The City of Winnipeg Police, R.C.M.P., and the City of Winnipeg Lab Services assisted in the detonations in a secure area of Brady Road landfill site. R.C.M.P. and the City of Thompson assisted in detonations in Thompson.

As a result of the increased effort placed on informing the public and industry on hazardous waste management, there has been a significant increase in the number of requests for recommendations on waste disposal and actual disposal. This trend has been growing for the past several years. In addition, requests for disposal assistance have demonstrated a trend towards larger amounts of waste. In 1984/85, staff of the Hazardous Materials Program handled 180 disposal assignments, of varying complexity. Where possible, waste material was recycled.

In January, 1985, stored waste chemicals at Gimli's Interim Hazardous Waste Storage Facility were disposed of under contract at a facility in southern Ontario.

Hazardous Materials Program Activity Summary

	1983/84	1984/85
Detonations	16	13
Disposal assignments	205	180

Inspection Services

CHIEF: KEN F. HAWKINS
6 Regional Supervisors
33 District Public Health Inspectors
4 Administrative Secretaries
2 Half-time Secretaries

Inspection Services is the field component of Environmental Control Services. Public Health Inspectors from this unit are stationed in various centres throughout Manitoba to carry out programs for preserving the environment and preventing the spread of communicable disease.

Program objectives are achieved through:

- regular inspection of food and food-handling establishments, bathing premises, non institutional care facilities, campgrounds, tourist facilities, water supplies and waste disposal grounds;
- taking action on public complaints regarding health or environmental concerns;
- providing information on such matters as private water supplies and private sewage disposal systems; and
- enforcing various regulations under **The Public Health Act, The Clean Environment Act** and related local bylaws.

A major factor influencing Inspection Services activities during 1984/85 was the reduction of six district public health inspector positions. This reduction prompted several changes to be made in overall program delivery. In many cases, lower priority activities were substantially reduced and replaced by higher priority matters.

As a result, a staff committee charged with the responsibility of monitoring the effects of staffing reductions was established. In addition, regional boundaries were realigned to improve the effectiveness of existing staff. Two supervisory positions from Winnipeg were also relocated to regional offices, and regional supervisors assumed field duties in addition to their regular duties. Finally, six major program areas were established. This program area focus was designed to provide a more comprehensive indication of program delivery.

Inspection Services staff were on duty at two formal events during the year, namely, the official visits of Queen Elizabeth II and Pope John Paul II. Considerable time was spent in the overall planning as well as in the inspection of food, water and sewage disposal during the events.

During 1984/85, two new regulations, respecting "Litter" and "Sensitive Areas" designation for selected lakes in northern and western Manitoba, were adopted. The new Litter Regulation provides for more effective controls for this ongoing problem. The Sensitive Areas Regulation is designed to protect surface water and groundwater. It places stringent requirements on the establishment of private sewage disposal systems.

Inspection Services staff are currently involved in the review of regulations respecting waste disposal grounds, private sewage disposal, livestock production operations and bathing premises. In addition, staff developed guidelines for domestic sewage lagoons. In certain situations, this method of sewage disposal may become an alternative to private septic tanks and disposal fields.

The Food Control Program includes all operations where food is handled, prepared or stored and it continues to be a high priority for Inspection Services. Inspection activities during the year were directed mainly to those premises where foods are subject to more frequent handling and processing.

The Water Control Program covers all aspects of water supplies for public consumption and includes sampling of public wells and springs, inspection and monitoring of municipal water supplies and providing assistance, information and interpretation of analyses of individual private water supply systems.

Activities in the Environmental Control Program include registration and inspection of private sewage disposal systems, livestock production operations and waste disposal grounds which are designated as Class II and Class III sites and which serve populations of 5,000 persons or less. Investigation of public complaints regarding litter is now a major activity in this program area. This program also includes inspection activities in the department's Environmental Emergency Response Program.

Activities in the Sanitation Program focus on those areas where the public is accommodated either for recreational activities or for day-to-day living in rental accommodations. Key areas include: monitoring of bathing premises for water quality and safety and investigation of complaints regarding dwellings and buildings. The Department's involvement in this latter area is steadily increasing.

The Communicable Disease Program is undertaken in conjunction with Manitoba Health. The objectives of this program are to aid in the determination of the causes of food borne or communicable disease outbreaks and to contribute to programs which will minimize the recurrence of disease outbreaks.

Inspection Services staff are accessible because of their location throughout the Province of Manitoba. Therefore, Inspection Services provides an Interdepartmental/Governmental Services Program which assists other departments, government agencies as well as Environmental Management itself. Staff offer comments, opinions or judgements on matters of environmental or environmental health concerns. The major involvement in this program is in the area of subdivisions and land splits, inspection of day care facilities, assistance to other sections of the department and maintaining established liaison with municipal authorities.

Inspection Services is also represented on the Health and Environment Review Committee (HERC). This committee ensures liaison with Manitoba Health on various matters of mutual concern.

Inspection Services Activity Summary

	1983/84		1984/85	
	Number of Establishments	Inspections	Number of Establishments	Inspections
FOOD CONTROL				
Food Service Establishments	1936	5970	2120	3885
Temporary Food Service Establishments	-	n/a	310	440
Mobile Food Units	-	n/a	108	133
Caterer Establishments	-	n/a	102	154
Retail Food Stores	1075	1494	1019	1300
Food Processing Plants	241	616	187	196
Meat Processing Plants	-	n/a	239	248
Microwave Ovens	735	669	n/a	n/a
Prosecutions Initiated	1		2	
Successful Prosecutions	1		2	
WATER CONTROL				
Public Water Supplies	318	6348	239	939
Private Water Supplies	-	4894	-	2855
Municipal Water	-	n/a	162	4026
Chemical Analysis	-	n/a	-	398
ENVIRONMENTAL CONTROL				
Waste Disposal Grounds	-	1300	409	699
Private Sewage Disposal	-	2988	-	2153
Litter	-	n/a	-	1805
Livestock Production Operations	-	267	-	202
Prosecutions Initiated	25		24	
Successful Prosecutions	25		24	
SANITATION				
Bathing Premises (year round)	266	1926	71	507
Bathing Premises (seasonal)	-	n/a	208	677
Industrial and Construction Camps	39	63	12	11
Recreational Camps	63	125	50	62
Public Accommodation	546	768	188	170
Tourist Camps	202	417	260	249
Buildings and Dwellings	-	n/a	-	2061
Insanitary conditions	-	n/a	-	1230
Barbershops and Beauty Parlors	602	476	n/a	n/a
Prosecutions Initiated	4		1	
Successful Prosecutions	4		1	
COMMUNICABLE DISEASE				
Food Borne Investigations	-	235	-	183
Water Borne Investigations	-	n/a	-	57
Chemical Investigations	-	n/a	-	27
Other	-	n/a	-	44

Inspection Services Activity Summary

	1983/84		1984/85	
	Number of Establishments	Inspections	Number of Establishments	Inspections
INTER-DEPARTMENTAL/ GOVERNMENTAL				
Subdivisions and Land Splits	-	1563	-	1340
Planning Schemes/By-Laws	-	n/a	-	86
CEC Orders/Assessments	15	92	-	70
Branch/Division	-	1090	-	368
Workplace Safety and Health	-	n/a	-	82
Health	-	n/a	-	149
Care Facilities	304	659	295	533
Liquor Control Commission	-	n/a	-	147
Tourism	-	n/a	-	100
Federal Authorities	-	n/a	-	93
Municipal Authorities	-	n/a	-	1031
Other	-	n/a	-	201
Citizen Complaints	-	9505	n/a	n/a
Public Information	-	6152	n/a	n/a

**Where n/a appears, these services are no longer provided by this section or are identified under another category.*

Environmental Impact Assessment

ACTING CHIEF: BRYAN BLUNT
1 Environment Officer

The role of Environmental Impact Assessment is to subject all proposed provincial government projects to a comprehensive environmental review prior to construction. Environmental reviews are mandatory for all provincial government projects. Private undertakings may be voluntarily submitted for review.

The environmental review process involves:

- maintaining contact with representatives of proponent government departments and agencies to ensure that consideration is given to all environmental factors while the project is in its planning stages;
- coordinating government departments to document possible impacts of a project in an Initial Environmental Evaluation (IEE);
- recommending project changes to mitigate adverse environmental impacts;
- recommending that a full environmental impact assessment be required if significant impact is revealed by the I.E.E. and cannot otherwise be mitigated;
- preparing specific project guidelines to assist the proponent develop an environmental assessment (EA);
- reviewing the E.A. and recommending appropriate follow-up should long-term impacts or any other associated issues be identified in the E.A.;
- coordinating public involvement, when required, in the review process; and
- monitoring approved projects to ensure compliance with prescribed mitigative measures and maintaining contact with the regulatory agencies involved.

During 1984/85, Environmental Impact Assessment was involved in the review of an agricultural development, flood control project, highway stream crossing, highway relocations, hydro-electric development, several transmission lines and water level regulation associated with Hydro development in northern Manitoba.

Project review and assessment highlights for the year include:

- A study plan for the Limestone Generating Station was developed in conjunction with other provincial departments and Manitoba Hydro, and a study process, emphasizing intensive monitoring and mitigation strategies, was initiated.

- Staff consulted with representatives of the Aluminum Company of America (Alcoa) and provided guidance on Manitoba's environmental assessment requirements.
- Guidelines were prepared and issued for the Manitoba assessment of the Roseau River flood control project.
- Environmental assessment guidelines for the Mandan transmission line were finalized.
- Draft guidelines were developed for the manufacture and transportation of hydrogen fuel.

In addition to the usual review of projects through the environmental assessment and review process and the development of guidelines for various activities, the Section also participated in several other projects during 1984/85.

The Section prepared a draft environmental land use policy and coordinated departmental reviews of basic planning statements and development plans. In addition, a support function to the Interdepartmental Planning Board (IPB) was maintained by developing and implementing environmental input into the Provincial Land Use Planning Process.

This Section also participated in a number of special projects during 1984/85. It coordinated provincial monitoring activities related to Atomic Energy of Canada Ltd. Underground Research Laboratory (URL). It also issued a status report regarding Shoal Lake inter-provincial development activities and provided departmental support on environmental assessment matters.

Environmental Impact Assessment Activity Summary

Project	Proponent	Project Status
P.R. 304 Relocation	Highways	Monitoring during construction required
Red River Valley Community Dykes	Water Resources	Monitoring during construction required
St. Rose Du Lac and Souris Dykes	Water Resources	IEE satisfies environmental concerns
Baker's Narrows West Channel Crossing	Highways	IEE in progress
Pasquia Polder III Agricultural Development	Water Resources	IEE in progress
Carman Water Supply	Water Resources	IEE satisfies environmental concerns
Altona Water Supply	Water Resources	IEE satisfies environmental concerns
Limestone Generating Station	Manitoba Hydro	EIA in progress
Gillam to Churchill Transmission Line	Manitoba Hydro	EIA in progress
Churchill River Diversion Augmented Flow Project	Manitoba Hydro	Monitoring required during construction
Roseau River Flood Control Project	Water Resources	EIA in progress
Churchill River Diversion Five Year Operating Plan	Manitoba Hydro	Deferred
North Central Electrification	Manitoba Hydro	IEE in progress
Letellier-St. Leon 230 KV. Transmission Line	Manitoba Hydro	EIA in progress
Minago River Crossing P.R. 373	Highways	IEE in progress
230 KV. Richer Station	Manitoba Hydro	IEE in progress
P.R. 364 East Relocation	Highways	IEE satisfies environmental concerns

Pesticide Program

CHIEF: K.W. PLEWS
2 Environment Officers

The activities of this program are designed to ensure the safe and effective use of pesticides, in order to minimize adverse effects on public health and the environment.

Activities involve:

- enforcement of Manitoba Regulation 156/74 under **The Clean Environment Act;** Manitoba Regulation 41/83 under **The Pesticides and Fertilizer Control Act;** and Clean Environment Commission Orders respecting the application of pesticides;
- providing technical advice to government departments, municipal corporations and industry;
- administering a pesticide container and residue collection and disposal system;
- providing safety training for pesticide dealers and commercial applicators; and
- assisting municipal corporations in the mapping and larviciding of mosquito breeding sites.

During 1984/85, staff were extensively involved with establishing nuisance biting-fly control programs in rural communities. Staff were also involved in drafting and carrying out the public consultation process to produce a new Pesticide Use Permit Regulation under **The Clean Environment Act.** The new regulation, which will be fully implemented in the spring of 1986, is designed to better control the use of pesticides on land used by the public.

Staff of the Pesticide Program also serve on several committees. These include the Canadian Association of Pesticide Control Officials; the Pesticides Advisory Committee to the Minister of Agriculture; the Interdepartmental Committee on Pesticides; the Manitoba Agriculture Chemical Container Disposal Committee and; the Nuisance Mosquito Control Advisory Committee.

Pesticide Program Activity Summary

	1983/84	1984/85
Program Registrations pursuant to M.R. 156/74	242	131
Clean Environment Commission Orders issued	132	22
Clean Environment Commission-ongoing Orders	-	132
Pesticide Containers Collected	200,000	170,800
Provincial Collection Sites	-	128
Pesticide Residue Collected by Environmental Control Services	13,000 L.	14,350 L.
Investigation of Complaints	-	23
Prosecution of Commercial Dealers (Successful)	3	1

Radiation Protection

HEAD: DR. A.M. SOURKES

The Radiation Protection Section of the Manitoba Cancer Treatment and Research Foundation carries out a variety of services for the Department.

These include:

- surveying x-ray units throughout Manitoba and checking for proper usage.
- investigating and documenting over-exposure to radiation from a variety of sources;
- providing consulting services to the Department;
- providing emergency response to incidents in Manitoba involving the use or transport of radioisotopes;
- conducting an environmental radiation monitoring program of ground and surface waters in the vicinity of the Underground Research Laboratory (URL) in southeastern Manitoba;
- administering the X-Ray Safety Regulation 207/79 under **The Public Health Act;**
- enforcing Regulation 207/77 under Chapter W-210 of **The Workplace Safety and Health Act;** and
- responding to inquiries on radiation from a variety of groups and the general public.

During 1984/85, the Radiation Protection Section's major activity under the X-Ray Safety Regulation was the survey of x-ray units in Manitoba. Radiation Protection Services continued to act as the intermediary for the TLD (thermoluminescent dosimeter) plaque radiation monitoring service in use by the 4,500 x-ray workers in the province. This responsibility includes checking for proper usage of the service by the 550 groups involved, registering and deregistering groups as required, investigating undue exposures and compiling annual summaries of all exposures.

A total of 551 inspections were carried out in the area of non-ionizing radiation under **The Workplace Safety and Health Act.** Approximately 70 per cent of these inspections were at industrial and commercial locations and 30 per cent were at medical and paramedical facilities. Potentially hazardous non-ionizing radiation-emitting devices surveyed in the 1984/85 inspections include:

- induction heaters, radio-frequency glue dryers, leather dryers, heaters, sealers and diathermy devices;
- ultraviolet light platemakers, blue line, silk screening and camera lamps;
- ink curing and suntanning lamps;
- ultrasound therapy devices;
- construction, industrial, research, opthalmological and display lasers.

In addition to these inspections and survey work, 25 information packages were sent to concerned groups and individuals in response to inquiries about radiation emissions from video display terminals. The Section also responded to a number of public inquiries on ionizing and non-ionizing radiation matters and delivered radiation safety lectures on request.

Radiation Protection Services conducted wipe test analyses for isotope licencees and designed, inspected and approved new x-ray facility barrier installations.

The environmental radiation monitoring program of ground and surface waters in the vicinity of the Underground Research Laboratory (URL) in southeastern Manitoba continued. Monitoring has been expanded to accommodate sampling requests by area residents. The Section also participated on the newly formed URL steering committee.

In light of concern regarding the presence of radon in homes, the Section's advisory committee on radioactivity was expanded to include consideration of this element. In addition, the Section continued to participate in the national technical committee dealing with the management of low level radioactive wastes.

Radiation Protection Activity Summary

Activity	1983/84	1984/85
Protective Barrier-Room Design Approvals	104	104
Protective Barrier-Installation Inspections	49	41
Dosimetry Exposure Investigations	59	58
Wipe Sample Analyses	235	262
Response to Public Inquiries	292	484
Radiation Safety Lectures	29	21
Mail-in Dental Unit Checks	510	489
Non-Ionizing Device Surveys	810	551
X-Ray Machine Inspection	642	630
Miscellaneous Surveys	n/a	22

Environmental Management Services

Environmental Standards and Studies

CHIEF: M. MORELLI
3 Section Heads
15 Environment Officers
2 Computer Specialists
2 Clerks

Environmental Standards and Studies is responsible for the development of environmental quality objectives.

Activities include:

- recommending environmental quality objectives;
- studying and assessing the health and diversity of Manitoba's ecosystem;
- recommending alternatives to resolve or alleviate environmental concerns;
- providing technical advice related to the ambient quality of air, water and land to the department, the Clean Environment Commission, other provincial or federal agencies and the public;
- representing the department on related federal/provincial boards, task forces and committees dealing with the technical aspects of environmental management; and
- providing technical assistance to the department for data processing.

During 1984/85, the activities of Environmental Standards and Studies were organized into three sections:

- Air Standards and Studies and Computer Services
- Water Standards and Studies
- Terrestrial Standards and Studies

1. Air Standards and Studies and Computer Services

This Section monitors the Province's air quality and performs related studies. It also formulates appropriate standards for protecting the environment and public health and provides computer services required by the Department.

Objectives are met through the following activities:

- development and review of Manitoba's ambient air quality objectives/guidelines for air pollutants of concern;
- monitoring ambient air quality within urban communities and in the vicinity of specific source industries to ensure adherence to air quality objectives;
- determining precipitation quality in potentially sensitive areas within the context of the Long Range Transport of Air Pollutants/Acid Rain Program;
- undertaking special projects and investigations of air quality in response to specific concerns;
- developing dispersion models to predict the effects of emission sources on receptor areas;
- delivering data processing support services to the Department;
- providing technical support to the Department, Clean Environment Commission and other provincial or federal agencies and the public on issues related to ambient air quality and the impact of pollutants on the environment; and
- advising on options to resolve or mitigate environmental concerns related to air quality.

Manitoba air quality is monitored through two major, ongoing endeavours: the National Air Pollution Surveillance (NAPS) Program and the Impingement Monitoring Program.

Under the NAPS program, urban air quality was monitored at a total of five stations in Winnipeg, Brandon and St. Francois-Xavier. Levels of sulphur dioxide, carbon monoxide, ozone, nitrogen dioxide, total suspended particulates and lead were monitored in Winnipeg and Brandon. Background conditions for Winnipeg air were determined by monitoring air quality in St. Francois-Xavier.

Air quality studies were conducted near specific air pollution sources under the Manitoba Impingement Monitoring Program. In 1984/85, monitoring activities were conducted at a total of five sites. Monitoring of sulphur dioxide was undertaken in the vicinity of the Hudson Bay Mining and Smelting Company in Flin Flon and at INCO Ltd. in Thompson. Hydrogen sulphide was monitored in the vicinity of Manitoba Forestry Resources at The Pas. As well, a number of major air pollutants, including ammonia were monitored in the Brandon Industrial Park.

This Section also prepared several reports, including:

- Ambient Air Quality Results and Discussion (1983);
- Preliminary Investigation of Polyaromatic Hydrocarbons (PAH) Levels in Winnipeg;
- Sulphur Dioxide/Nitrogen Oxides Emission Inventory for 1981 and 1982; and
- Lead-in-Air Monitoring at Weston School.

The Section also monitored air quality in the vicinity of a brick manufacturing plant for sulphur compounds and a fertilizer plant for ammonia-in-air.

Staff also provided assistance to the Department's environmental emergency response team in responding to environmental accidents or spills. This, at times involved the use of the Mobile Monitoring Unit for in-the-field analytical support services.

2. Water Standards and Studies

This Section is responsible for the assessment of Manitoba's aquatic environment. Its staff monitors surface water, sediments, aquatic biota and effluent impacts. It provides data and consultation on the availability of surface water for domestic consumption, recreation, fisheries, industrial use and waste assimilation. These services are provided to government agencies, the Clean Environment Commission, municipalities, consulting firms and the public.

The following activities are carried out:

- development of Manitoba's surface water quality objectives for the Clean Environment Commission for review at public hearings;
- investigation of the effectiveness of point source control strategies in protecting the environment;
- monitoring of surface waters on a site specific basis;
- provision of technical advice respecting water quality to the Department, other provincial and federal agencies and the public; and
- maintenance of a biomonitoring network for trace metals and trace organics in aquatic organisms.

During 1984/85, fish flesh and sediments were monitored for toxic metals, such as mercury and biocides at six stations:

- Emerson and St. Norbert on the Red River;
- Eaglenest Lake on the Winnipeg River;
- Souris on the Souris River;
- Lake of the Prairies on the Assiniboine River; and
- The Pas on the Saskatchewan River.

The bacteriological quality of 19 beaches in the Whiteshell Provincial Park and on Lake Winnipeg were monitored on a regular basis. Stations were located at:

- Betula Beach on Betula Lake;
- Dorothy Beach on Dorothy Lake;
- Falcon and Faloma Beaches on Falcon Lake;
- Nutimik Beach on Nutimik Lake;
- Star Beach on Star Lake;
- West Hawk Beach on West Hawk Lake;
- Gimli Beach, Grand Beach East and West, Hillside, Lester, Matlock, Patricia, Sandy Hook, Sans Souci and Winnipeg Beaches and, Clubhouse and Ski areas at Victoria Beach on Lake Winnipeg.

Staff of this Section also conducted a survey of natural levels of radioactivity in groundwater in the Lac du Bonnet area and prepared preliminary maps of aquatic sensitivity to acid rain.

In addition, the Revised Surface Water Quality Objective Document prepared by this Section was the subject of Clean Environment Commission hearings during 1984/85.

This Section also prepared seven manuscript reports, three water quality assessment reports, two water quality data reports and four misceilaneous information brochures.

3. Terrestrial Standards and Studies

Terrestrial Standards and Studies is responsible for concerns related to the land environment.

To carry out its responsibilities, it performs the following functions:

- monitors the land environment, soil, vegetation and wildlife, to determine the effectiveness of point source control strategies;
- determines the impact of various contaminants or industrial developments on soils, vegetation and wildlife;
- develops guidelines to protect the land environment;
- undertakes special investigations related to the land environment; and
- provides technical assistance to the Department, the Clean Environment Commission, other provincial and federal agencies and the public.

During 1984/85, ongoing studies of the effects of sulphur dioxide and heavy metals on the forest ecosystem were conducted in the vicinity of mining smelters at Thompson and Flin Flon. As part of these studies, initial field trials on forest regeneration were carried out.

Snow pack surveys were also conducted in northern Manitoba as part of the province's acid rain monitoring program. The Section also continued mapping efforts to illustrate terrestrial sensitivity to acid rain. Monitoring of forest vegetation through satellite imagery (LANDSAT) was carried out in the Thompson area in cooperation with INCO Ltd.

Also as part of the Section's activities related to acid rain, staff made a number of presentations on Manitoba's program to school groups and concerned citizens.

This section conducted lead-in-soil surveys in Brandon, Portage la Prairie, The Pas, Swan River, Dauphin, Selkirk and Steinbach. Replacement of lead-contaminated sod and soil in the Weston area of Winnipeg was coordinated and follow-up monitoring was carried out. A study of mercury and lead levels in blueberries in the Flin Flon area was also conducted.

Staff also studied the impact on soil of a wood preservative industry in Roblin and conducted soil surveys at selected sites in Thompson and Spruce Point in the Reed Lake area. The effects on land of the disposal of wastes from the Spruce Point Mine were studied.

Staff surveyed western equine encephalitis virus antibodies in the blood of wild birds in Manitoba. This is part of a continuing program to monitor indicators of the disease.

Under the "Canada-Manitoba Agreement on the Study and Monitoring of Mercury in the Churchill River Diversion," staff monitored mercury in aquatic carnivores along the Churchill-Nelson Diversion Route.

The potential effects of forest herbicides applied in research trials within the province were also studied.

Hazardous Waste Program

COORDINATOR: E. YEE
6 Environment Officers
1 Administrative Secretary

The purpose of the Hazardous Waste Program is to establish a comprehensive management system for hazardous wastes and dangerous goods. This system will ensure the protection of public health and the environment through the appropriate treatment and disposal of hazardous wastes. The program also encourages reduction of hazardous wastes through reuse, recycling and reclamation.

Another major component of the Hazardous Waste Program is the transport of dangerous goods. The objective of the Transport of dangerous goods component is to promote public safety in the transportation of dangerous goods.

The Hazardous Waste Program undertakes the following activities:

- obtains information on wastes produced and disposed by Manitoba companies;
- reviews current technologies for treatment and disposal of hazardous wastes;
- tests landfills, sewage lagoons and groundwater for contamination;
- establishes procedures for identifying hazardous wastes; and
- assists the Environmental Emergency Response Team in responding to environmental accidents and spills.

During 1984/85, the information required to develop a management system for Manitoba's hazardous wastes was compiled. Efforts in this area included:

- completion of an inventory of hazardous waste;
- surveys of lagoons and landfills;
- establishment of laboratory procedures for identifying hazardous wastes; and
- surveys of current technology for the treatment and disposal of these wastes.

Data obtained from all Manitoba companies and other sources was analyzed to determine the amount of hazardous waste generated on an annual basis, by type, geographical location and hazard. Existing disposal methods were also studied. This analysis revealed the extent of the problem which the management system must address.

An assessment of 75 active landfill sites was made, taking into consideration 10 factors, such as topography, groundwater contamination, waste separation and supervision. Observable hazardous wastes, such as pesticide containers, were also noted.

Twenty-eight sewage lagoons were also tested to assess their current level of contamination. Tests were conducted for 36 substances, mainly pesticides and heavy metals. None of the tested substances were found in significant quantities.

Identification of hazardous materials was expanded at the W.M. Ward Laboratory. This necessitated the acquisition of additional equipment and further training for lab personnel.

A variety of chemical and physical technologies, including incineration, are available for treating hazardous wastes. During 1984/85, staff reviewed these technologies. Most of the methods are applicable only to specific substances and with any treatment, including incineration, a residue requiring landfill disposal is almost always left over. This investigation identified eight different types of incinerators, which are feasible for disposal of hazardous wastes.

Also as part of this technology review, secure landfilling technology was studied. The features required for a secure landfill facility in Manitoba were compiled from this study.

The first step in the tracking of hazardous wastes was taken this year with the proclamation of **The Dangerous Goods Handling and Transportation Act** in August, 1984. A list of approximately 3,000 dangerous goods was prepared. This list will be issued as the first regulation under the Act.

When the transport of dangerous goods and the dangerous goods handling aspects were amalgamated under **The Dangerous Goods Handling and Transportation Act** in August, 1984, a public awareness program was initiated. This program focused mainly on the distribution of information pertaining to the Transport of Dangerous Goods Regulation under develop-

ment. Brochures and posters were distributed to industries and the general public. The awareness program will continue throughout the 1984/85 fiscal year and will be directed specifically to shippers, transporters and manufacturers of dangerous goods.

Staff of this program are also actively involved with the ongoing development of the Transport of Dangerous Goods Regulations and are represented on the Federal/Provincial/Territorial Working Group. Regular meetings of the Working Group are conducted to finalize regulations, prepare awareness and public information material and to establish enforcement and compliance programs. A Provincial Inter-departmental Committee on Dangerous Goods has been established to facilitate the dissemination of transportation of dangerous goods information to other provincial government departments.

W.M. Ward Technical Services Laboratory

CHIEF: W.T. GRIEVE
3 Section Heads
12 Chemists
1 Biologist
20 Technologists
2 Administrative Secretaries
1 Storekeeper

The W.M. Ward Technical Services Laboratory is organized under three Sections: Methods and Standards; Inorganic Analysis; and Organic Analysis. In addition, there is a small limnology and a microscopy sub-section.

Operations include:

- accepting samples from the department, other Manitoba government departments, private citizens, the City of Winnipeg, the R.C.M.P. and the Government of Canada;
- routine testing to determine the status and impact of pollutants on the Manitoba environment;
- special testing in the event of circumstances such as over-spraying of pesticides or herbicides, accidental spills, suspected arson, alleged solvent abuse and misuse of purple gasoline;
- developing test procedures and ensuring the accuracy of results;
- participating in national and international reference sample exchange programs;
- assisting in the establishment and enforcement of waste disposal regulations and water and sewage treatment standards; and
- testifying in court cases when laboratory test results are cited as evidence.

During 1984/85, the W.M. Ward Technical Services Laboratory accepted 22,120 samples and performed 155,784 analyses. The department accounted for 59.2 per cent of these samples.

Within the department, the Environmental Management Division submitted 43.2 per cent of the samples, while the Workplace Safety and Health Division accounted for 16 per cent. Tests on these samples assisted with the establishment and enforcement of environmental and workplace standards.

W.M. Ward Technical Services Laboratory Activity Summary

Client	# of Samples	# of Analyses	Units of Lab Work
A. Environmental Management Services			
a) Terrestrial Standards and Studies	1,896	8,082	46,167
Consultation and Development			10,000
b) Air Standards and Studies	2,016	9,278	82,338
Consultation and Development			50,000
c) Water	1,468	17,035	442,498
Consultation and Development			30,000
d) Hazardous Waste	55	1,980	60,830
Consultation and Development			45,000

W.M. Ward Technical Services Laboratory Activity Summary

Client	# of Samples	# of Analyses	Units of Lab Work
B. Environmental Control Services			
a) Air Pollution Control	156	200	10,972
b) Water Pollution Control	2,444	18,565	127,200
Consultation and Development			20,000
c) Inspection Services	974	11,654	81,929
Consultation and Development			30,000
d) Waste Management	537	6,018	98,212
Consultation and Development			30,000
C. Workplace Safety and Health	3,548	7,844	121,336
Consultation and Development			50,000
D. Clean Environment Commission	12	24	67
Department Totals	13,106	80,680	1,336,549
Other Provincial Government Departments			
Agriculture	2,475	25,445	114,022
Consultation and Development			20,000
Natural Resources	1,194	16,223	80,908
Consultation and Development			15,000
Finance	846	846	30,540
Consultation and Development			20,000
Government Services	188	824	13,590
Labor	139	141	28,947
Consultation and Development			20,000
Health	153	354	7,302
Energy and Mines	92	984	5,107
Northern Affairs	4	43	128
Crown Corporations			
Manitoba Public Insurance Corp.	33	33	6,600
Consultation and Development			1,500
Manitoba Hydro	188	266	6,777
Consultation and Development			1,500
Others			
General Public	2,953	26,823	98,369
Consultation and Development			55,000
Private Physicians	232	246	3,062
R.C.M.P.	84	205	3,139
City of Winnipeg Police	6	6	1,060
City of Winnipeg	66	86	7,197
Safety and Health Committees	6	6	1,620
Government of Canada	355	2,573	12,211
Consultation and Development			3,000
Miscellaneous			345,472
Annual Totals	22,120	155,784	2,238,600

Workplace Safety and Health

DIRECTOR: J.E. REIMER
1 Administrative Secretary

The mandate of the WORKPLACE SAFETY AND HEALTH DIVISION is to identify and eliminate or control risks to the health and safety of Manitoba workers. This mandate is achieved through the direct inspection of workplaces, by promoting consultation and cooperation between workers and employers and by ensuring compliance with Manitoba laws.

Workplace Safety and Health is divided into five operational branches: Safety and Health Inspection; Educational Services; Industrial Hygiene; Mines Inspection; and Occupational Medicine. The division is responsible for enforcement of **The Workplace Safety and Health Act,** and its 15 regulations and The Operation of Mines Regulation under **The Mines Act.**

Cooperation between workers and employers plays an important part in the prevention of workplace accidents and illness. As a result, the division directs a great deal of activity toward the provision of educational services and technical assistance to safety and health committees, and actively promotes the safety and health education of workers and employers.

Workplace Safety and Health also provides medical consultation support to other government departments, industrial physicians and the public.

Occupational Engineering Services

OCCUPATIONAL SAFETY ENGINEER:
GRANT McCAUGHEY

The Occupational Safety Engineer serves as an engineering consultant and provides technical evaluation of physical hazards in the workplace, which may be of unusual complexity or sophistication. This consultation is undertaken at worksites throughout the province, with specific recommendations being made to improve safety and health at the workplace.

Occupational Engineering Services performs the following functions:

- provides consultative services and technical evaluation to improve safety and health at workplaces;
- develops new regulations and codes of practice; and
- reviews regulations, national safety standards and various other safety and health topics, in cooperation with other government departments.

Some of the issues addressed during 1984/85 included the design review and usage of mobile equipment, hoisting devices, scaffolding, swing stages, temporary support structures, automated production systems, excavation support structures and "live" electrical work.

Special investigations were undertaken on a number of projects where serious incidents and accidents occurred. For example, the failure of a pre-cast concrete slab on one project resulted in the development of improved design parameters for this type of work.

During 1984/85, Part I of the Construction Regulation was adopted. This regulation deals with five major areas in the construction industry; personal protective equipment, housekeeping, guardrailing, handling and storage of materials and temporary services. The development of Part II of these regulations continued and public consultation has now been undertaken. There was close cooperation with the Construction Safety Committee of the Advisory Council on Workplace Safety and Health during the development of this regulation.

Guidelines were also developed on the design of permanent window washing systems as well as on the requirements to ensure the safety of workers on roofs.

In addition to specific regulation development, the Occupational Safety Engineer served as chairperson for the Divisional Regulation Development Committee and as a member of the Departmental Regulation Development Committee. A formal regulation development process has been established for all departmental regulation development activities. This process is now being utilized by the department to streamline the regulation development procedure and make it more consistent.

Through this branch, the Division has remained active on inter-departmental projects. The Branch was instrumental in the adoption of mandatory speed reduction for highway construction projects to ensure worker safety. In addition, it has continued to work closely with the Canadian Standards Association in the development of national standards.

Safety and Health Inspection

HEAD: C.A. YOUNGER
4 Supervisors
20 Safety and Health Officers
(Includes District Offices in The Pas and Brandon)
1 Administrative Secretary

Through inspection activities in the province's workplaces, Safety and Health Inspection identifies visible and suspected hazards and issues orders and/or recommendations in order to ensure compliance with ***The Workplace Safety and Health Act*** *and its regulations. The branch has two components, namely, Construction and Industry.*

To accomplish its mandate, the branch carries out the following activities:

- provides guidance in the area of safe work practices and working conditions;
- presents safety and health awareness courses to employers and employees; and
- provides training to workplace safety and health committees.

Workplace Safety and Health Inspection provides a 24-hour, seven-day-a-week response to workplace accidents, complaints and concerns. This is part of the overall departmental accident response system. The Branch also acts on the complaints and concerns of workers and employers and provides guidance for safe work practices and working conditions.

During 1984/85, the Branch made the development of safety and health committees in both the industrial and construction sectors its main priority. In addition, considerable resources were expended in the area of regulation development. The Workers Working Alone Regulation and Code of Practice were finalized and adopted during 1984/85.

To provide better access to updated accident statistics from Workers Compensation Board records, a computer linkup will be established. Considerable background work was done in 1984/85 to facilitate this linkup.

Safety and Health Inspection Activity Summary

	1983-84	1984-85
Inspections/Investigations	9242	6525
Improvement Orders	9510	3904
Stop Work Orders	79	62
Stop Work Warnings	197	149

Industrial Hygiene

HEAD: J.D. ELIAS
8 Industrial Hygienists
1 Administrative Secretary

Industrial Hygiene monitors and evaluates workplace environments for chemical, physical, biological, ergonomic and psycho-social stress factors and consults with workers who may have experienced adverse effects related to such workplace conditions.

To provide this service, Industrial Hygiene staff:

- sample and measure levels of physical, chemical and biological agents in the workplace;
- interpret data for employers and employees;
- provide technical advice on the quality of the workplace environment;
- issue recommendations or orders to reduce or eliminate unsafe or unhealthy conditions in the workplace;
- assist in the review and formulation of policies and legislation;
- provide technical assistance to safety and health officers; and
- participate in worker education programs.

In 1984/85, the branch's major projects included ongoing work on Asbestos, First Aid, Hearing Conservation, Workplace Health and Spray Painting Regulations. A Code of Practice for Protective Clothing for Firefighters was adopted and a program for Tight Building Syndrome was initiated.

The branch is regularly involved in monitoring of carcinogens, toxic dust, fumes, mists and gases, nuisance dust and ergonomic factors in the workplace. Staff also consult on these and other matters with interdisciplinary groups and individuals representing government, management, labor and the general public.

During 1984/85, 214 industrial hygiene surveys were carried out. Staff also took part in numerous consultations about workplace problems with workers, employers, professionals and other interest groups and associations. The branch participated in seminars sponsored by the Division as well as by post-secondary educational institutions and other interested groups.

Educational Services

HEAD: DAN MARS
4 Educational Services Officers
1 Administrative Secretary

Workplace safety and health education is a cornerstone to the goal of achieving safer and healthier workplaces in Manitoba.

To achieve this goal, Educational Services:

- provides educational resources, courses and seminars to workers, employers, unions, associations, safety personnel and the public;
- provides educational resources on the recognition and avoidance of workplace hazards to students and instructors in schools, community colleges, universities and assists with on-going occupational safety and health programs in this sector;
- provides educational materials and resources for departmental staff as well as other provincial government departments, boards and agencies;
- provides educational material for the agricultural community;
- monitors developments in the provincial, national and international fields of safety and health; and
- assists in developing legislation and regulations.

During 1984/85, Educational Services conducted occupational safety and health seminars in safety and health awareness; accident and injury investigation techniques; safety audit and plant inspection procedures; entry into confined spaces and excavations; hearing conservation; chain/sling and wire rope hoisting and inspection and procedures; and agriculture safety and health.

The branch conducted 86 seminars on workplace safety and health committee training, Level I. This involved courses which covered committee formation, function and responsibilities under **The Workplace Safety and Health Act,** accident causation, safety audit and plant inspection.

In the school, community college and university sector, 120 sessions were conducted on the recognition and avoidance of workplace hazards. In addition, 70 seminars on occupational safety and health and 33 in-plant safety and health sessions were provided by the Branch.

Fourteen seminars on agricultural safety and health were also held.

In total, 323 educational sessions, attended by 8,977 people, were conducted throughout Manitoba.

Educational Services Activity Summary

	1983/84	1984/85
Occupational Safety and Health Seminars	181	70
Safety and Health Committee Seminars	103	86*
Safety and Health Seminars in Schools and Community Colleges	128	120
In-Plant Safety and Health Seminars	12	33
Agriculture Safety and Health Seminars	17	14
Total Educational Seminars	441	323

**Amendments to The Workplace Safety and Health Act in 1984 resulted in a change in format for Safety and Health Committee Seminars from one-day sessions to two-day sessions.*

Occupational Medicine

OCCUPATIONAL MEDICAL CONSULTANT:
DR. W. KRYWULAK (April to September, 1984)
DR. P. WARNER (October, 1984 to March, 1985)

The Occupational Medical Consultant fulfills the following functions:

- apprises the Division of advancements in occupational medicine;
- evaluates present or potential health concerns affecting workers and recommends preventive or corrective action;
- acts as the medical authority under **The Workplace Safety and Health Act** relative to the examination and licensing of workers under the Fibrosis and Silicosis Regulation;
- advises division staff on medical matters relevant to workers and the workplace;
- provides medical consultation in the field of occupational medicine to industrial physicians, government departments and the public;
- makes recommendations on medical matters which are consistent with the goals of **The Workplace Safety and Health Act;**
- acts as medical advisor to the Atomic Energy Control Board;
- acts as medical inspector under the provincial X-ray Regulation and reviews the exposure, and data submitted by the Radiation Protection Section of the Manitoba Cancer Treatment and Research Foundation; and
- performs other medical assignments and duties as required by legislation or division management.

During 1984/85, the Occupational Medical Consultant continued to administer the Silicosis Regulation (M.R. 209/77), which requires medical testing for workers exposed to fibrogenic dusts such as silica and asbestos. A total of 2,018 x-rays and lung function tests were administered. In addition, this program was substantially revised to provide for a different frequency of testing for low-and high-exposure groups.

Medical consultations were provided to industrial physicians, industries, workers and other groups. Occupational health problems in different work settings were frequently discussed. In addition, a detailed review of exposure records of personnel exposed to ionizing radiation, was carried out on a quarterly basis.

Close cooperation with the medical officers of the Workers Compensation Board and Manitoba Health was maintained. The Branch also provided assistance in arranging industrial field trips for groups of medical students.

Mines Inspection

HEAD: RON GLASSFORD
2 District Mining Engineers
1 Mines Environmental Engineer
6 Mines Inspectors
1 Mine Rescue Instructor
3 Administrative Secretaries

The transfer of Mines Inspection staff from the Mines Branch of the Department of Energy and Mines to the Workplace Safety and Health Division became effective on April 1, 1984.

Mines Inspection conducts routine inspections of all mining operations in the province to ensure that they are in compliance with the legislation, in accordance with good engineering practices and providing the highest possible standards of safety and health for workers at mines. Inspectors are located at Thompson, Leaf Rapids, Snow Lake and Flin Flon as well as at Winnipeg.

Activities of Mines Inspection include:

- routine inspection at metal mines and surface plants, pits and quarries, peat operations, diamond drilling sites and abandoned mines;
- issuing orders for correction of items not in compliance with regulations or good practice and providing follow-up to ensure that corrections are made;
- conducting environmental surveys at mining operations and assessing the equipment, procedures and techniques used by mining companies in their surveys;
- investigating accidents, unusual occurances, complaints and concerns to determine the cause as well as measures to resolve the problem or prevent a recurrence;
- providing advice, guidance, training and technical support to safety and health committees;
- licencing hoist operators and explosives magazines;
- maintaining records of hoist ropes and mines accidents; and
- conducting engineering assessments of new mine operations and equipment to be used.

In 1984, approximately 6,000 workers were employed at mining operations in Manitoba. During 1984/85, Mines Inspection staff conducted 881 inspections and investigations of mines. This total includes those done on a routine basis as well as in response to accidents and complaints.

Staff also conducted 127 environmental surveys and audits of existing and new mines.

A total of 1,037 improvement orders and 22 stop work orders were issued as a result of unsafe or unhealthy conditions.

Mines Inspection Activity Summary

	1983/84	1984/85
Inspections and Investigations conducted	895	881
Environmental Surveys and Audits conducted	89	127
Improvement Orders issued	1020	1037
Stop Work Orders issued	14	22

Worker Advisor Office

DIRECTOR: J.A. McNEVIN
7 Worker Advisors
2 Administrative Secretaries

The Worker Advisor Office, in operation since September, 1982, assists and represents workers or their dependents in Workers Compensation Board appeals. The Worker Advisor Office is headquartered in Winnipeg, with regional offices in Brandon, Flin Flon/ The Pas and Thompson.

The Worker Advisor Office's main function is to ensure that workers receive benefits to which they are legally entitled under ***The Workers Compensation Act.*** *The Office also aims to promote understanding of the workers compensation system and the appeal process.*

Therefore, the Worker Advisor Office:

- advises workers on avenues of appeal;
- works with workers' organizations to heighten awareness of their rights under **The Workers Compensation Act;**
- delivers educational programs to individuals and interested organizations;
- expedites the decisions of the Workers Compensation Board;
- prepares briefs and makes submissions on the worker's behalf to the Appeals Board; and
- assists in the rehabilitation of injured workers.

During 1984/85, staff assisted in the development of an audio-visual presentation, which explained in detail, the workers compensation system and the role of the Worker Advisor. This presentation was initially developed to assist in an on-the-job training program for seven union members.

This $325,000 program was carried out in cooperation with the Manitoba Government Employees Union and the Manitoba Federation of Labor. Funding was provided through the Manitoba Jobs Fund.

The objective of the training program was to assist unions in developing their own expertise in workers compensation and to aid the Worker Advisor Office in clearing up an accumulated backlog of compensation cases. The trainees, who came from a variety of unions, participated in a three-month on-the-job training program, followed by nine months of work experience on specific cases. Part of the training took place in the satellite offices.

Staff also participated in a number of displays throughout the year.

Worker Advisor Office Activity Summary

	Main Office		Satellite Offices	
	1983/84	1984/85	1983/84	1984/85
Telephone Inquiries	27,653	*	6,375	*
New Cases Assigned	911	691	284	543
Cases Finalized	765	299	145	519
Cases Re-opened	66	53	40	14

**Discontinued keeping track of telephone inquiries in early 1984.*

Administration

DIRECTOR: W.K. BOEHM
2 Personnel/Payroll Administration Staff
9 Financial and Management Support Services Staff
3 Word Processing and Secretarial Support Services Staff
1 Switchboard Operator/Receptionist

The Administration Branch provides central administrative support services to the Department in the areas of:

- personnel and payroll, recruitment, selection, documentation, salary administration, payroll processing, new employee orientation, position classification/reclassification, monitoring performance appraisal, collective agreement negotiations and employee counselling;
- financial services including: voucher accounting, revenue accounting, accountable advances, financial reporting, cash flow forecasting, annual estimates preparation, expenditure/appropriation balance monitoring, computer coding development and contract monitoring;
- management support services including: Treasury Board/Cabinet/pre-clearance submissions, vehicle fleet administration, systems reviews/studies, inventory, office equipment, office space, communications equipment, office furniture, signing authority delegation and protective clothing; and
- word processing services.

In addition to providing department-wide services in these specific areas, the Administration Branch provides advice and support to the Minister, Deputy Minister and other management officials on administrative matters. This function is designed to ensure compliance with Manitoba Government and departmental administrative policies and procedures.

During 1984/85, the Branch coordinated the preparation of the 1985/86 detailed Estimates. It was responsible for preparing an annual cash flow forecast and quarterly updates as well as the preparation of monthly internal financial management information reports for the Department's executive.

The Branch is also responsible for administration of the departmental inventory system, which has an approximate value of $2 million. The administration of the Department's vehicle fleet, consisting of 87 vehicles and 12 seasonal vehicles, also falls under the Administration Branch's responsibility.

During the year, the Branch also processed some 8,000 payment vouchers, and administered departmental revenue, totalling some $2.4 million.

Staff of this Branch administered payroll and personnel documentation for 267 employees and participated in 20 selection boards.

In addition to these ongoing functions, the Branch carried out a feasibility review and devised an implementation plan respecting the acquisition of automated office equipment including word processors, computers and electronic typewriters.

Staff also participated with the Civil Service Commission in reviews of various classification series. In addition, staff participated in development and delivery of a Summer Student Orientation to 33 summer students including affirmative action students. Reviews of space requirements for various areas of the Department were also carried out.

Community Relations

DIRECTOR: MARK STEFANSON
1 Information Officer
1 Librarian
1 Library Technician
1 Administrative Secretary
1 Half-time Secretary

Community Relations is responsible for the Department's communications, education and public participation functions.

The Branch's objective is to increase public awareness and appreciation for environmental and workplace safety and health issues. The Branch also strives for maximum public involvement in departmental programs.

To meet these objectives, Community Relations:

- organizes, develops and distributes informational materials including pamphlets, news releases and other documents;
- communicates through all forms of mass media;
- develops and staffs displays;
- coordinates production of audio/visual presentations;
- coordinates departmental public participation programs;
- organizes emergency communications for the public and news media during environmental accidents;
- assists in the development of departmental programs and policies; and
- operates a departmental Resource Centre which serves both departmental staff and the public.

A major activity for Community Relations during 1984/85 was the planning and development of an advertising campaign to promote Bill 87, the amendments to **The Workplace Safety and Health Act.** The two-part public education program with the themes: "Safety and Health on the Job. Think About It" and "A Little Knowledge Saves a Lot of Pain," emphasized prevention of accidents and illness in the workplace. The campaign incorporated educational seminars for workers and employers, a series of posters and pamphlets and radio, television, newspaper and outdoor advertising.

The Branch also assisted in the development of questions for an evaluation of the advertising campaign. This study found that a high number — about 80 per cent — of the respondents recalled the campaign in detail. Staff also drafted a number of speeches for the Minister on the legislative amendments and other advancements in workplace safety and health.

Work was undertaken on a brochure to advise anglers about mercury in fish of the Assiniboine, Red, Souris and Winnipeg Rivers. This brochure was widely distributed during 1984/85.

The Branch coordinated the public release of several major reports, including:

- **Federal-Provincial Landfill Study,** detailing the results of an in-depth investigation of 22 landfills in Manitoba.
- **Clean Environment Commission Report on Hazardous Waste Hearings,** summarizing recommendations received at initial province-wide hearings on hazardous waste.
- **Mercury in Dental Offices,** providing the results of an initial survey of Manitoba dental offices for mercury exposure.
- **1983 Environmental Accident Report,** providing a summary of the types and causes of environmental spills in 1983.

The Branch also prepared news releases and organized news conferences on a variety of topics.

Community Relations is represented on the department's Hazardous Waste Implementation Committee which is responsible for developing and implementing an overall strategy for the establishment of a hazardous waste management system in Manitoba. This has included development of legislation and options for the proposed system. The Branch also plans and coordinates major announcements associated with the Program.

The Branch is also represented on the departmental Regulation Development Committee. Besides making recommendations on the development of various regulations, the Branch also coordinates public announcements on adoption of regulations and legislation. In 1984/85, news releases and/or news conferences were held to announce the adoption of the following legislation and regulations:

- Bill 87, the Amendments to **The Workplace Safety and Health Act;**
- Workers Working Alone Regulation; Draft 2 of the Workplace Health Regulation; and Part I, Construction Regulations; under **The Workplace Safety and Health Act;**
- **The Dangerous Goods Handling and Transportation Act;**
- Amendments to **The Clean Environment Act;** and
- Pesticide Use Permit Regulation under **The Clean Environment Act.**

Community Relations also hosted the annual Provincial Environment Information Directors meeting in Winnipeg in October. A variety of environmental issues were discussed during the two-day meeting, including acid rain, hazardous wastes and recycling. The meeting was attended by Information Directors from Environment departments in Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Quebec, New Brunswick, Prince

Edward Island and Environment Canada. The annual meetings provide an opportunity to review programs from various other jurisdictions.

The Branch was also responsible for coordinating the opening of the Manitoba Waste Exchange on December 11, 1984. This involved organizing a news conference, preparing a news release and ministerial speaking notes and developing a pamphlet, sticker and letterhead. The Manitoba Waste Exchange is a non-profit service designed to encourage recycling of industrial waste materials.

Another major project for the Branch was Canadian Environment Week, June 3 to 9, 1984. Community Relations coordinated the Manitoba effort in cooperation with Environment Canada, the Manitoba Environmental Council, the City of Winnipeg, The departments of Education and Natural Resources, and the Agreement for Recreation and Conservation (ARC) Authority as well as a number of other groups.

The highlight of the week was the opening of Stephen Juba Park on the banks of the Red River. Other events included the opening of a self-guided nature trail at Ft. Whyte Nature Centre for Environmental Education and a mall display. In addition, the Environmental Play Contest to encourage Manitoba students to research and write about environmental issues, was initiated as part of Environment Week activities. Staff also assisted with and staffed several other displays during the year.

Community Relations continued to coordinate the placement of advertisements for the Worker Advisor Office. The Branch also prepared the Department's 1983/84 Annual Report.

The Departmental Resource Centre, situated at Building 2, 139 Tuxedo Avenue, was remodelled during the year and began to encourage more public visits. The Resource Centre also continued to serve departmental staff by ordering books, magazines and other documents and conducting literature searches. The Resource Centre also continued to offer the Departmental Clip Service on a weekly basis. Stories on environmental or workplace safety and health issues are clipped from Manitoba papers and circulated widely throughout the department as well as to other interested individuals.

Resource Centre staff also operated small satellite libraries at the Workplace Safety and Health Division and the W.M. Ward Technical Services Laboratory.

During 1984/85, the Resource Centre joined the UTLAS (University of Toronto Automated Library System) computer network. Current materials acquired by the Resource Centre are entered into UTLAS and the result is a quarterly paper catalogue of the Resource Centre holdings. Future plans include adding all of the library's older materials onto this automated library system to provide online access to the library's collection.

Resource Centre staff also prepared Volume II of the Hazardous Waste Bibliography and prepared monthly issues of the department's internal newsletter, entitled: "The Plain Rapper."

In response to public demand, approximately 15,763 pamphlets and other information material was distributed to teachers, students, libraries, environmental groups, other government departments and the general public.

Staff also sat on the Environmental Education Review Committee, comprised of representatives of governmental, educational and environmental groups. The Review Committee commissioned a survey of teachers to determine whether there was a significant demand for the development of an environmental education program in Manitoba schools.

In the area of emergency communications, Community Relations established and staffed a communications office in Carman for three days in March, 1985. The office was established to respond to public concerns arising from a herbicide spill on the Boyne River.

Staff also assisted with communications efforts for the 1984 visits of Pope John Paul II and Queen Elizabeth.

Planning, Research and Evaluation

ACTING DIRECTOR: W.K. BOEHM
4 Planning and Program Analysts
1 Administrative Secretary

The Planning, Research and Evaluation Branch was established in January, 1984 to comply with the government's commitment to establish a functional and effective planning capability at the departmental level. It also provides a central planning, research and evaluation support service to the operating components of the Department.

The Branch's main activities include:

- policy development and strategic planning;
- research of departmental policies, regulations and activities;
- program review and evaluation;
- coordination of all departmental legislative initiatives and regulation development and review;
- special departmental projects; and
- planning regular training and information sessions for departmental staff.

Planning, Research and Evaluation is responsible for coordinating the development and implementation of strategic planning for the department. This is designed to address both short and long term planning requirements as well as aid in predicting future trends.

The Branch is involved in research on the development of departmental policies, regulations and in support of departmental activities. During 1984/85, staff were involved in the development of **The Dangerous Goods Handling and Transportation Act** and the amendments to **The Clean Environment Act.** Both of these were passed in 1984/85. Staff also assisted in the development of regulations under **The Dangerous Goods Handling and Transportation Act.**

Planning, Research and Evaluation is represented on the Hazardous Waste Implementation Committee and staff assisted in planning strategies for Manitoba's Hazardous Waste Management System.

The Branch was also responsible for the development of a departmental planning function and assisted with the estimates process.

Planning, Research and Evaluation developed an operational review system, which is designed to analyze the day-to-day workings of all the department's branches. During 1984/85, staff initiated an operational review of the Workplace Safety and Health Division.

The Branch established the departmental Regulation Development Committee and process to coordinate the review and development of departmental regulations. Approximately 35 different regulations, are under development. The review process is designed to streamline the process of regulation development.

The Branch is also represented on the Health and Environment Review Committee (HERC). This committee ensures liaison with Manitoba Health on matters of mutual interest.

Advisory Council on Workplace Safety and Health

CHAIRPERSON: W. FOX-DECENT
9 Members

The Council advises the Minister concerning:

- *workplace safety and health issues*
- *protection of workers in specific situations*
- *ministerial appointment of consultants and advisors*
- *all other matters concerning workplace safety and health*

The Advisory Council is established under authority of **The Workplace Safety and Health Act.** Members are appointed by the Minister. The Council is constituted by one-third representation by each of three groups: workers, employers and technical organizations concerned with the general purposes of the Act.

In 1984/85, members of the Council were:

- Wally Fox-Decent, Chairperson;
- E.J. (Ted) Sinclair — Mining Association;
- Frank Thomas — Manitoba-Winnipeg Building Construction Trades Council;
- Dr. Terry Jolly — Manitoba Medical Association;
- Wally Pindera — Manitoba Teachers Society;
- Tom Peake — Canadian Manufacturers Association;
- Judith Fraser — Registered Nurses;
- William Ward — Industrial Hygiene Consultant;
- Ken Moore — Winnipeg Construction Association; and
- Robert Biggar — Manitoba Federation of Labor.

To assist in discharging its responsibilities, the Advisory Council establishes committees to advise on specific matters dealing with safety and health in the workplace. To date, a Construction Committee, Industrial Committee, Health Standards Committee, Agricultural Committee and Asbestos Committee have been established.

During 1984/85, the Council provided advice on the amendments made to **The Workplace Safety and Health Act** (Bill 87). It also assisted in development of the following Regulations and Codes of Practice:

- Construction Safety Regulations;
- Hearing Conservation and Noise Control Regulation;
- Workplace Health Regulation (toxic substances);
- Rollover Protective Structures (ROPS);
- Spray Finishing;
- Asbestos;
- Lead;
- Working Alone; and
- Safety and Health Committees and Representatives.

The Council also undertook research and review of video display terminals, application of the Act to the education system, flat roof protection and highway speed restriction in construction zones.

The Council's Agricultural Committee developed a Farm Safe check list, and a number of safety booklets. Development of an audio-visual presentation is also being considered.

The Advisory Council is interested in public participation in a variety of workplace safety and health issues. As a result, the Council began holding public forums in 1982. Due to their success in attracting a large number of interested groups and individuals, these forums were repeated in early 1984. The City of Thompson will host the next forum, scheduled for May, 1985.

Appendices

Appendix A
Department of Environment and Workplace Safety and Health

Fiscal Year 1984/85 Budgeted vs. Actual Expenditure Comparison

Organizational Unit	1984-85 Printed Vote	1984-85 Actual Expended	Variance Over/(Under)	Explanation No.
Executive	$ 293,100	$ 303,100	$ 10,000	-
Planning, Research & Evaluation	339,900	259,300	(80,600)	1
Administration	482,000	494,600	12,600	-
Community Relations	200,400	235,100	34,700	2
Environmental Control Services	3,608,900	3,664,100	55,200	3
Environmental Management Services	3,240,300	3,170,100	(70,200)	4
Canada-Manitoba Mercury Agreement	210,100	208,000	(2,100)	-
Clean Environment Commission	315,800	298,600	(17,200)	-
Manitoba Environmental Council	62,600	61,300	(1,300)	-
Workplace Safety and Health	2,972,100	2,886,100	(86,000)	5
Worker Advisor Office	381,800	381,900	100	-
Departmental Total	$12,107,000	$11,962,200	$(144,800)	

EXPLANATIONS

1. Underexpenditures due to the Planning Branch being newly established in 1984/85. Some of the positions remained vacant for a portion of the year and anticipated external consultation costs were reduced.
2. Increase in 1984/85 is due to the transfer of the Resource Centre (Library) to the Community Relations Branch and associated Library renovations and computer systems costs.
3. Increased costs attributable to the addition of a Mosquito Control Program and generally increased operating program costs.
4. Underexpenditure achieved by overall reduction to program activity costs.
5. Underexpenditure due generally to several staff positions being vacant for a major portion of the fiscal year.

Appendix B
Department of Environment and Workplace Safety and Health

Fiscal Year 1983/84 vs. Fiscal Year 1984-85 Actual Expenditure Comparison

Organizational Unit	1984/85 Actual Expended	1983/84 Actual Expended	Variance Over/(Under)	Explanation No.
Executive	$ 303,100	$ 182,000	$ 121,100	1
Planning, Research and Evaluation	259,300	129,700	129,600	2
Administration	494,600	445,000	49,600	3
Community Relations	235,100	179,600	55,500	4
Environmental Control Services	3,664,100	3,481,100	183,000	5
Environmental Management Services	3,170,100	3,135,800	34,300	-
Canada-Manitoba Mercury Agreement	208,000	163,500	44,500	6
Clean Environment Commission	298,600	361,100	(62,500)	7
Manitoba Environmental Council	61,300	69,300	(8,000)	-
Workplace Safety and Health	2,886,100	2,858,200	27,900	-
Worker Advisor Office	381,900	358,300	23,600	8
Workers Compensation Board - Special Grant	-	4,000,000	(4,000,000)	9
Department Total	$11,962,200	$15,363,600	$(3,401,400)	

NOTE: 1983/84 actuals have been adjusted to reflect Department reorganization i.e. Transfer of functions from Energy & Mines Highways & Transportation Transfer of functions to Department of Health.

EXPLANATIONS

1. Increase in expenditures resulted due to the addition of two staff years and reflects operating costs for a fully staffed Executive Support office.
2. Increase in expenditures is attributable to the addition of two new staff years and operating costs for a full fiscal year respecting the Planning, Research and Evaluation Branch.
3. Increase in Administration Branch expenditures attributable primarily to increased cost of office supply and service costs and the acquisition of a computer for administrative reporting systems automation purposes.
4. Increase in Community Relations Branch expenditures attributable to the addition of one new staff year, the acquisition of a word processing facility and renovation costs related to the Departmental Resource Centre.
5. Increase in Environmental Control Services expenditures due principally to the addition of a mosquito mapping and larviciding program.
6. Increase in expenditures under the Canada-Manitoba Mercury Agreement is attributable to increased activity respecting a number of projects under this Agreement.
7. Reduction in Clean Environment Commission expenditures is attributable to a reduced number of hearings being held in 1984/85 and a general reduction in operating expenditures.
8. Increase in Worker Advisor Office expenditures is due primarily to a general increase in Worker Advisor Program activities and the acquisition of a computer to provide for improved data management.
9. The provision of a grant to the Workers Compensation Board did not recur in 1984/85.

Appendix C
Department of Environment and Workplace Safety and Health

Fiscal Year 1984-85 Budgeted vs. Actual Revenue Comparison

Revenue Account Name	Revenue Source	1984-85 Estimated Revenue	1984-85 Actual Revenue	Variance Over/(Under)	Explanation Number
Miscellaneous Revenue	Workers Compensation Board and miscellaneous sources.	$ 2,295,400	$ 2,360,700	$ 65,300	1
Shared-cost Receipts	Government of Canada re Canada-Manitoba Mercury Agreement	105,000	104,700	(300)	-
	Total	$ 2,400,400	$ 2,465,400	$ 65,000	

EXPLANATIONS:

1. Increase due to recovery from the Workers Compensation Board of costs incurred respecting the Workplace Safety and Health and Worker Advisor Programs. The rate of recovery is 100% of costs for the Worker Advisor Program and approximately 75% of costs for the Workplace Safety and Health Program.

Appendix D
Department of Environment and Workplace Safety and Health

Fiscal Year 1983-84 vs. Fiscal Year 1984-85 Actual Revenue Comparison

Revenue Account Name	Revenue Source	1984-85 Actual Revenue	1983-84 Actual Revenue	Variance Over/(Under)	Explanation Number
Miscellaneous Revenue	Workers Compensation Board and miscellaneous sources	$ 2,360,700	$ 2,093,600	$ 267,100	1
Shared-Cost Receipts	Government of Canada re Canada-Manitoba Mercury Agreement	104,700	82,200	22,500	2
	Total	$ 2,465,400	$ 2,175,800	$ 289,600	

EXPLANATIONS:

1. Increase due to increased recovery from the Workers Compensation Board of costs incurred respecting the Workplace Safety and Health and Worker Advisor Programs. The rate of recovery is 100% for the Worker Advisor Program and approximately 75% for the Workplace Safety and Health Program.
2. Increase due to increased expenditures in 1984/85 respecting the Canada-Manitoba Mercury Agreement. Costs incurred under this Agreement are recovered on a 50% basis from the Government of Canada.

Technical Reports Published

April, 1984 - April, 1985

Environmental Standards and Studies

AIR STANDARD AND STUDIES

Bennett, M. *Investigation of Particulate Levels, in Air, in the Charleswood Area of Winnipeg.* Report #84-1.

Bennett, M., and M. Szkolnicki. 1984. *Ambient Hydrogen Sulphide, Total Reduced Sulphur Compounds and Sulphur Dioxide Levels in the Vicinity of Manitoba Forestry Resources Ltd., The Pas, Manitoba.* Report #84-2.

Bennett, Mark. *Preliminary Survey of Ambient Air Levels of PAH in Winnipeg.* Report #84-3.

Campbell, A.M. *Emissions Inventory of Atmospheric Sulphur Dioxide and Nitrogen Dioxide Pollutants Within the Province of Manitoba.* Report #84-4.

Regehr, Don. *Manitoba Ambient Air Quality Annual Report — 1983.* Report #85-1.

TERRESTRIAL STANDARDS AND STUDIES

Kucera, E. 1983. *Impact of Aerial Application of Malathion on Winnipeg Birds.* Report #84-1.

Kucera, E., and W. Sawatsky. 1984. *Western Equine Encephalitis Antibodies in Manitoba Birds, 1983.* Report #84-2.

Phillips, S.F., and D.B. McEachern. 1984. *Monitoring for Malathion Residues in Lettuce, Onions and Fruit, After Aerial Spraying in Southern Manitoba, 1983.* Report #84-3.

Jones, D.C., D.L. Wotton, D.B. McEachern and S.F. Phillips. 1984. *The Growth of Jack Pine and Black Spruce Seedlings in Heavy Metal Contaminated Soils Collected Near the Inco Smelter at Thompson, Manitoba.* Report #84-4.

McEachern, D.B. and S.F. Phillips. 1984. *Wood Preservative Residues in Soil, Roblin Forest Products, 1983.* Report #84-5.

Wotton, D.L., W.M. Sawatsky, D.B. McEachern, and D.C. Jones, 1985. *An Assessment of Air Pollutant Effects from a Nickel Smelter on Forest Vegetation at Thompson, Manitoba 1977 and 1982.* Report #85-1.

Phillips, S.F. 1985. *Vegetation Assessment in the Thompson Area Using Landsat Imagery.* Report #85-2.

Jones, D.C. 1985. *A Synopsis of the Lead Program at Weston Elementary School in the City of Winnipeg.* Report #85-3.

WATER STANDARDS AND STUDIES

Brown, D.J. 1984. *Bibliography of Water Standards and Studies Section Publications, 1983.* Report #85-1.

Beck, A.E. *An Investigation of Snow Lake and Herblet Lake in Relation to an Inoperational Gold Mine Complex.* Report #84-2.

Beck, A.E. 1984. *1981-1982 Mercury Levels in Fish of the Assiniboine, Red, Souris and Winnipeg Rivers.* Report #84-3.

Beck, A.E., and D. Wilson. 1984. *Bibliography of Mercury in Manitoba Fish.* Report #84-4.

Williamson, D.A. 1984. *Preliminary Investigation into the Presence of Agricultural Pesticides in the La Salle and Assiniboine Rivers, Manitoba, Canada.* Report #84-5.

Beck, A.E. 1984. *Rice Lake Water Quality Before and After Reactivation of the San Antonio Gold Mine.* Report #84-6.

Wilson, D.A. 1984. *A Background Study of Trout (Embury) and Cliff Lakes.* Report #84-7.

Beck, A.E., D.J. Brown and D.A. Williamson, 1984. *Water Quality Assessment Report: Water Quality in the Vicinity of the Cold Lake Water Treatment Plant Intake.*

Beck, A.E. 1984. *Preliminary Assessment: Aquatic Impacts of the Lynn Lake Tailings Area.*

Williamson, D.A. 1984. *Water Quality Evaluation: Impacts Upon the Whitemud River from the Town of Gladstone's Conventional Sewage Lagoon Wastewater Effluent Discharges.*

Hughes, C.E. 1984. *Valley River Watershed Study: Preliminary Water Quality Data Report.*

Williamson, D.A., D.J. Brown and A.E. Beck. 1984. *Water Quality Data Report: Un-ionized Ammonia Concentrations at Selected Sites in Surface Waters of Southern Manitoba.*

Technical Reports Published

Miscellaneous Information Brochures:

Guide to Eating Fish From the Assiniboine River.

Guide to Eating Fish From the Red River.

Guide to Eating Fish From the Souris River.

Guide to Eating Fish From the Winnipeg River.

ENVIRONMENTAL CONTROL

Western Equine Encephalitis — Inter-Departmental Review Committee, May 1984.

ENVIRONMENTAL MANAGEMENT

Hazardous and Special Wastes

Trask, Gary M. *Assessing the Environmental Impact of 14 Selected Waste Disposal Sites. Phase II Manitoba Landfill Study.*

Trask, Gary M. *Review and Evaluation of Selected Land Disposal Sites — Part II.*

Roeper, U.V.R. & Karp, G.S. *Assessment of 24 Selected Waste Disposal Sites in Manitoba.*

Garner Lee Associates. *Portage La Prairie Landfill Hydrogeological.*

MISCELLANEOUS REPORTS

Federal-Provincial Landfill Study

Clean Environment Commission Report on Public Hearings Dec. 5, 1983 - Feb. 2, 1984

Mercury in Dental Offices

1984 Environmental Accident Report

Manitoba

Rapport annuel 1984 - 85

Environnement et Sécurité et Hygiène du travail Manitoba

Manitoba

Ministre de l'Environnement
et de la sécurité et
de l'hygiène du Travail

Pièce 156
Palais législatif
Winnipeg (Manitoba), CANADA
R3C 0V8

(204) 945-3522

le 24 juin 1986

Son Honneur,
L'honorable George Johnson
Lieutenant-gouverneur du Manitoba

Excellence,

J'ai le plaisir de vous soumettre le rapport annuel 1984-1985 d'Environnement et Sécurité et hygiène du travail. Le présent rapport fait état des réalisations du ministère, ainsi que des programmes et activités qui se sont déroulés pendant la période du 1er avril 1984 au 31 mars 1985.

Ce rapport présente un aperçu des deux grandes divisions du ministère, soit l'Environnement d'une part, et la Sécurité et l'hygiène du travail d'autre part, ainsi que leurs directions. Nous rendons également compte des activités du Bureau des conseillers ouvriers, de la Direction des relations communautaires, de la Direction de la planification, de la Direction de la recherche et de l'évaluation et de la Direction de l'administration. Nous donnons également un aperçu des activités du Conseil consultatif sur la sécurité et l'hygiène du travail.

Veuillez agréer, Excellence, nos salutations distinguées.

Le ministre de
l'Environnement et
de la Sécurité et de
l'hygiène du travail,

Gérard Lécuyer

Manitoba

Deputy Minister of
Environment and
Workplace Safety and Health

Room 156
Legislative Building
Winnipeg, Manitoba, CANADA
R3C 0V8
(204) 945-8807

le 24 juin 1986

L'honorable Gérard Lécuyer
Ministre de l'Environnement et de la
Sécurité et de l'hygiène du travail

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi de soumettre à votre étude et à votre approbation le rapport annuel 1984-1985 du ministère de l'Environnement et de la Sécurité et de l'hygiène du travail. Ce rapport présente un aperçu des programmes et activités du ministère pour la période qui s'étend du 1er avril 1984 au 31 mars 1985.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, mes respectueuses salutations.

Le sous-ministre de
l'Environnement et de la
Sécurité et de l'hygiène du
travail,

Thomas H. Owen

Table des matières

TITRE	PAGE
Introduction	7
Organigramme	8
Environnement	9
Contrôle de la qualité de l'environnement	
Programmes de contrôle de la qualité de l'environnement	9
Inspection	15
Étude des incidences environnementales	18
Programme de contrôle des pesticides	20
Protection contre les radiations	21
Gestion de l'environnement	
Normes et études sur la qualité de l'environnement	23
Programme de gestion des déchets dangereux	25
Laboratoire de services techniques W.M. Ward	26
Sécurité et hygiène du travail	
Génie industriel	29
Inspection de la sécurité et de l'hygiène	30
Hygiène industrielle	30
Éducation	31
Médecine du travail	32
Inspection des mines	32
Bureau des conseillers ouvriers	34
Administration	35
Relations communautaires	36
Planification, recherche et évaluation	38
Conseil consultatif sur la sécurité et l'hygiène du travail	39
Annexes	40
Renseignements financiers	41
Rapports techniques publiés	45

Introduction

Le ministère de l'Environnement et de la Sécurité et de l'hygiène du travail a une mission à la fois vaste et variée, qui consiste à protéger la qualité de l'environnement en milieu naturel et professionnel. Sa méthode intégrée de faire face aux défis de l'environnement et du milieu de travail, ainsi que l'ampleur de ses responsabilités donnent au ministère un caractère unique, parmi les autorités provinciales du Canada sur les plans de l'organisation et du fonctionnement.

Ce ministère a été créé en vertu d'un décret du gouvernement provincial le 1er avril 1983. Au cours de l'exercice 1984-1985, un regroupement est intervenu: le transfert de l'Inspection des mines, auparavant rattachée au ministère de l'Énergie et des Mines. En raison de ce transfert, l'inspection des mines s'inscrit désormais dans le cadre général des activités en matière de sécurité et d'hygiène du travail.

La prévision et la prévention des problèmes s'est avérée la ligne de conduite la plus fructueuse. Cette double orientation préside à l'élaboration et à la réalisation des programmes du ministère.

Par exemple, des modifications ont été apportées à la *Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail*, et sont entrées en vigueur en 1984. Ces modifications consolident le droit des travailleurs de refuser d'effectuer des travaux dangereux, prescrivent une augmentation du nombre des comités ou des représentants en matière de sécurité et d'hygiène et permettent de s'assurer que ces personnes bénéficient d'une formation. Ces modifications ont pour but de prévenir les accidents et les maladies en favorisant la participation et la collaboration dans les lieux de travail.

La Loi sur la manutention et le transport des marchandises dangereuses a en outre été adoptée en 1984. Cette loi prévoit un contrôle complet de la manutention, du stockage, du transport et de l'élimination des marchandises dangereuses, et notamment des déchets dangereux. Cette loi témoigne des efforts du ministère à prévenir les accidents ayant des incidences sur la qualité de l'environnement.

La nécessité de réagir efficacement aux accidents en milieu de travail et aux accidents environnementaux n'en demeure pas moins prépondérante. Par l'entremise de son Équipe d'intervention rapide (EIR), le ministère assure une intervention concertée en cas d'accident environnemental et d'accident en milieu de travail, quels que soient le moment et l'endroit où ils se produisent.

Le présent rapport annuel réunit des renseignements détaillés sur les programmes et activités du ministère pour l'exercice 1984-1985. Il témoigne de la volonté constante du ministère de garder une approche globale et préventive des problèmes d'environnement et de sécurité et d'hygiène en milieu de travail au Manitoba.

Organigramme 1984 - 1985
Ministère de l'environnement et de la sécurité et de l'hygiène du travail

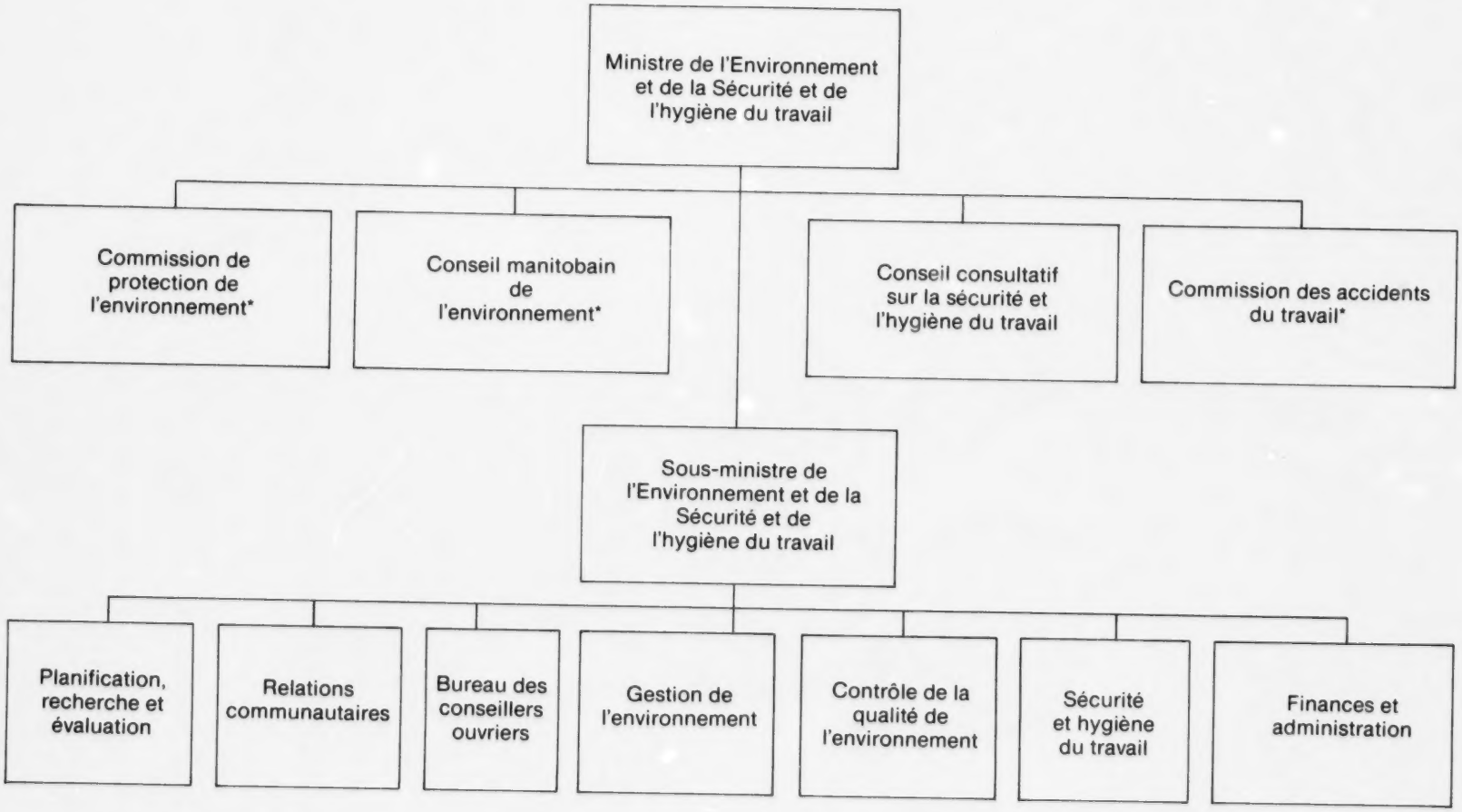
Ministre de l'Environnement et de la Sécurité et de l'hygiène du travail
Commission de protection de l'environnement*
Conseil manitobain de l'environnement*
Conseil consultatif sur la sécurité et l'hygiène du travail
Commission des accidents du travail*
Sous-ministre de l'Environnement et de la Sécurité et de l'hygiène du travail
Planification, recherche et évaluation
Relations communautaires
Bureau des conseillers ouvriers
Gestion de l'environnement
Contrôle de la qualité de l'environnement
Sécurité et hygiène du travail
Finances et administration

La Commission de protection de l'environnement, le Conseil manitobain de l'environnement et la Commission des accidents du travail sont exclus du présent rapport, puisque chacun de ces organismes doit soumettre un rapport annuel distinct.

Environnement

La DIVISION DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT a pour mission d'administrer et de mettre en application la **Loi sur la protection de l'environnement** et les 17 règlements de cette loi, les quatre règlements qui relèvent de la **Loi sur la santé publique,** la nouvelle **Loi sur la manutention et le transport des marchandises dangereuses,** adoptée le 20 août 1984, et les ordonnances de la Commission de protection de l'environnement relatives au rejet de substances particulières dans l'air, l'eau et le sol; elle doit en outre veiller au processus d'examen et d'évaluation en matière d'environnement, tel qu'il a été établi par le gouvernement en novembre 1975. Elle offre également des services techniques et auxiliaires à la Commission de protection de l'environnement, au Conseil manitobain de l'environnement, aux autres ministères du gouvernement et au grand public.

Contrôle de la qualité de l'environnement

DIRECTEUR : CARL B. ORCUTT
1 secrétaire administrative

Gestion de l'environnement

DIRECTEUR : NORM B. BRANDSON
1 secrétaire administrative

Le SERVICE DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT, qui constitue une direction opérationnelle, assure l'évaluation et l'analyse techniques des rejets dangereux, l'application des lois et règlements, l'inspection de la santé publique et l'étude des incidences environnementales. Cette direction est divisée en quatre sections : l'Inspection, l'Étude des incidences environnementales, les Programmes de contrôle de la qualité de l'environnement et les Programmes de contrôle des pesticides.

Le SERVICE DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT offre les services auxiliaires nécessaires à la bonne marche des programmes. Cette direction assure les opérations de contrôle afin de définir les normes de qualité de l'environnement et fournit les services de laboratoire. Le Service est divisé en trois sections : le Programme de gestion des déchets dangereux et des résidus spéciaux, les Normes et études sur la qualité de l'environnement et le laboratoire de services techniques W.M. Ward.

Programmes de contrôle de la qualité de l'environnement

CHEF : L. STRACHAN
3 chefs de section
17 agents de l'environnement
7 ingénieurs
2 secrétaires administratifs

À l'heure actuelle, les Programmes de contrôle de la qualité de l'environnement sont regroupés sous trois sections : le contrôle de la pollution atmosphérique, le contrôle de la pollution des eaux, et la gestion des déchets. Les attributions de ces trois sections portent essentiellement sur l'évaluation et l'analyse techniques des rejets particuliers, l'application des règlements et les services de soutien technique offerts à la Commission de protection de l'environnement du Manitoba.

1. Contrôle de la pollution atmosphérique

Le Contrôle de la pollution atmosphérique permet de garantir à tous les Manitobains un air pur et sain et un environnement agréable. Ces objectifs sont réalisés grâce à :

- l'administration et la mise en application des dispositions de la **Loi sur la protection de l'environnement** en ce qui concerne les polluants atmosphériques;
- l'inspection des sources industrielles de pollution de l'air dans la province;
- la recommandation de normes antipollution à la Commission de protection de l'environnement;
- des enquêtes sur toutes les plaintes déposées par des citoyens en matière de pollution de l'air, de bruit et de vibrations;
- l'échantillonnage, à intervalles réguliers, des émanations des cheminées d'usines;
- l'assistance technique offerte aux paliers municipal, provincial et fédéral du gouvernement pour mettre au point et appliquer des programmes et des principes conformes aux directives définies par la division de la gestion de l'environnement en matière de pollution par le bruit; et
- l'évaluation des risques courus par le grand public en raison de polluants qui peuvent être dangereux (par exemple, le gaz carbonique, les émanations d'azote, l'ozone, la formaldéhyde, les particules et les odeurs) dans des milieux fermés autres que les milieux de travail, par exemple les habitations, les patinoires et les parcs de stationnement couverts.

En 1984-1985, le niveau des activités est resté identique à celui des années antérieures. Cependant, le grand public a été davantage sensibilisé au problème de la pollution atmosphérique, ce qui a entraîné de multiples incidences sur la section.

La Section du contrôle de la pollution atmosphérique a reçu un plus grand nombre de plaintes portant sur des points très précis. Ces plaintes portent en effet sur certaines industries ou certaines sources de pollution de l'air, et ne sont pas simplement des considérations générales sur la qualité de l'air. Voilà pourquoi on constate une augmentation du nombre des études sur les émanations polluantes visibles, réalisées afin d'analyser la fumée des cheminées d'usines. Cet accroissement a entraîné une augmentation des rapports établis dans le cadre de ce programme.

Les propriétaires ont également demandé un plus grand nombre d'analyses de leurs propriétés afin de dépister les sources intérieures de pollution de l'air. Même si l'attention du grand public s'est détournée de la fameuse formaldéhyde, les inquiétudes suscitées par cet isolant restent vives en ce qui concerne les problèmes de santé. En 1984-1985, ce matériau a continué de représenter un grave problème pour les personnes qui ont renouvelé leur emprunt hypothécaire ou mis leur propriété en vente. Comme l'indique le tableau ci-dessous, la surveillance des habitations isolées à la mousse d'urée formaldéhyde a augmenté par rapport à l'année précédente.

Au cours de l'exercice 1984-1985, la Section du contrôle de la pollution atmosphérique s'est efforcée, entre autres activités, d'atténuer les problèmes causés par la fumée émanant des poêles à bois dans les foyers et par le brûlage du chaume à ciel ouvert sur les terres agricoles. Ainsi, le personnel a travaillé en étroite collaboration avec le Service de santé de la municipalité de Winnipeg.

Contrôle de la pollution atmosphérique Panorama des activités

	1983-1984	1984-1985
Rapports établis sur l'environnement	13	18
Audiences publiques	10	7
Inspections réalisées	447	571
Plaintes reçues	164	193
Analyses des cheminées d'usine par échantillonnage		
a. réalisées	10	11
b. observées	1	3
Études réalisées sur les odeurs	137	86
Analyses des émanations polluantes visibles	112	150
Analyses sur les bruits et les vibrations	80	64
Analyses dans les établissements publics	87	217
Inspections d'habitations isolées à la mousse d'urée formaldéhyde	33	70

2. Contrôle de la pollution des eaux

La Section du contrôle de la pollution des eaux a pour attribution la protection de l'écosystème aquatique et des eaux souterraines, en plus de veiller à ce que l'eau potable ne présente aucun risque pour tous les Manitobains.

Cette section s'acquitte de ses attributions en administrant les dispositions de la ***Loi sur la protection de l'environnement*** *et de la* ***Loi sur la santé publique,*** *ainsi que des règlements afférents.*

Dans le cadre de ses activités, la Section du contrôle de la pollution des eaux doit :

- conseiller la Commission de protection de l'environnement et le ministère sur les aspects techniques du traitement et de l'élimination des eaux usées;
- adresser des recommandations à la Commission de l'environnement et au ministère pour l'élaboration des ordonnances, ainsi que pour la mise au point des modifications et le règlement des questions portées en appel;
- surveiller les rejets d'eaux usées, afin de s'assurer qu'ils respectent les ordonnances de la Commission de protection de l'environnement;
- évaluer, dans l'optique de la santé publique, les projets d'approvisionnement d'eau et d'élimination des eaux usées avant de les soumettre à l'approbation du ministère de la Santé;
- surveiller les nouvelles installations en matière d'approvisionnement d'eau et d'élimination des eaux usées, afin de s'assurer qu'elles sont conformes aux directives du ministère de la Santé;
- coordonner les activités pédagogiques de l'École manitobaine de spécialistes des eaux et des déchets et organiser le séminaire;
- enquêter sur les plaintes des citoyens; et
- offrir une assitance technique aux différents paliers de gouvernement : municipal, provincial et fédéral.

En 1984-1985, la diminution du personnel itinérant au sein du Service des eaux potables municipales a entraîné une baisse des activités de contrôle et de mise en application des règlements. La coordination de l'École de spécialistes et du séminaire, dont la responsabilité était confiée à la Section des programmes, des lois et de la formation, relève désormais du Contrôle de la pollution des eaux, ce qui a donné un surcroît de travail au personnel en poste.

En 1984-1985, la Section du contrôle de la pollution des eaux a pris des mesures afin de mettre au point un règlement sur les travaux d'élimination des eaux usées municipales. La mise au point de ce règlement devrait permettre de donner suite à un nombre croissant de demandes d'approbations dans le cadre de la Loi sur la protection de l'environnement.

En 1984-1985, le personnel du Service des eaux usées municipales a inspecté des sites qui n'avaient pas été visités au cours des dernières années.

Contrôle de la pollution des eaux
Panorama des activités

ACTIVITÉ	Eaux usées industrielles		Eaux usées municipales		Usines de traitement des eaux		TOTAUX	
A) Analyse et recommandations	**83-84**	**84-85**	**83-84**	**84-85**	**83-84**	**84-85**	**83-84**	**84-85**
Propositions reçues	1	5	15	14	0	1	16	16
Rapports soumis	4	2	9	10	0	0	13	12
Propositions à l'étude	4	8	54	57	6	7	62	65
Modifications demandées	2	3	3	1	0	0	5	4
Modifications accordées	3	2	6	1	0	0	9	3
Modifications à l'étude	0	1	1	1	0	0	1	2
Appels déposés	2	2	0	4	0	0	2	6
Appels entendus	2	1	2	2	0	0	4	3
Appels à l'étude	0	1	2	4	0	0	2	5
Audiences	6	1	10	10	0	0	16	11
Réunions de la CPE	4	0	6	2	1	1	11	3
Inspections réalisées	6	3	13	20	3	0	22	23
Demandes de renseignements	-	-	-	-	-	-	21	36
Suspensions de demandées	1	0	7	8	1	2	9	10
Suspensions accordées	1	0	7	8	1	2	9	10
B) Contrôle des eaux usées								
Ordonnances d'exécution	41	42	255	268	4	4	300	314
Inspections réalisées	156	146	304	480	12	7	472	633
Plaintes étudiées	4	1	21	14	3	0	28	15
Infractions découvertes — par les clients	138	283	2	0	0	0	140	283
Infractions découvertes — par le SCE	17	19	27	21	0	2	44	42
Poursuites entamées	2	1	2	0	0	0	4	1
Poursuites fructueuses	2	1	3	0	0	0	5	1
Demandes d'assistance	7	2	38	31	0	3	45	36

Contrôle de la pollution des eaux
Panorama des activités

ACTIVITÉ	Usines de traitement des eaux		Réseaux de distribution des eaux		Réseaux d'égout		TOTAUX	
C) Loi sur la santé publique	**83-84**	**84-85**	**83-84**	**84-85**	**83-84**	**84-85**	**83-84**	**84-85**
Propositions reçues pour agrément	20	27	5	17	12	15	37	59
Agréments recommandés	23	26	11	15	16	15	50	56
Propositions inacceptables	17	6	0	0	0	0	17	6
Propositions à l'étude	16	20	5	11	6	7	27	38
Propositions reçues pour analyse	5	4	12	15	16	13	33	32
Examens réalisés	1	4	13	9	19	9	33	22
Examens en cours	3	3	6	10	5	7	14	20
Propositions en suspens	6	6	2	1	0	0	8	7
Propositions retirées	0	6	0	0	0	0	0	6
Certificats d'exécution	31	40	28	34	39	46	98	120
Inspections réalisées	70	96	33	24	14	6	117	134
Plaintes étudiées	0	1	0	0	0	1	0	2
Infractions découvertes	1	0	1	0	0	0	2	0
Poursuites entamées	1	1	1	0	0	0	2	1
Poursuites fructueuses	1	0	1	0	0	0	2	0
Demandes d'assistance	-	-	-	-	-	-	140	81
Certificats transférés	9	3	5	2	2	0	16	5
D) Approvisionnement en eau								
Inspections réalisées	-	-	-	-	-	-	16	7
Plaintes étudiées	-	-	-	-	-	-	0	0
Demandes d'assistance	-	-	-	-	-	-	245	160

3. Gestion des déchets

Le personnel du Service de gestion des déchets assure des services complets d'intervention et de consultation sur les déchets solides, dangereux et particuliers, produits au Manitoba, en plus d'offrir des services d'intervention d'urgence en cas d'accident environnemental. Ces services comprennent :

- une intervention 24 heures sur 24 en cas d'accident, de déversement, d'incendie et de fuite entraînant la dispersion de produits chimiques dans l'environnement;
- l'administration du **Règlement sur le stockage et la manutention de l'essence et des produits dérivés;**
- l'administration des dispositions du **Règlement sur les lieux d'évacuation des déchets,** applicables aux décharges publiques desservant une population de plus de 5 000 personnes;
- des services techniques de consultation à l'intention des municipalités, des institutions et des entreprises sur les méthodes antipollution d'enfouissement des déchets solides;
- des conseils et services techniques pour la bonne élimination des déchets dangereux et des résidus spéciaux, ainsi que sur les précautions à prendre pour la manutention, le stockage et l'élimination des matières dangereuses; et
- l'exploitation des installations provinciales de stockage provisoire des produits chimiques dangereux au parc industriel de Gimli.

a. Programme d'intervention rapide/ Règlement concernant l'essence

En novembre 1984, l'effectif de l'équipe d'intervention rapide du ministère a été porté de 6 à 12 personnes.

Grâce à ces 6 nouveaux membres, l'équipe a pu améliorer son efficacité en cas d'accident environnemental partout dans la province.

L'équipe d'intervention rapide s'est rendue sur place dans 56 des 126 cas signalés. Les 70 autres cas signalés étaient de moindre importance; dans ces cas, ce sont les inspecteurs locaux de la santé publique qui ont fait enquête et assuré le suivi. D'autres organismes ont joué un rôle dominant en s'occupant de certains cas qui relevaient directement de leur compétence. Ainsi, dans un cas, la municipalité de Winnipeg s'est occupée de faire enquête sur l'origine d'une fuite d'huile dans son réseau d'égouts. En pareil cas, l'équipe d'intervention rapide assure le suivi des travaux de nettoyage afin de veiller à ce qu'ils soient adéquats.

En 1984-1985, 218 des 260 appels dont s'est occupée l'équipe d'intervention rapide ont été reçus à un numéro téléphonique d'urgence accessible 24 heures sur 24. Les appels communiqués à ce numéro (944-4888) augmentent sans cesse depuis les débuts de ce programme en novembre 1981.

Sur les 260 appels reçus, on dénombre 76 appels pour déversement de produits pétroliers et 50 pour déversement de produits chimiques. Sur les 134 autres appels, 27 portaient sur des fuites de citernes et de conduites de produits pétroliers et 19 étaient des plaintes sur le risque de contamination des eaux souterraines par des citernes de stockage de produits pétroliers. Pour les 88 autres appels, il s'agissait surtout de questions ou de demandes de renseignements sur divers problèmes environnementaux.

Le nombre d'appels reçus a légèrement diminué par rapport à l'an dernier, en raison sans doute du travail de prévention des accidents et donc d'une meilleure connaissance des risques.

En conformité avec le Règlement sur le stockage et la manutention de l'essence et des produits dérivés, le personnel affecté au Programme de lutte contre les accidents environnementaux a enquêté sur des fuites de citernes et de conduites de produits pétroliers, de même que sur des plaintes portant sur la contamination des eaux souterraines par de l'essence.

En date du 31 mars 1985, 2 440 réservoirs de produits pétroliers étaient inscrits sous le régime du Règlement sur le stockage et la manutention de l'essence et des produits dérivés. En 1984-1985, 134 inspections de dossiers de stocks ont été effectuées dans les stations-services et les usines de gros. Des dossiers portant sur l'inscription de 115 nouvelles installations de stockage de produits pétroliers ont également été traités.

Le personnel affecté à ce programme a participé à des cours de formation portant sur les appareils de respiration et la réanimation cardio-pulmonaire. Il a également participé à des cours d'intervention rapide à Arnprior en Ontario, de même qu'à Winnipeg et à Brandon.

Programme d'intervention rapide Panorama des activités

	1983-1984	1984-1985
Nombre d'appels reçus	325	260
Déversements de produits pétroliers signalés	110	76
Déversements et fuites de produits chimiques signalés	89	50
Fuites de réservoirs et de conduites de produits pétroliers signalées	40	27
Plaintes de contamination des eaux souterraines étudiées	5	19
Inspections de dossiers de stocks réalisées	336	134
Inscriptions traitées — nouveaux réservoirs	107	115

b. Programme de gestion des déchets solides

En 1984-1985, le personnel affecté à ce programme a enquêté sur les incidences environnementales de 22 sites d'enfouissement "actifs" et 2 sites d'enfouissement "inactifs" au Manitoba. Ces enquêtes s'inscrivaient dans le cadre de la deuxième tranche d'une étude canado-manitobaine sur les sites d'enfouissement utilisés et abandonnés dans la province. Cette enquête avait pour but de repérer les sites d'élimination actifs et inactifs et de connaître la nature et la quantité de déchets qui y sont enfouis. Au cours de la première phase de l'étude, 760 sites d'enfouissement ont été repérés, dont 530 sont actifs et 230 sont inactifs.

Le personnel affecté à ce programme a en outre étudié si les nouveaux sites en projet à Virden, Rosser, Seymorville et dans la municipalité rurale d'Elton convenaient. Les nouveaux sites d'enfouissement prévus aux laminoirs du Manitoba à Selkirk et sur les terrains du CP ont également fait l'objet d'une étude.

Les problèmes liés à la production du méthane ont été étudiés aux sites d'enfouissement de Brandon, Stonewall, Winkler, Onanole, Wawanesa et Selkirk. À Morden, un chantier a fait l'objet d'une enquête sur la contamination des eaux souterraines.

Le personnel a également procédé à 20 inspections routinières de sites d'élimination de déchets dans la province, en plus de répondre à cinq plaintes sur des sites bien précis.

En 1984-1985, le personnel de ce programme s'est également occupé de problèmes précis d'élimination de déchets, notamment :

- l'élimination de sol à forte teneur en plomb provenant de l'école Grandview;
- l'élimination de scories provenant des laminoirs du Manitoba à Selkirk;
- le rejet de couches filtrantes provenant de la Canadian OXY; et
- l'élimination de rebuts de construction dans la municipalité rurale de Ritchot.

D'autre part, le personnel du Programme de gestion des déchets solides a collaboré avec la ville de Selkirk pour la mise au point d'un nouveau site d'élimination des déchets. Il a également étudié et commenté la politique de la municipalité de Brandon sur l'éloignement minimum des sites d'élimination des déchets. La politique du ministère sur ce point a également été réexaminée à la même occasion.

Le personnel a aussi participé à l'étude d'une installation de compost à St. Cloud au Minnesota et a mis au point le nouveau Règlement sur les lieux d'évacuation des déchets.

Le Programme de gestion des déchets solides inclut l'ancien Programme d'utilisation des terres, créé afin d'examiner les projets d'aménagement de terrains dans le souci de réduire au minimum les effets nocifs sur l'environnement et de protéger le grand public. En 1984-1985, le personnel a étudié et commenté cinq plans d'aménagement, cinq projets de modification de plans d'aménagement, trois énoncés de planification de base, huit projets de modification d'énoncés de planification de base, six demandes de subdivision et deux études rétrospectives. Le personnel a également assité à une audience de la Commission municipale.

Parmi les autres travaux réalisés dans le cadre de ce programme, on relève une étude sur un problème de déchets de la municipalité de Portage-la-Prairie, une étude sur un projet d'assainissement d'un bassin d'égout abandonné dans la ville d'Altona, et l'étude du projet de règlement sur les réseaux d'égouts de la province de la Saskatchewan.

Programme de gestion des déchets solides Panorama des activités

	1983-1984	1984-1985
Plaintes examinées	3	5
Inspections de routine	14	20
Enquêtes sur la pollution par le méthane ou la contamination des eaux souterraines	4	7
Aide — nouveaux sites	11	7

Utilisation des terres Panorama des activités

	1983-1984	1984-1985
Plans d'aménagement	16	5
Modifications aux plans d'aménagement	6	8
Énoncés de planification de base	7	3
Modifications aux énoncés de planification de base	0	8
Demandes de subdivision	3	6
Études rétrospectives	0	2

c. Programme de gestion des produits dangereux

En 1984-1985, le personnel du Programme de gestion des produits dangereux a continué d'accroître ses efforts d'information du grand public. Des exposés ont été présentés sur demande à des organismes officiels, des services d'incendie, des établissements hospitaliers et des écoles.

Treize explosions ont été provoquées afin d'éliminer des produits chimiques réactifs et inflammables. La police de la municipalité de Winnipeg, la G.R.C. et les services de laboratoire de cette municipalité ont proposé leurs services pour ces explosions qui ont eu lieu dans une zone sûre du site d'enfouissement de Brady Road. La G.R.C. et la municipalité de Thompson ont aussi offert leurs services pour des explosions à Thompson.

À la suite des efforts accrus déployés afin de renseigner le grand public et les entreprises sur la gestion des déchets dangereux, le nombre des demandes de conseils pour l'élimination des déchets et le nombre des demandes d'élimination proprement dite ont considérablement augmenté. Ce mouvement s'ac-

croît depuis quelques années. En outre, les demandes laissent entendre que les quantités de déchets éliminés vont en grandissant. En 1984-1985, le personnel du Programme de gestion des produits dangereux s'est occupé de 180 missions plus ou moins complexes. Chaque fois que c'était possible, les déchets ont été recyclés.

En janvier 1985, des déchets chimiques stockés dans l'installation de Gimli pour le stockage provisoire des déchets dangereux ont été éliminés dans une autre installation dans le sud de l'Ontario.

Programme de gestion des produits dangereux Panorama des activités

	1983-1984	1984-1985
Explosions	16	13
Missions d'élimination	205	180

Inspection

CHEF : KEN F. HAWKINS
6 superviseurs régionaux
33 inspecteurs de la santé publique dans les districts
4 secrétaires administratives
2 secrétaires à mi-temps

Le Service d'inspection représente le groupe itinérant du Service de contrôle de la qualité de l'environnement. Les inspecteurs de la santé publique qui relèvent de cette unité sont en poste dans différents centres partout au Manitoba afin de mettre en oeuvre des programmes destinés à sauvegarder l'environnement et à prévenir la propagation de maladies transmissibles. Voici les moyens prévus pour réaliser les objectifs de ces programmes :

- inspection, à intervalles réguliers, des établissements alimentaires et de manutention des aliments, des établissements de baignade, des centres de soins extra hospitaliers, des terrains de camping, des centres d'hébergement touristiques, des sources d'approvisionnement en eau et des lieux d'évacuation des déchets;
- intervention en cas de plaintes du grand public sur des problèmes de santé ou d'environnement;
- information sur des questions telles que les sources privées d'approvisionnement en eau et les réseaux d'égout privés; et
- mise en application de différents règlements de la **Loi sur la santé publique,** de la **Loi sur la protection de l'environnement** et d'arrêtés locaux afférents.

En 1984-1985, la suppression de six postes d'inspecteurs de la santé publique dans les districts a eu une incidence importante sur les activités du Service d'inspection. En raison de cette réduction de l'effectif, plusieurs modifications ont dû être apportées à la mise en oeuvre globale des programmes : de nombreux secteurs d'activités ont été considérablement ralentis pour que puissent être traitées les questions prioritaires.

C'est pourquoi un comité a été constitué afin de surveiller les incidences de la diminution des effectifs. En outre, certaines limites régionales ont été rajustées afin d'améliorer l'efficacité du personnel actuel. À Winnipeg, deux postes de supervision ont été transférés dans des bureaux régionaux, et les superviseurs régionaux ont exercé des fonctions itinérantes, en plus de s'acquitter de leurs fonctions habituelles. Enfin, six grands secteurs d'application des programmes ont été définis. Cette dernière mesure devait permettre de mieux évaluer la mise en oeuvre globale des programmes.

Le personnel du Service d'inspection a participé à deux activités officielles au cours de l'exercice : les visites officielles de la reine Elizabeth et du pape Jean-Paul II. Lors de ces visites, la planification générale et l'inspection des aliments, de l'eau et des égouts, ont réclamé beaucoup de temps.

En 1984-1985, deux nouveaux règlements ont été adoptés sur les détritus et les zones sensibles de certains lacs du nord et de l'ouest du Manitoba. Le nouveau règlement sur les détritus prévoit un renforcement des contrôles face à ce problème persistant. Le règlement sur les zones sensibles a pour but de protéger les eaux de surface et les eaux souterraines. Ce règlement impose des règles rigoureuses pour la mise en place de réseaux d'égout.

À l'heure actuelle, le personnel du Service d'inspection participe à l'examen de règlements sur les sites d'élimination des déchets, les égouts privés, les établissements de production de bétail et les établissements de baignade. Ce personnel a en outre mis au point des lignes directrices pour les bassins d'eaux usées domestiques. Dans certains cas, cette méthode d'élimination pourrait remplacer les fosses septiques et les terrains d'élimination privés.

Le Programme de contrôle des aliments regroupe toutes les activités de manutention, de préparation ou de stockage des aliments; ce programme continue de représenter une priorité absolue pour le Service d'inspection. Au cours de l'exercice, les activités d'inspection ont porté essentiellement sur les établissements où les aliments sonts soumis à des opérations fréquentes de manutention et de transformation, en raison des risques importants qu'ils peuvent présenter.

Le Programme de contrôle des eaux porte sur tous les aspects de l'approvisionnement en eau destinée à la consommation publique et comprend l'échantillonnage des sources et des puits publics, l'inspection et la vérification de l'approvisionnement en eau des municipalités, de même que l'aide, l'information et l'interprétation de l'analyse des réseaux individuels et privés d'approvisionnement en eau.

Les activités du Programme de contrôle de l'environnement comprennent l'inscription et l'inspection des réseaux privés d'élimination des eaux usées, des entreprises de production de bétail et des sites d'élimination des déchets qui appartiennent aux catégories II et III et qui desservent les populations de 5 000 personnes ou moins. Les enquêtes sur les plaintes qui viennent du grand public et qui portent sur les détritus représentent maintenant une activité importante dans ce secteur du Programme. Ce Programme comporte également les activités d'inspection du Programme d'intervention rapide du ministère.

Les activités du Programme sanitaire sont axées sur l'hébergement du grand public, dans le cadre d'activités de loisirs, et les logements en location. Les secteurs essentiels de préoccupation comprennent : la surveillance des établissements de baignade (la qualité de l'eau et la sécurité) et l'étude des plaintes concernant les habitations et les immeubles. Notre participation dans ce dernier secteur augmente constamment, en raison notamment de la détérioration des logements et de la conjoncture économique.

Le Programme de prévention des maladies transmissibles est réalisé en collaboration avec le ministère de la Santé du Manitoba. Il a pour objectif d'aider à repérer les causes de maladies transmissibles (aliments ou autres) et de participer à des programmes qui permettront de réduire au minimum les risques de réapparition de ces maladies.

Parce qu'ils sont en poste un peu partout au Manitoba, les membres du personnel du Service d'inspection sont accessibles. Ce service offre donc un programme qui permet d'aider les autres ministères et organismes du gouvernement, ainsi que le Service de gestion de l'environnement. Le personnel offre ses observations, avis ou conseils sur des questions d'environnement ou d'hygiène du milieu. Cette responsabilité porte essentiellement sur la question des subdivisions et des lotissements, l'inspection des garderies, l'aide aux autres sections du ministère et les liens avec les pouvoirs municipaux.

Le Service d'inspection est également représenté au Comité d'étude de la santé et de l'environnement (CESE), qui fait la liaison avec Santé Manitoba pour divers sujets d'intérêt mutuel.

Inspection
Panorama des activités

	1983-1984		1984-1985	
	Nombre d'établissements	Inspections	Nombre d'établissements	Inspections
CONTRÔLE DES ALIMENTS				
Établissements de services alimentaires	1 936	1 970	2 120	3 885
Établissements provisoires de services alimentaires	-	s.o.	310	440
Unités alimentaires mobiles	-	s.o.	108	133
Traiteurs	-	s.o.	102	154
Magasins alimentaires de détail	1 075	1 494	1 019	1 300
Établissements de transformation des aliments	241	616	187	196
Établissements de transformation de la viande	-	s.o.	239	248
Fours micro-ondes	735	669	s.o.	s.o.
Poursuites entamées	1		2	
Poursuites fructueuses	1		2	
CONTRÔLE DES EAUX				
Systèmes publics d'alimentation en eau	318	6 348	239	939
Systèmes privés d'alimentation en eau	-	4 894	-	2 855
Eaux municipales	-	s.o.	162	4 026
Analyse chimique	-	s.o.	-	398
CONTRÔLE DE L'ENVIRONNEMENT				
Sites d'élimination des déchets	-	1 300	409	699
Égout privés	-	2 988	-	2 153
Détritus	-	s.o.	-	1 805
Exploitations de production de bétail	-	267	-	202
Poursuites entamées	25		24	
Poursuites fructueuses	25		24	
CONTRÔLE SANITAIRE				
Établissements de baignade (ouverts toute l'année)	266	1 926	71	507
Établissements de baignade (saisonniers)	-	s.o.	208	677
Camps pour l'industrie et le bâtiment	39	63	12	11
Camps de loisirs	63	125	50	62
Hébergement public	546	768	188	170
Camps touristique	202	417	260	249
Bâtiments et habitations	-	s.o.	-	2 061
Conditions insalubres	-	s.o.	-	1 230
Salons de coiffure et de beauté	602	476	s.o.	s.o.
Poursuites entamées	4		1	
Poursuites fructueuses	4		1	

Inspection
Panorama des activités

	1983-1984		1984-1985	
	Nombre d'établissements	Inspections	Nombre d'établissements	Inspections
MALADIES TRANSMISSIBLES				
Études sur les maladies transmissibles par des aliments	-	235	-	183
Études sur les maladies transmissibles par l'eau	-	s.o.	-	57
Études de produits chimiques	-	s.o.	-	27
Divers	-	s.o.	-	44
SERVICES INTERMINISTÉRIELS ET GOUVERNEMENTAUX				
Subdivisions et lotissements	-	1 563	-	1 340
Projets de planification/règlements	-	s.o.	-	86
Ordonnances de la CPE/ évaluations	15	92	-	70
Direction/Division	-	1 090	-	368
Sécurité et hygiène du travail	-	s.o.	-	82
Hygiène	-	s.o.	-	149
Garderies	304	659	295	533
Société des alcools	-	s.o.	-	147
Tourisme	-	s.o.	-	100
Pouvoirs fédéraux	-	s.o.	-	93
Pouvoirs municipaux	-	s.o.	-	1 031
Divers	-	s.o.	-	201
Plaintes de citoyens	-	9 505	s.o.	s.o.
Information du grand public	-	6 152	s.o.	s.o.

**La mention s.o. signifie que les services correspondants ne sont plus assurés par la section ou qu'ils sont énumérés dans une autre catégorie.*

Étude des incidences environnementales

CHEF INTÉRIMAIRE : BRYAN BLUNT
1 agent de l'environnement

La Section de l'étude des incidences environnementales a pour mission de soumettre tous les projets du gouvernement provincial à une étude environnementale complète avant leur réalisation. Ces études environnementales sont obligatoires pour tous les projets du gouvernement provincial. Elles sont facultatives dans le cas des projets du secteur privé.

Le processus des études environnementales regroupe divers éléments :

- des relations avec les représentants des ministères et organismes officiels qui proposent le projet, afin de veiller à ce que tous les facteurs environnementaux soient pris en compte au cours de la planification du projet;
- une coordination entre les ministères du gouvernement afin de connaître les incidences éventuelles des projets à l'occasion d'une évaluation environnement préliminaire;
- la recommandation de modifications, afin d'atténuer les effets nocifs du projet sur l'environnement;
- la recommandation d'une étude complète sur les incidences environnementales, si l'évaluation préliminaire laisse apparaître des conséquences significatives, qu'il est impossible d'atténuer;

- l'établissement de directives particulières pour les projets, afin d'aider ceux qui proposent un projet à faire une évaluation environnementale;
- la révision de l'évaluation et la recommandation de mesures de contrôle adéquates, si l'évaluation environnementale prévoit des incidences à long terme ou d'autres problèmes;
- la coordination de la participation du grand public, s'il y a lieu, au processus de révision; et
- le contrôle des projets approuvés, pour s'assurer qu'ils respectent les mesures de réduction des risques et pour qu'on continue de consulter les organismes chargés de la réglementation dans ce domaine.

En 1984-1985, le personnel de la Section de l'étude des incidences environnementales est intervenu dans l'étude d'un projet agricole, d'un projet de lutte contre les inondations, un pont autoroutier, le déplacement de routes, un ouvrage hydro-électrique, plusieurs lignes de transport de l'électricité et la réglementation du niveau des eaux pour un ouvrage hydro-électrique dans le nord du Manitoba.

Voici, pour l'exercice écoulé, les principaux points sur lesquels portent les activités d'évaluation et d'examen des projets :

- Un plan d'étude a été établi pour la centrale de Limestone en collaboration avec des industriels provinciaux et Hydro Manitoba; un processus d'étude a été amorcé et met l'accent sur des mesures intensives de contrôle et de réduction des risques environnementaux.
- Le personnel de la Section de l'étude des incidences environnementales a pris des contacts avec des représentants de l'Aluminum Company of America (Alcoa) et leur a fait connaître les grandes lignes des règlements de la province en matière d'étude des incidences environnementales.
- Des directives ont été définies et diffusées pour l'évaluation du projet de lutte contre les inondations de la Roseau.
- Les directives pour l'étude environnementale de la ligne de transport d'énergie de Mandan ont été mises au point.
- Un projet de directives a été élaboré pour la fabrication et le transport de l'hydrogène combustible.

Outre l'étude habituelle de projets dans le cadre du processus d'évaluation et d'examen des incidences environnementales et la mise au point de directives pour différentes activités, la section a également participé à plusieurs autres réalisations en 1984-1985.

Elle a en effet préparé un projet de politique en matière d'utilisation des terres et a coordonné les analyses du ministère sur des énoncés de planification de base et des plans d'aménagement. En outre, une fonction auxiliaire pour le Conseil de planification interministériel (CPI) a été assurée grâce à la mise au point et à la mise en oeuvre d'initiatives environnementales dans le cadre du processus provincial de planification de l'utilisation des terres.

La section est également intervenue dans certaines réalisations particulières en 1984-1985. Elle a coordonné les activités provinciales de surveillance du laboratoire de recherche souterrain (LRS) de Énergie Atomique du Canada Ltée. Elle a également diffusé un rapport de situation sur les activités interprovinciales d'aménagement du lac Shoal et a apporté son concours au ministère pour les questions d'étude des incidences environnementales.

Étude des incidences environnementales Panorama des activités

Projet	Partie intéressée	Situation
Déplacement de la route 304	Voirie	Surveillance des travaux exigée
Digues — Vallée de la rivière Rouge	Ressources hydrauliques	Surveillance des travaux exigée
Digues de Ste-Rose-du-Lac et de Souris	Ressources hydrauliques	Évaluation environnementale préliminaire satisfaisante
Pont du canal ouest de Baker's Narrows	Voirie	Évaluation environnementale préliminaire en cours
Projet agricole	Ressources hydrauliques	Évaluation environnementale préliminaire en cours
Pasquia Polder III		
Approvisionement en eau de Carman	Ressources hydrauliques	Évaluation environnementale préliminaire satisfaisante
Approvisionnement en eau d'Altona	Ressources hydrauliques	Évaluation environnementale préliminaire satisfaisante
Centrale de Limestone	Hydro-Manitoba	Étude des incidences environnementales en cours
Ligne de transport d'énergie de Gillam à Churchill	Hydro-Manitoba	Étude des incidences environnementales en cours
Dérivation du Churchill	Hydro-Manitoba	Surveillance des travaux exigée
Projet de lutte contre les inondations de la Roseau	Ressources hydrauliques	Étude des incidences environnementales en cours
Plan quinquennal d'exploitation de la dérivation du Churchill	Hydro-Manitoba	Projet annulé
Électrification du Centre-Nord	Hydro-Manitoba	Évaluation environnementale préliminaire en cours
Ligne de transport d'énergie	Hydro-Manitoba	Étude des incidences environnementales en cours
(230 kV) de Letellier à St-Léon	Voirie	Évaluation environnementale préliminaire en cours
Route 373 traversant la Minago		
Station Richer de 230 kV	Hydro-Manitoba	Évaluation environnementale préliminaire en cours
Réaménagement de la route 364 est	Voirie	Évaluation environnementale préliminaire satisfaisante

Programme de contrôle des pesticides

CHEF : K.W. PLEWS
2 agents de l'environnement

Les activités de ce Programme ont pour but de veiller à l'utilisation correcte et efficace des pesticides, afin de réduire au minimum leurs effets défavorables sur la santé publique et l'environnement.

Ces activités comprennent :

- la mise en application du Règlement 156/74 du Manitoba dans le cadre de la **Loi sur la protection de l'environnement,** du Règlement 41/83 du Manitoba sous le régime de la **Loi sur les produits antiparasitaires et les engrais chimiques,** et des ordonnances de la Commission de protection de l'environnement sur l'utilisation des pesticides;
- des conseils techniques aux ministères du gouvernement, aux sociétés municipales et aux entreprises;
- la gestion de l'élimination des contenants pour pesticides, ainsi que du système de ramassage et d'élimination des résidus;
- la participation à la formation des marchands de pesticides et des entrepreneurs qui font l'épandage de ces produits; et
- l'aide apportée aux sociétés municipales pour établir des relevés cartographiques des aires de reproduction des moustiques et pour éliminer les larves.

En 1984-1985, le personnel a participé massivement à la mise sur pied de programmes de lutte contre les mouches noires parasitaires en milieu rural. Il a également participé à l'élaboration et à la réalisation d'un processus de consultation du grand public préalable à la mise au point d'un nouveau règlement (Pesticide Use Permit Regulation) dans le cadre la Loi sur la protection de l'environnement. Ce nouveau règlement, qui sera mis en application au printemps 1986, permettra de mieux contrôler l'utilisation des pesticides sur les terrains fréquentés par le grand public.

En outre, le personnel chargé du Programme de contrôle des pesticides siège à plusieurs comités et notamment : la Canadian Association of Pesticide Control Officials; le Comité consultatif sur les pesticides (Agriculture Manitoba); le Comité interministériel sur les pesticides; le Comité sur l'élimination des contenants de produits chimiques (Agriculture Manitoba); et le Comité consultatif sur la lutte contre les moustiques parasitaires.

Programme de contrôle des pesticides Panorama des activités

	1983-1984	1984-1985
Inscriptions au Programme dans le cadre du R.M. 156/74	242	131
Ordonnances émises par la Commission de protection de l'environnement	132	22
Ordonnances en cours de la Commission de protection de l'environnement	-	132
Contenants à pesticides recueillis	200 000	170 800
Sites provinciaux de collecte	-	128
Résidus de pesticides recueillis par le Service de contrôle de la qualité de l'environnement	13 000 L.	14 350 L.
Études de plaintes	-	23
Poursuites intentées contre des marchands (qui ont abouti)	3	1

Protection contre les radiations

CHEF : A.M. SOURKES

La Section de la protection contre les radiations, de la Fondation manitobaine de traitement du cancer et de la recherche cancérologique, offre un large éventail de services au minstère.

Voici un aperçu de ces services :

- inspection des appareils de radiographie partout au Manitoba et vérification de leur bonne utilisation;
- étude et analyse des cas de surexposition aux radiations venant de diverses sources;
- services-conseils au ministère;
- interventions d'urgence en cas d'accidents survenant au Manitoba et dus à l'utilisation ou au transport de radio-isotopes;
- réalisation d'un programme de contrôle des radiations dans l'environnement, notamment pour les eaux souterraines dans les voisinage du Laboratoire de recherche souterrain (LRS) dans le sud-est du Manitoba;
- administration du règlement sur la protection contre les rayons X (nº 207/79) dans le cadre de la **Loi sur la santé publique;**
- mise en application du règlement 207/77 sous le régime du chapitre W-210 de la **Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail;** et
- les réponses aux demandes de renseignements sur les radiations, venant de groupes ou d'associations et du grand public.

En 1984-1985, la première activité de cette section en vertu de règlement sur la protection contre les rayons X a été l'inspection des appareils de radiographie au Manitoba. La section a continué de jouer le rôle d'intermédiaire pour le service de contrôle des radiations, en ce qui concerne les plaques à dosimètre thermoluminescent utilisées par les 4 500 travailleurs exposés aux rayons X dans l'ensemble de la province. Ce rôle consiste à s'assurer que ce service est bien utilisé par les 550 groupes en cause, à inscrire ou rayer des groupes au besoin, à enquêter sur les cas d'exposition excessive et à faire des récapitulatifs annuels sur toutes les radioexpositions.

Au total, 551 inspections ont été réalisées dans le secteur des radiations non ionisantes, sous le régime de la **Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail.** Environ 70 pour cent de ces inspections se sont déroulées dans des établissements industriels et commerciaux, et 30 pour cent dans des installations médicales et paramédicales. Voici, au cours des inspections qui ont eu lieu en 1984-1985, les dispositifs émetteurs de radiations non ionisantes et peut-être dangereuses qui ont été vérifiés :

- appareils de chauffage par induction, séchoirs à haute fréquence pour colle, séchoirs à cuir, réchauffeurs, appareils d'étanchage et dispositifs diathermiques;
- appareils de fabrication de plaques à éclairage ultraviolet, lignes bleues, lampes de sérigraphie et d'appareils photos;
- lampes de séchage de l'encre et lampes de bronzage;
- appareils de thérapie aux ultrasons;
- appareils au laser utilisés dans la construction, l'industrie, la recherche, l'ophtalmologie et la démonstration.

En plus de ces travaux d'inspection et d'analyse, 25 dossiers d'information ont été envoyés à des groupes et des personnes intéressés, afin de répondre à des demandes de renseignements sur les radiations de terminaux à écran de visualisation. La section a également répondu à un certain nombre de demandes de renseignements venant du grand public sur les questions de radiations ionisantes et non ionisantes, en plus de donner, sur demande, des conférences sur la sécurité en matière de radiations.

La section a effectué une analyse-sondage par ressuage pour des titulaires de permis d'équipements radioactifs, en plus de concevoir, d'inspecter et d'homologuer de nouveaux écrans de protection contre les rayons X.

Le programme de contrôle des radiations dans l'environnement et notamment dans les eaux souterraines et les eaux de surface au voisinage du Laboratoire de recherche souterrain (LRS) dans le sud du Manitoba s'est poursuivi. Ces travaux ont été étendus aux demandes d'analyse de prélèvements adressées par les habitants de la région. La section a également participé au débat du nouveau comité directeur du LRS.

Étant donné les préoccupations exprimées sur la présence du radon dans certains foyers, le comité consultatif de la section s'est intéressé à ce problème. De plus, la section a continué de participer au débat du comité technique national sur la gestion des déchets à faible teneur en radioactivité.

Section de la protection contre les radiations Panorama des activités

Activité	1983-1984	1984-1985
Agréments pour la conception des écrans de protection	104	104
Inspections des écrans de protection	49	41
Enquêtes sur les risques des dosimètres	59	58
Analyses de prélèvements par ressuage	235	262
Réponses au public	292	484
Conférences sur la sécurité en matière de radiations	29	21
Sondages par la poste de centres de soins dentaires	510	489
Inspections d'appareils émettant des radiations non ionisantes	810	551
Inspections de machines de radiographie	642	630
Inspections diverses	s.o.	22

Gestion de l'environnement

Normes et études sur la qualité de l'environnement

CHEF : M. MORELLI
3 chefs de section
15 agents de l'environnement
2 spécialistes en informatique
2 commis

La Section des normes et études sur la qualité de l'environnement s'occupe de définir les objectifs en matière de qualité de l'environnement.

Ses activités comprennent :

- la recommandation d'objectifs en matière de qualité de l'environnement;
- l'étude des divers écosystèmes du Manitoba et l'évaluation de leur qualité;
- la recommandation de solutions pour résoudre ou atténuer les problèmes d'environnement;
- des conseils techniques sur les problèmes de la qualité de l'air, des eaux et des terres, au ministère, à la Commission de protection de l'environnement, à d'autres organismes provinciaux ou fédéraux et au grand public;
- la représentation du ministère au sein de comités, de groupes de travail et de conseils fédéraux et provinciaux discutant des aspects techniques de la gestion de l'environnement; et
- une aide technique au ministère pour le traitement informatique.

En 1984-1985, les activités de la Section des normes et études sur la qualité de l'environnement ont été regroupées en trois sous-sections :

- Normes et études sur la qualité de l'air et services informatiques
- Normes et études sur la qualité de l'eau
- Normes et études sur la qualité des terres.

1. Normes et études sur la qualité de l'air et services informatiques

Cette section s'occupe de surveiller la qualité de l'air de la province et réalise les études appropriées. Elle énonce également les normes adaptées à la protection de l'environnement et de l'hygiène publique, en plus de fournir les services informatique demandés par le ministère.

Les objectifs de la section sont atteints grâce aux activités suivantes :

- l'élaboration et la mise à jour des objectifs et des directives du Manitoba, en matière de qualité de l'air, portant notamment sur les polluants atmosphériques qui sont des sujets de préoccupation;
- la surveillance de la qualité de l'air dans les zones urbaines et au voisinage de certaines industries, afin de veiller au respect des objectifs en matière de qualité de l'air;
- la détermination du taux de pollution et l'analyse des précipitations dans les zones sensibles, et ce, dans le contexte du Transport à distance de polluants atmosphériques et du contrôle des pluies acides;
- la réalisation de projets et d'études précis sur la qualité de l'air, en réponse à certaines préoccupations;
- la mise au point de modèles de dispersion, afin de prévoir les conséquences de la présence d'une source d'émanations polluantes sur les régions voisines;
- des services informatiques auxiliaires au ministère;
- un soutien technique au ministère, à la Commission de protection de l'environnement et à d'autres organismes provinciaux ou fédéraux, de même qu'au grand public, pour les questions relatives à la qualité de l'air et aux incidences des polluants sur l'environnement; et
- des conseils sur les solutions pour résoudre ou atténuer les problèmes d'environnement relatifs à la qualité de l'air.

Au Manitoba, deux grands programmes permanents permettent de surveiller la qualité de l'air : le Programme national de surveillance de la pollution atmosphérique et le Programme manitobain de contrôle des nuisances.

Dans le cadre du Programme de surveillance de la pollution atmosphérique, la qualité de l'air dans les zones urbaines a été contrôlée à partir de cinq stations à Winnipeg, Brandon, et St-François-Xavier. La surveillance des niveaux d'anhydride sulfureux, d'oxyde de carbone, d'ozone, de bioxyde d'azote, de particules en suspension et de plomb s'est effectuée à partir de Winnipeg et de Brandon. La qualité de l'air de Winnipeg a été étudiée grâce aux analyses faites à St-François-Xavier.

Les études sur la qualité de l'air ont été réalisées près de sources particulières de pollution atmosphérique dans le cadre du Programme manitobain de contrôle des nuisances. En 1984-1985, cette surveillance s'est exercée plus particulièrement à cinq endroits :

ENDROIT	POLLUANT
Hudson Bay Mining and Smelting Co. Ltd., Flin Flon	Anhydride sulfureux
INCO, Thompson	Anhydride sulfureux
Ressources forestières du Manitoba, The Pas	Sulfure d'hydrogène
Parc industriel, Brandon	Principaux polluants atmosphériques, dont l'ammoniaque

En outre, cette section a préparé les rapports suivants :

- 1983 Ambient Air Quality Results and Discussion;
- Preliminary Investigation of PHA Levels in Winnipeg;
- Sulphur Dioxide/Nitrogen Oxides Emission Inventory for 1981 and 1982; et
- Lead-in-Air Monitoring at Weston School.

Elle a également surveillé la qualité de l'air au voisinage d'une briqueterie et d'une usine de fabrication d'engrais.

Le personnel de la section a également prêté son concours à l'équipe d'intervention rapide du ministère dans le cas d'accidents environnementaux ou de déversements de polluants. Cette collaboration a parfois amené le personnel à utiliser l'unité mobile de surveillance pour les services auxiliaires analytiques sur place.

2. Normes et études sur la qualité de l'eau

Cette section étudie l'environnement aquatique au Manitoba. Son personnel surveille les eaux de surface, les sédiments, le biote aquatique et les effluents. Il accumule des renseignements et donne des conseils sur la qualité et la possibilité d'utilisation des eaux de surface pour la consommation, les loisirs, la pêche, l'industrie et la décomposition des déchets. Ces services sont offerts aux organismes du gouvernement, à la Commission de protection de l'environnement, aux municipalités, aux entreprises-conseils et au grand public.

La section mène les activités suivantes :

- elle soumet les objectifs révisés en matière de qualité des eaux de surface à la Commission de protection de l'environnement pour examen à l'occasion d'audiences publiques;
- elle étudie l'efficacité des mesures de contrôle des sources de pollution afin de veiller à la protection de l'environnement;
- elle analyse les eaux de surface à certains endroits;
- elle fournit des conseils techniques sur la qualité des eaux au ministère, aux autres organismes provinciaux et fédéraux et au grand public; et de résidus de métaux ou organiques dans la faune et la flore aquatiques.

En 1984-1985, les analyses effectuées sur les poissons et les sédiments ont porté sur les métaux toxiques et les biocides et ont été entreprises plus précisément à six stations :

- Emerson et St-Norbert, près de la Rivière Rouge;
- Lac Eaglenest, sur la Winnipeg;
- Souris, sur la Souris;
- Lac des Prairies, sur l'Assiniboine; et
- The Pas, sur la Saskatchewan.

La qualité bactériologique de 19 plages du Parc provincial Whiteshell et du lac Winnipeg a été surveillée à intervalles réguliers, Les stations de surveillance sont implantées à :

- La plage Betula, sur le lac Betula;
- La plage Dorothy, sur le lac Dorothy;
- Les plages Falcon et Faloma, sur le lac Falcon;
- La plage Nutimik, sur le lac Nutimik;
- La plage Star, sur le lac Star;
- La plage West Hawk, sur le lac West Hawk;
- Les plages Gimli, Grand Beach est et ouest, Hillside, Lester, Matlock, Patricia, Sandy Hook, Sans Souci et Winnipeg, ainsi que les stations de loisirs et de ski de la plage Victoria, sur le lac Winnipeg.

Le personnel a également réalisé une étude sur les niveaux naturels de radioactivité dans les eaux souterraines de la région du lac du Bonnet, en plus de préparer des cartes indiquant le degré de sensibilité des eaux aux pluies acides.

En outre, le document révisé portant sur les objectifs en matière de qualité des eaux et établi par cette section a été l'objet des audiences de la Commission de protection de l'environnement en 1984-1985.

Cette section a également préparé sept rapports manuscrits, trois rapports d'évaluation de la qualité des eaux, deux rapports de données sur la qualité des eaux et quatre brochures d'information diverses.

3. Normes et études sur la qualité des terres

Le personnel de la Section des normes et études sur la qualité des terres s'occupe des questions relatives à l'environnement terrestre. Pour s'acquitter de ses responsabilités, il poursuit les travaux suivants :

- il surveille l'environnement terrestre, les sols, la flore et la faune, afin de connaître l'efficacité des mesures de contrôle des sources de pollution;
- il détermine l'incidence de différents contaminants ou des aménagements industriels sur les sols, la flore et la faune;
- il met au point des directives afin de protéger l'environnement terrestre;
- il réalise des études précises sur l'environnement terrestre; et
- il fournit une assistance technique au ministère, à la Commission de la protection de l'environnement, aux autres services fédéraux et provinciaux et au grand public.

En 1984-1985, les études ont porté sur les effets de l'anhydride sulfureux et des métaux lourds sur l'écosystème forestier au voisinage des fonderies minières de Thompson et de Flin Flon. Dans le cadre de ces études, des premiers essais ont été réalisés pour le repeuplement des forêts.

Des études sur l'amoncellement de la neige ont également été réalisées dans le nord du Manitoba, dans le cadre d'un programme provincial de surveillance des pluies acides. La section a également mis au point des cartes indiquant le degré de sensibilité des sols aux pluies acides. Une surveillance par satellite (LANDSAT) de la végétation forestière a été réalisée dans la région de Thompson, en collaboration avec la Société INCO.

En outre, dans le cadre des activités de la section en matière de pluies acides, le personnel a présenté certains exposés sur le programme du Manitoba à des groupes scolaires et des citoyens intéressés.

La Section a également réalisé des études sur la teneur en plomb des sols à Brandon, Portage-la-Prairie, The Pas, Swan River, Dauphin, Selkirk et Steinbach. Elle a assuré un travail de coordination sur le problème des morceaux de gazon et des sols contaminés par le plomb dans la région de Weston, près de Winnipeg, et a fait un suivi de ces travaux. Une étude sur les quantités de mercure et de plomb dans les bleuets de la région de Flin Flon a également été réalisée.

Le personnel a de plus étudié l'incidence, sur le sol, d'une activité de préservation du bois à Roblin et a analysé le sol sur certains terrains de Thompson et de Spruce Point dans la région du lac Reed. Les conséquences de l'élimination des déchets de la mine de Spruce Point sur les terres voisines ont aussi été étudiées.

Le personnel a également testé des anticorps pour le virus de l'encéphalite équine de l'Ouest dans le sang d'oiseaux sauvages au Manitoba. Ces travaux font partie d'un programme permanent de surveillance de cette maladie.

Dans le cadre de l'Accord Canada-Manitoba sur l'étude et la surveillance de la pollution par le mercure dans le réseau de dérivation du fleuve Churchill, le personnel a surveillé la présence du mercure chez les carnivores aquatiques le long du canal de dérivation Churchill-Nelson.

Les effets éventuels des herbicides forestiers utilisés dans le cadre de travaux de recherche dans la province ont été étudiés.

Programme de gestion des déchets dangereux

COORDONNATEUR : E. YEE
6 agents de l'environnement
1 secrétaire administrative

Le Programme de gestion des déchets dangereux a pour but de créer un système de gestion complet des déchets dangereux et des marchandises dangereuses. Ce système permet d'assurer la protection de la santé publique et de l'environnement grâce à des méthodes appropriées de traitement et d'élimination des déchets dangereux. Ce Programme favorise en outre la diminution des déchets dangereux grâce à la réutilisation, au recyclage et à la récupération.

Le transport des marchandises dangereuses est un autre élément important du Programme de gestion des déchets dangereux qui veille à protéger le public.

Le personnel affecté au Programme de gestion des déchets dangereux s'acquitte des fonctions suivantes :

- il recueille des renseignements sur les déchets produits et éliminés par les sociétés du Manitoba;
- il examine les techniques modernes de traitement et d'élimination des déchets dangereux;
- il fait des analyses tests sur les décharges, les lagunes d'égout et les eaux souterraines pour savoir si elles sont contaminées;
- il définit les méthodes à utiliser pour repérer les déchets dangereux; et
- il collabore avec l'équipe d'intervention rapide en cas d'accident et de déversement.

En 1984-1985, les renseignements nécessaires à la mise au point d'un système de gestion des déchets dangereux au Manitoba ont été compilés. Les efforts déployés dans ce secteur ont notamment amené le personnel affecté à ce programme à :

- établir un inventaire des déchets dangereux;
- étudier les lagunes et les décharges;
- définir les méthodes de laboratoire pour le repérage des déchets dangereux; et
- suivre les progrès de la technologie moderne pour le traitement et l'élimination de ces déchets.

Les données recueillies auprès de 411 sociétés du Manitoba et d'autres sources ont été analysées afin que l'on puisse connaître la quantité de déchets dangereux produite chaque année, par catégorie de déchets, et selon la situation géographique et la nature du risque. Les méthodes actuelles d'élimination ont également été étudiées. Cette analyse a permis de cerner l'ampleur du problème sur lequel doit porter le système de gestion.

Une évaluation de 75 sites d'enfouissement actifs a été effectuée en tenant compte de 10 critères, notamment la topographie, la contamination des eaux souterraines, ainsi que la séparation et la supervision des déchets. Les déchets dangereux observables, par exemple les contenants de pesticides, ont également été relevés.

Vingt-huit lagunes d'égout ont fait l'objet d'analyses en vue de l'évaluation de leur degré actuel de contamination. Des essais ont été réalisés sur 36 substances, soit essentiellement des pesticides et des métaux lourds. Aucune des substances analysées n'a été repérée en quantité importante.

Les travaux de repérage des matières dangereuses ont augmenté au laboratoire W.M. Ward, ce qui a nécessité l'acquisition d'un nouveau matériel, et le perfectionnement du personnel.

Pour le traitement des déchets dangereux, on a aujourd'hui le choix entre un large éventail de techniques, chimiques ou autres, telles que l'incinération. En 1984-1985, le personnel a examiné ces techniques. La plupart des méthodes ne s'appliquent qu'à certaines substances et, quel que soit le traitement utilisé, y compris l'incinération, il reste toujours des résidus qui doivent être enfouis. Cette analyse a permis d'identifier huit types différents d'incinérateurs, qui pourraient être utilisés pour l'élimination des déchets dangereux. Le type recommandé pour le Manitoba devrait être à la fois souple, éprouvé et fiable.

En outre, dans le cadre de cette analyse, une technique fiable d'enfouissement des déchets a été étudiée. À partir de cette étude, on a défini ce que devrait être un site d'enfouissement sécuritaire au Manitoba.

La première étape du dépistage des déchets dangereux a été franchie cette année avec l'adoption, en août 1984, de la **Loi sur la manutention et le transport des marchandises dangereuses.** Une liste d'environ 3 000 marchandises dangereuses a été dressée. Cette liste fera l'objet du premier règlement qui se rapportera à cette loi.

Lorsqu'on a regroupé les aspects du transport et de la manutention des marchandises dangereuses dans la **Loi sur la manutention et le transport des marchandises dangereuses,** en août 1984, on a entamé un programme d'information du public essentiellement axé sur la distribution de renseignements ayant trait à l'élaboration du règlement sur le transport des marchandises dangereuses. Brochures et affiches ont été distribuées dans le milieu industriel et dans le public. Ce programme d'information s'est poursuivi au cours de l'année financière 1984-1985 et a concerné davantage les expéditeurs, les transporteurs et les fabricants de marchandises dangereuses.

Le personnel chargé de ce programme participe en outre activement et constamment à l'élaboration des règlements sur le transport des marchandises dangereuses et est représenté au sein du groupe de travail fédéral, provincial et territorial. Des réunions régulières de ce groupe permettent de mener à bien la rédaction des règlements, de préparer de la documentation destinée à informer le public et de créer des programmes visant à l'application et au respect de la législation. Un comité provincial interministériel sur les marchandises dangereuses a été créé afin d'aider à informer d'autres ministères du gouvernement provincial sur le transport des marchandises dangereuses.

Laboratoire de services techniques W.M. Ward

CHEF : W.T. GRIEVE
3 chefs de section
12 chimistes
1 biologiste
20 technologues
2 secrétaires administratives
1 magasinier

Le Laboratoire W.M. Ward est divisé en trois sections : les Méthodes et normes; l'Analyse minérale; et l'Analyse organique. En outre, il existe une sous-section, plus petite, de limnologie et de microscopie.

Ce laboratoire est chargé :

- de la réception des prélèvements envoyés par le ministère de l'Environnement, les autres ministères du gouvernement du Manitoba, des citoyens, la municipalité de Winnipeg, la G.R.C. et le Gouvernement du Canada;
- d'essais de routine afin de connaître l'incidence des polluants sur l'environnement au Manitoba et l'importance de ce problème;
- d'essais spéciaux pour prévoir les conséquences d'une surpulvérisation de pesticides ou d'herbicides, de déversements accidentels, d'incendies volontaires ou criminels, d'un abus de solvants et de la mauvaise utilisation de l'essence pour machinerie agricole;
- de la mise au point de méthodes d'analyse et de la vérification des résultats;
- de la participation à des programmes nationaux et internationaux d'échanges d'échantillons de référence;
- de la collaboration à la définition et à la mise en application de règlements en matière d'élimination des déchets et de normes concernant le traitement des eaux usées et la qualité de l'eau; et

- de témoigner devant les tribunaux chaque fois que des analyses en laboratoire sont citées comme preuves.

En 1984-1985, le Laboratoire W.M. Ward a reçu 22 120 échantillons et procédé à 155 784 analyses (59,2 pour cent des échantillons soumis ont été envoyés par le ministère).

Au sein du ministère, la Gestion de l'environnement a soumis 43,2 pour cent des échantillons, et Sécurité et Hygiène du travail 16 pour cent. Les essais effectués sur ces échantillons ont permis de définir et de mettre en application des normes se rapportant à l'environnement et à l'hygiène en milieu de travail.

Laboratoire W.M. Ward
Panorama des activités

Client	Nombre d'échantillons	Nombre d'analyses	Unités de travail en laboratoire
Gestion de l'environnement			
A. Services de gestion de l'environnement			
a) Normes et études sur la qualité des terres	1 896	8 082	46 167
Consultation et mise au point			10 000
b) Normes et études sur la qualité de l'air	2 016	9 278	82 338
Consultation et mise au point			50 000
c) Normes et études sur la qualité de l'eau	1 468	17 035	442 498
Consultation et mise au point			30 000
d) Déchets dangereux	55	1 980	60 830
Consultation et mise au point			45 000
B. Services de contrôle de la qualité de l'environnement			
a) Contrôle de la pollution atmosphérique	156	200	10 972
b) Contrôle de la pollution des eaux	2 444	18 565	127 200
Consultation et mise au point			20 000
c) Inspection	974	11 654	81 929
Consultation et mise au point			30 000
d) Gestion des déchets	537	6 018	98 212
Consultation et mise au point			30 000
C. Sécurité et hygiène du travail	3 548	7 844	121 336
Consultation et mise au point			50 000
D. Commission de protection de l'environnement	12	241	67
Totaux pour le ministère	13 106	80 680	1 336 549

Laboratoire W.M. Ward
Panorama des activités

Client	Nombre d'échantillons	Nombre d'analyses	Unités de travail en laboratoire
Autres ministères du gouvernement provincial			
Agriculture	2 475	25 445	114 022
Consultation et mise au point			20 000
Ressources naturelles	1 194	16 223	80 908
Consultation et mise au point			15 000
Finances	846	846	30 540
Consultation et mise au point			20 000
Services du gouvernement	188	824	13 590
Travail	139	141	28 947
Consultation et mise au point			20 000
Santé	153	354	7 302
Énergie et Mines	92	984	5 107
Affaires du Nord	4	43	128
Sociétés de la Couronne			
Société d'assurance publique du Manitoba	33	33	6 600
Consultation et mise au point			1 500
Hydro-Manitoba	188	266	6 777
Consultation et mise au point			1 500
Autres			
Grand public	2 953	26 823	98 369
Consultation et mise au point			55 000
Médecins exerçant en cabinet privé	232	246	3 062
G.R.C.	84	205	3 139
Police de la municipalité de Winnipeg	6	6	1 060
Municipalité de Winnipeg	66	86	7 197
Comité sur la sécurité et la santé des travailleurs	6	6	1 620
Gouvernement du Canada	355	2 573	12 211
Consultation et mise au point			3 000
Divers			345 472
Totaux pour l'exercice	22 120	155 784	2 238 600

Sécurité et hygiène du travail

DIRECTEUR : J.E. REIMER
1 secrétaire administrative

Le premier rôle de cette direction consiste à repérer et à éliminer ou contrôler les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs du Manitoba. Cette division s'acquitte de ce rôle en inspectant directement les établissements de travail et en consultant employeurs et employés.

La direction comprend cinq services : Inspection de la sécurité et de l'hygiène, Éducation, Hygiène industrielle, Inspection des mines et Médecine du travail. Elle s'occupe de la mise en application du chapitre W-210 de la **Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail** et de ses 15 règlements, ainsi que du règlement sur l'exploitation des mines dans le cadre de la **Loi sur les mines.**

La collaboration entre les travailleurs et les employeurs est essentielle dans la prévention des accidents et des maladies du travail. En conséquence, la direction axe nombre de ses activités sur la prestation de services d'éducation et d'aide technique aux comités de sécurité et d'hygiène et encourage fortement l'éducation des travailleurs et employeurs en matière de sécurité et de santé.

Elle offre également des conseils médicaux aux autres ministères du Gouvernement, aux médecins d'entreprises et au grand public.

Génie industriel

INGÉNIEUR EN SÉCURITÉ DU TRAVAIL : GRANT McCAUGHEY

L'ingénieur en sécurité du travail exerce les fonctions d'expert-conseil technique. Il offre des services d'évaluation technique des risques en milieu de travail, risques qui peuvent être difficiles à cerner ou très complexes. Ces services sont offerts dans toute la province et des recommandations particulières sont données afin d'améliorer la sécurité et l'hygiène en milieu de travail.

Le Service du génie industriel s'acquitte des fonctions suivantes :

- services de consultation et évaluations techniques visant à améliorer la sécurité et l'hygiène au travail;
- élaboration de nouveaux règlements et codes de travail, et
- examen des règlements, normes de sécurité nationales et autres en matière de sécurité et d'hygiène, en collaboration avec les autres ministères du gouvernement.

Les dossiers de 1984-1985 ont notamment porté sur l'étude de la conception et de l'utilisation du matériel mobile, des dispositifs de levage, des échafaudages, des scènes pivotantes, des structures d'appui provisoires, des systèmes de production automatisés, des structures de soutènement pour les travaux de creusage, et enfin, des ouvrages électriques en utilisation.

Des enquêtes précises ont été réalisées sur certains projets où sont survenus des incidents et des accidents graves. Pour un de ces projets, la défaillance d'une dalle en béton précontraint a entraîné la mise au point de normes de conception améliorées pour ce type d'ouvrage.

En 1984-1985, la Partie I des règlements de la construction a été adoptée. Cette partie porte sur cinq éléments essentiels dans le secteur du bâtiment, à savoir : le matériel de protection des travailleurs, l'entretien ménager, les garde-fous, la manutention et le stockage des matériaux et les services provisoires. L'élaboration de la Partie II de ces règlements s'est poursuivie et les consultations publiques sont en cours. L'élaboration de cette partie des règlements a demandé une étroite collaboration avec le Comité de sécurité de la construction du Conseil consultatif sur la sécurité et l'hygiène du travail.

Des directives ont également été mises au point pour la conception de systèmes permanents pour le lavage des fenêtres, de même que pour les règlements concernant la sécurité des travailleurs sur les toits des bâtiments.

En plus d'élaborer des règlements, l'ingénieur de la sécurité du travail a exercé les fonctions de président du Comité d'élaboration des règlements de la direction et a siégé au sein du Comité des règlements du ministère. Il en a résulté la formulation d'un processus détaillé de mise au point des règlements. Ce processus est désormais utilisé par le ministère afin de faciliter les modalités de définition des règlements et d'en favoriser l'uniformité.

Grâce à ce service, la direction de la Sécurité et de l'Hygiène du travail a continué de participer activement aux projets interministériels. Elle a joué un rôle prépondérant dans l'adoption d'un règlement pour la réduction obligatoire de la vitesse près des chantiers de construction ou de réparation de routes, afin d'assurer la sécurité des travailleurs. Elle a également continué de travailler en étroite collaboration avec l'Association canadienne de normalisation pour la mise au point de normes nationales.

Inspection de la sécurité et de l'hygiène du travail

CHEF : C.A. YOUNGER
4 superviseurs
20 agents de sécurité et d'hygiène
(dont les bureaux de district de The Pas et de Brandon)
1 secrétaire administrative

Par le biais de ses activités d'inspection des lieux de travail de la province, l'Inspection de la sécurité et de l'hygiène du travail repère les risques visibles ou présumés et rend des arrêtés ou formule des recommandations afin de faire respecter la ***Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail.*** *Ce service se divise en deux sections : la construction et l'industrie.*

Pour s'acquitter de son mandat, l'Inspection de la sécurité et de l'hygiène du travail :

- donne des conseils dans le domaine des méthodes et des conditions de travail;
- offre des cours de sensibilisation à la sécurité et à l'hygiène du travail aux employeurs et à leurs employés; et
- assure la formation des comités sur la sécurité et la santé des travailleurs.

L'Inspection de la sécurité et de l'hygiène du travail assure, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, des services d'intervention en cas d'accidents du travail, de plaintes et autres. Son action s'inscrit dans le cadre du système général d'intervention du ministère en cas d'accidents. L'Insection répond également aux plaintes et aux demandes de renseignements des travailleurs et des employeurs, et offre des conseils pour améliorer la sécurité des méthodes et des conditions de travail.

En 1984-1985, elle a accordé une priorité absolue à la constitution de comités de sécurité et d'hygiène dans les secteurs de l'industrie et de la construction. En outre, des ressources considérables ont été consacrées à l'élaboration des règlements. Le règlement concernant les travailleurs isolés et un code à ce sujet ont été mis au point et adoptés en 1984-1985.

Afin d'assurer un meilleur accès aux dossiers de la Commission des accidents du travail, contenant les statistiques les plus récentes sur les accidents, une liaison informatique a été créée. Un travail considérable a été réalisé en 1984-1985 afin de faciliter cette liaison.

Inspection de la sécurité et de l'hygiène du travail Panorama des activités

	1983-1984	1984-1985
Inspections et enquêtes	9 242	6 525
Ordonnances d'amélioration des conditions	9 510	3 904
Ordonnaces de cessation de travail	79	62
Avertissements de cessation de travail	197	149

Hygiène industrielle

CHEF : J.D. ELIAS
8 hygiénistes industriels
1 secrétaire administrative

Le Service de l'hygiène industrielle assure le contrôle et l'évaluation des milieux de travail et se préoccupe plus particulièrement des problèmes de stress, que les causes en soient chimiques, physiques, biologiques, ergonomiques ou sociales. Elle consulte également les travailleurs qui ont déjà subi les effets néfastes de ces conditions de travail.

Pour s'acquitter de ses fonctions, le personnel de la direction :

- fait des prélèvements et mesure le niveau des agents physiques, chimiques et biologiques sur le lieu de travail;
- interprète les données pour les employeurs et employés;
- fournit des conseils techniques sur la qualité de l'environnement professionnel;
- formule des recommandations ou des ordonnances afin de réduire le plus possible les conditions défavorables à la sécurité ou à l'hygiène en milieu de travail;
- collabore à l'examen et à l'élaboration des principes et des projets de loi;
- apporte une aide technique aux responsables de la sécurité et de l'hygiène; et
- participe aux programmes de formation des travailleurs.

En 1984-1985, les principaux travaux ont porté sur les règlements concernant l'amiante, les premiers soins, la protection de l'ouie, ainsi que l'hygiène du travail et la peinture appliquée par pulvérisation. Un code a été adopté pour les vêtements protecteurs à l'intention des pompiers et un programme d'étude a été lancé sur le syndrome des grands immeubles.

Le service participe régulièrement à l'étude des produits cancérigènes, des poussières, des émanations, des brouillards et gaz toxiques, des poussières nuisibles et s'intéresse à l'ergonomie en milieu de travail. Le personnel mène également des consultations, soit sur ces facteurs, soit sur d'autres questions, en collaboration avec des groupes interdisciplinaires et des représentants du gouvernement, des milieux patronal et syndical et du grand public.

En 1984-1985, 214 études d'hygiène industrielle ont été réalisées. Le personnel a également participé à de nombreuses consultations sur les problèmes en milieu de travail avec des travailleurs, des employeurs, des professionnels et des groupes ou associations intéressés. Il a aussi assisté à des séminaires orgainsés par la direction ou par des établissements d'enseignement postsecondaire ou des groupes intéressés.

Éducation

CHEF : DAN MARS
4 agents d'éducation
1 secrétaire administrative

L'éducation en matière de sécurité et d'hygiène du travail est primordiale pour assurer la sécurité et l'hygiène du travail au Manitoba.

Afin d'atteindre cet objectif, le service :

- met du matériel pédagogique à la disposition des travailleurs, des employeurs, des syndicats, des associations, du personnel de sécurité et du grand public, et organise des cours et des séminaires;
- propose du matériel pédagogique (pour aider au dépistage et à la prévention des risques en milieu de travail) aux étudiants et professeurs dans les écoles, les collèges communautaires et les universités, et collabore de plus aux divers programmes consacrés à la sécurité et à l'hygiène en milieu de travail;
- fournit du matériel pédagogique au personnel du ministère de l'Environnement ainsi qu'aux autres ministères, conseils et organismes du gouvernement provincial;
- fournit du matériel pédagogique au milieu agricole;
- se tient au courant des nouveautés en matière de sécurité et d'hygiène du travail aux niveaux provincial, national et international; et
- collabore à la rédaction des lois et des règlements.

En 1984-1985, le service a organisé des séminaires de sensibilisation aux questions de sécurité et d'hygiène du travail, aux techniques d'enquête sur les accidents et blessures au travail, aux méthodes de vérification de la sécurité et d'inspection des établissements, au problème de l'accès aux espaces restreints et aux sites d'excavation, de la protection de l'ouie, des opérations de levage au moyen de chaines, ainsi que sur l'inspection de ces opérations, et enfin sur la sécurité et l'hygiène en milieu agricole.

Il a aussi organisé 86 séminaires de niveau I pour les comités sur la sécurité et la santé des travailleurs. Ces cours ont porté sur la création des comités, leur rôle et leurs attributions dans le cadre de la **Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail,** ainsi que sur les causes des accidents, le contrôle de la sécurité en milieu de travail et l'inspection des établissements.

Dans le secteur scolaire, collégial et universitaire, 120 séminaires ont été organisés sur le dépistage et la prévention des risques en milieu de travail, auxquels il faut ajouter 70 séminaires sur la sécurité et l'hygiène du travail et 33 séminaires dans le secteur de l'industrie.

En outre, 14 séminaires se sont déroulés sur les questions de sécurité et d'hygiène dans le domaine de l'agriculture.

Au total, 323 séminaries ont donc été oganisés dans la province. En tout, 8 977 personnes ont participé à ces journées.

Service de l'éducation Panorama des activités

	1983-1984	1984-1985
Séminaires sur la sécurité et l'hygiène du travail	181	70
Séminaires concernant les comités sur la sécurité et la santé des travailleurs	103	86*
Séminaires dans le secteur de l'éducation	128	120
Réunions dans le secteur industriel	12	33
Séminaires sur la sécurité et l'hygiène en agriculture	17	14
Total des séminaires de formation	441	323

Les modifications à la **Loi sur la Sécurité et l'hygiène du travail, adoptées en 1984, ont eu pour effet de changer la durée des séminaires concernant les comités sur la sécurité et la santé des travailleurs : ceux-ci ne seront plus offerts par sessions d'une journée mais par sessions de deux jours.*

Médecine du travail

CONSEILLER EN MÉDECINE DU TRAVAIL : DR. W. KRYWULAK (avril à septembre 1984)
DR. P. WARNER (octobre 1984 à mars 1985)

Ce conseiller s'aquitte des fonctions suivantes :

- il tient la direction au courant de l'évolution de la médecine du travail;
- il analyse les problèmes de santé actuels ou qui pourraient se poser aux travailleurs et recommande des mesures préventives ou correctrices;
- il agit à titre d'autorité médicale dans le cadre de la **Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail** pour l'examen physique des travailleurs et la délivrance de permis sous le régime du règlement sur la fibrose et la silicose;
- il conseille le personnel de la direction sur les questions médicales relatives aux travailleurs et aux milieux de travail;
- il donne des conseils médicaux dans le domaine de la médecine du travail aux médecins d'entreprises, aux ministères du gouvernement et au grand public;
- il énonce, sur les questions médicales, des recommandations compatibles avec les objectifs de la **Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail;**
- il exerce les fonctions de conseiller médical auprès de la Commission de contrôle de l'énergie atomique;
- il exerce les fonctions d'inspecteur médical dans le cadre du règlement provincial sur les radiographies et examine les données soumises par les services de la protection contre les radiations de la Fondation de traitement du cancer et de recherche en cancérologie; et
- il s'acquitte de tous les autres travaux que peuvent demander la Loi ou la direction;

En 1984-1985, le conseiller en médecine du travail a continué de faire appliquer le règlement sur la silicose (R.M. 209/77), qui exige de soumettre à un contrôle médical les travailleurs exposés à des poussières de fibres provenant de la silice et de l'amiante. Au total, 2 018 radiographies et contrôles des poumons ont été réalisés. En outre, ce programme a été considérablement remanié afin de permettre que la fréquence des contrôles soit plus adaptée au niveau de risques des groupes (faible ou élevé).

Des conférences médicales ont été données à l'intention des médecins d'entreprises, des usines, des travailleurs et des groupes intéressés. Les problèmes de santé dans les différents milieux de travail ont fait l'objet de fréquentes discussions. De plus, un examen détaillé des dossiers du personnel exposé à des radiations ionisantes a été effectué au moins une fois par trimestre.

Le service a continué de collaborer étroitement avec les responsables de la santé de la Commission des accidents du travail et de Santé Manitoba. Il a également apporté son concours à l'organisation de visites d'entreprises à l'intention de groupes d'étudiants en médecine.

Inspection des mines

CHEF : RON GLASSFORD
2 ingénieurs des mines pour les districts
1 ingénieur en écologie minière
6 inspecteurs des mines
1 instructeur en sauvetage minier
3 secrétaires administratives

Le personnel de l'Inspection des mines dépendait auparavant de la Direction des mines du ministère de l'Énergie et des Mines. Il est rattaché au ministère de l'Environnement depuis de 1er avril 1984.

L'Inspection des mines assure l'inspection courante de toutes les exploitations minières de la province, afin de veiller à ce qu'elles respectent les lois, les règles d'ingénierie et les normes les plus rigoureuses de sécurité et d'hygiène pour les travailleurs des mines. Des inspecteurs sont en poste à Thompson, Leaf Rapids, Snow Lake et Flin Flon, de même qu'à Winnipeg.

Parmi les activités de l'Inspection des mines figurent :

- l'inspection courante des mines d'extraction de métaux et des installations de surface, des mines à ciel ouvert et des carrières, des exploitations de tourbe, des chantiers de forage au diamant et des mines abandonnées;
- l'émission d'ordonnances pour la correction des éléments qui ne respectent pas les règlements ou les règles de l'art, et le suivi des corrections demandées;
- la réalisation d'études écologiques dans les exploitations minières et l'évaluation du matériel, des méthodes et des techniques utilisés par les sociétés minières dans leurs propres études;
- les enquêtes sur les accidents, les évènements exceptionnels, les plaintes et les sujets de préoccupation, afin d'en connaître les causes et de prendre des mesures pour résoudre ces problèmes, ou empêcher qu'un accident se produise à nouveau;
- un service de conseils et d'aide, l'organisation de cours de formation, et un appui technique pour les comités sur la sécurité et la santé des travailleurs;
- la délivrance de permis pour les opérateurs d'engins de levage et les magasins d'explosifs;
- la conservation des dossiers sur les accidents survenus dans les mines et ceux qui étaient dûs à des problèmes de câbles de levage; et

- la réalisation d'évaluations techniques sur les nouvelles exploitations minières et le matériel à utiliser.

En 1984, environ 6 000 travailleurs ont travaillé dans les mines du Manitoba. En 1984-1985, le personnel de l'Inspection des mines a réalisé 881 inspections et enquêtes dans les mines à la suite d'accidents ou de plaintes.
Ce personnel a également effectué 127 études sur l'environnement dans des mines, anciennes ou nouvelles.

Au total, 1 037 ordonnances d'amélioration et 22 ordonnances de cessation de travail ont été émises parce qu'il y avait des risques pour la sécurité et la santé des travailleurs.

Inspection des mines
Panorama des activités

	1983-1984	1984-1985
Inspections et enquêtes réalisées	895	881
Études écologiques réalisées	89	127
Ordonnances d'amélioration émises	1 020	1 037
Ordonnances de cessation de travaux émises	14	22

Bureau des conseillers ouvriers

DIRECTEUR : J.A. McNEVIN
7 conseillers ouvriers
2 secrétaires administratives

Le Bureau des conseillers ouvriers a été constitué le 30 juin 1982. Il aide et représente les travailleurs ou les personnes à leur charge à l'occasion des appels interjetés auprès de la Commission des accidents du travail. Le Bureau des conseillers ouvriers a son siège à Winnipeg; il a aussi des bureaux régionaux à Brandon, Flin Flon/Le Pas et Thompson.

Le Bureau des conseillers ouvriers a pour fonction essentielle de veiller à ce que les travailleurs reçoivent les avantages auxquels ils ont droit en vertu de la ***Loi sur les accidents du travail.*** *Il a également pour but d'aider les travailleurs à comprendre le système d'indemnisation et le processus d'appel.*

Aussi, le Bureau des conseillers ouvriers doit-il :

- conseiller les travailleurs sur les possibilités d'appel;
- collaborer avec les organismes représentant les travailleurs pour les aider à connaître leurs droits en vertu de la Loi;
- organiser des programmes de formation à l'intention des personnes et des organismes intéressés;
- concrétiser les décisions de la Commission des accidents du travail;
- travailler avec les milieux médicaux pour veiller à la qualité de l'information soumise à la Commission; et
- aider à la réadaptation des travailleurs blessés.

En 1984-1985, le personnel du Bureau a collaboré à la préparation d'un document audiovisuel qui explique en détail le système d'indemnisation et le rôle des conseillers ouvriers. Ce document a été utilisé surtout dans le cadre d'un programme de formation pratique pour sept membres de syndicats.

Ce programme, qui a coûté 325 000 $, a été réalisé en collaboration avec le Syndicat des employés du gouvernement du Manitoba et la Fédération des travailleurs du Manitoba et a été financé par le Fonds manitobain de soutien à l'emploi.

Ce programme de formation avait pour objectif d'aider d'une part les syndicats à acquérir les compétences nécessaires dans le domaine de l'indemnisation des travailleurs accidentés, et d'autre part le Bureau de conseillers ouvriers à régler les cas en attente. Les stagiaires, qui venaient de divers syndicats, ont bénéficié d'un cours de formation pratique de trois mois, suivi pendant neuf mois de travaux sur des cas particuliers. Une partie de cette formation s'est déroulée dans les bureaux régionaux.

Le personnel du Bureau a également participé à un certain nombre d'activités pour le grand public au cours de l'année.

Bureau des conseillers ouvriers
Panorama des activités

	Siège principal		Bureaux régionaux	
	1983-1984	1984-1985	1983-1984	1984-1985
Demandes de renseignements par téléphone	27 653	*	6 375	*
Nouveaux cas	911	691	284	543
Cas réglés	765	299	145	519
Dossiers réouverts	66	53	40	14

**Au début de 1984, nous avons cessé de comptabiliser les demandes de renseignements par téléphone.*

Administration

DIRECTEUR : W.K. BOEHM
2 préposés à l'administration du personnel et à la paie
9 préposés au service de soutien financier et de gestion
3 préposés au traitement de textes et au secrétariat
1 standardiste/réceptionniste

La Direction de l'administration assure les services centraux de soutien administratif pour le ministère dans les secteurs suivants :

- personnel et paie, recrutement, sélection, documentation, administration de l'échelle salariale, traitement de la paie, accueil des nouveaux membres du personnel, classification et reclassification des postes, évaluation du rendement, négociation des conventions collectives et conseils aux employés;
- services financiers, notamment : comptabilité des bons, comptabilité des recettes, avances remboursables, informations financières, prévisions de trésorerie, préparation des estimations annuelles, contrôle de l'équilibre entre les dépenses d'immobilisations et les postes d'affectation budgétaire, mise au point du codage informatique et suivi des contrats;
- services de soutien à la gestion, notamment : présentations de préautorisation au Conseil du Trésor et au Cabinet, administration du parc automobile, étude et examen de systèmes, inventaire, matériel de bureau, locaux, matériel de communication, mobilier, délégations de pouvoir de signature et vêtements de protection; et
- services de traitement de textes.

En plus de fournir des services à tout le ministère pour ces secteurs particuliers, la direction apporte des conseils et de l'aide au ministre, au sous-ministre et aux autres directeurs pour les questions administratives. La direction doit veiller à ce que le ministère respecte les principes et méthodes administratives du Gouvernement du Manitoba et du ministère.

En 1984-1985, elle a coordonné la préparation des estimations détaillées de 1985-1986 et s'est chargée de préparer les prévisions annuelles de trésorerie et les mises à jour trimestrielles, ainsi que les rapports d'information mensuels internes de gestion financière à l'intention des hauts fonctionnaires du ministère.

La direction s'occupe également d'administrer le système d'inventaire du ministère (une valeur de 2 millions de dollars), et elle gère le parc automobile de celui-ci (87 véhicules permanents et 12 saisonniers).

Au cours de l'exercice, elle a également traité quelque 8 000 bons de paiement et administré les recettes du ministère, dont les dépôts totalisaient environ 2,4 millions de dollars.

Le personnel de la direction a géré les dossiers de paie et du personnel pour 267 personnes, en plus de participer à 20 comités de sélection.

En plus de ces fonctions qu'elle assume toute l'année, la direction a réalisé une étude de faisabilité et mis au point un plan pour l'acquisition de matériel de bureau automatisé, notamment des appareils de traitement de textes, des ordinateurs et des machines à écrire électroniques.

Le personnel a en outre collaboré à l'examen de différentes séries de classifications avec la Commission de la fonction publique. Il a, de plus participé à la mise au point d'un programme d'accueil estival des étudiants à l'intention de 33 personnes, y compris des étudiants appartenant à certains groupes visés par le programme d'action positive. Des études sur les besoins en locaux pour différents secteurs du ministère ont également été effectuées.

Relations communautaires

DIRECTEUR : MARK STEFANSON
1 agent d'information
1 bibliothécaire
1 bibliotechnicien
1 secrétaire administrative
1 secrétaire à mi-temps

La Direction des relations communautaires est chargée des communications, de l'éducation et de la représentation.

Elle doit sensibiliser le grand public aux questions relatives à l'environnement, ainsi qu'à la sécurité et à l'hygiène du travail. Elle s'efforce également d'encourager la participation du grand public aux activités du ministère.

Afin de respecter ces objectifs, elle :

- organise, met au point et diffuse des documents d'information, notamment des dépliants, des communiqués, etc.;
- communique avec le grand public en utilisant tous les médias d'information;
- organise et tient des kiosques d'information;
- coordonne la réalisation de documents audiovisuels;
- coordonne la participation du grand public aux activités du ministère;
- prépare les communiqués d'urgence à l'intention du grand public et des médias en cas d'accident écologique;
- collabore à la mise au point des programmes et des principes du ministère; et
- dirige un centre de ressources ouvert au personnel du ministère et au grand public.

En 1984-1985, une des principales activités a consisté à planifier et à élaborer une campagne pour faire connaître le projet de loi 87 sur les modifications à la **Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail.** Cette campagne d'information publique avait deux thèmes : "La sécurité et la santé des travailleurs : pensez-y!" et "Mieux vaut prévenir que guérir." Cette campagne mettait l'accent sur la prévention des accidents et des maladies du travail. Pendant cette campagne, la Direction des relations communautaires a donné des séminaires d'information pour les travailleurs et les employeurs, a réalisé une série d'affiches et de dépliants, ainsi que des messages d'information pour la radio, la télévision, les journaux . . .

La direction a également participé à la mise au point des questions pour un sondage sur cette campagne de publicité. Ce sondage a permis de constater qu'un nombre élevé (80 pour cent) des personnes interrogées se rappelaient en détail cette campagne. La direction a aussi préparé certains discours du ministre sur les modifications à la Loi et les possibilités d'amélioration des conditions de sécurité et d'hygiène au travail.

Une brochure a en outre été publiée afin de renseigner les pêcheurs sur la pollution par le mercure des rivières Assiniboine, Rouge, Souris et Winnipeg. Cette brochure a été largement diffusée en 1984-1985.

La Direction des relations communautaires a coordonné la diffusion publique de plusieurs rapports importants, notamment :

- **Federal-Provincial Landfill Study,** qui donne détails sur les résultats d'une enquête approfondie sur 22 sites d'enfouissement au Manitoba.
- **Clean Environment Commission Report on Hazardous Waste Hearings,** qui résume les recommandations énoncées au cours des premières audiences provinciales sur les déchets dangereux.
- **Mercury in Dental Offices,** qui présente les résultats d'une première étude auprès des cabinets de dentistes du Manitoba sur les risques causés par le mercure.
- **1983 Environmental Accident Report,** qui donne un aperçu de la nature et de la cause des déversements de polluants en 1983.

La direction a également préparé des communiqués et organisé des conférences de presse sur un large éventail de sujets.

La direction est représentée au sein du Comité d'implantation des règlements sur les déchets dangereux; elle a participé à la mise au point d'une stratégie globale pour la création d'un système de gestion des déchets dangereux au Manitoba. Ces travaux ont notamment entraîné l'élaboration de dispositions législatives et de solutions possibles pour le projet de gestion des déchets. Elle a en outre planifié et coordonné et les principales annonces sur ce sujet.

Elle est aussi représentée au sein du Comité d'élaboration des règlements du ministère. En plus de faire des recommandations pour la mise au point de différents règlements, elle coordonne la diffusion publique d'annonces d'adoption de règlements ou de lois. En 1984-1985, des communiqués ont été rédigés et des conférences de presse organisées pour annoncer l'adoption des règlements suivants :

- Projet de loi 87 modifiant la **Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail;**
- Règlement concernant les travailleurs isolés;
- Deuxième version du règlement sur l'hygiène du travail et, première partie des règlements sur la construction, en vertu de la **Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail;**
- **Loi sur la manutention et le transport des marchandises dangereuses;**
- Modifications apportées à la **Loi sur la protection de l'environnement;** et

- Règlement sur les permis d'utilisation des pesticides dans le cadre de la **Loi sur la protection de l'environnement.**

La direction a également été l'hôte, en octobre à Winnipeg, de l'Assemblée annuelle provinciale des directeurs de l'information sur l'environnement. Au cours de cette assemblée de deux jours, nombre de questions ont fait l'objet de débats, notamment les pluies acides, les déchets dangereux et le recyclage des rebuts. Les directeurs de l'information des ministères de l'Environnement de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince Édouard et du Canada ont participé à cette assemblée, ce qui a permis de faire le point sur les programmes des autres provinces.

La direction s'est également occupée d'organiser l'ouverture de la Bourse manitobaine des déchets, le 11 décembre 1984. Cette manifestation a notamment donné lieu à une conférence de presse, à la préparation d'un communiqué et à la rédaction d'une allocution ministérielle, de même qu'à la préparation d'un dépliant, d'une vignette et de papier à en-tête. Cette Bourse est un organisme à but non lucratif qui doit encourager le recyclage des déchets industriels.

La direction a aussi participé à un autre projet important, la Semaine de l'environnement au Canada, du 3 au 9 juin 1984. Elle a coordonné la participation du gouvernement et des organismes manitobains, en collaboration avec Environnement Canada, le Conseil manitobain de l'environnement, la ville de Winnipeg, les ministères de l'Éducation et des Ressources naturelles, les autorités chargées de l'Accord sur la récréation et la conservation (ARC), etc.

Le grand événement de cette semaine a été l'ouverture du parc Stephen Juba, sur les rives de la rivière Rouge. Il y a eu aussi l'ouverture du sentier de randonnée écologique au Centre Ft. Whyte et la tenue d'un kiosque d'information dans une galerie marchande. En outre, c'est dans le cadre de cette Semaine de l'environnement qu'a été lancé un jeu-concours destiné à encourager les élèves du Manitoba à faire des recherches et travaux sur les problèmes écologiques. Le personnel de la direction des Relations communautaires a en outre collaboré à la tenue d'autres kiosques pendant l'année.

La direction a aussi continué de coordonner la publication d'annonces pour le Bureau des conseillers ouvriers. Elle a également préparé le rapport annuel du ministère pour 1983-1984.

Le centre de ressources du ministère, situé dans la Direction de la gestion de l'environnement, a été réaménagé au cours de l'année et s'ouvre de plus en plus au grand public. Ce centre est également au service du personnel du ministère, et commande des livres, des magazines et autres, tout en réalisant les recherches de documentation demandées. Il continue d'offrir, chaque semaine, un service de coupures de presse : le personnel recueille dans les journaux du Manitoba des articles sur les problèmes d'écologie ou les questions de sécurité et d'hygiène du travail et les diffuse largement au sein du ministère et auprès de toute personne intéressée.

Le personnel du centre s'occupe aussi de petites bibliothèques dans la Direction de la sécurité et de l'hygiène du travail et au laboratoire W.M. Ward.

En 1984-1985, ce centre s'est abonné au réseau informatique UTLAS (University of Toronto Automated Library System). Les documents dont le centre fait l'acquisition sont inscrits dans l'UTLAS, qui prépare tous les trimestres un catalogue des documents du centre. On prévoit d'ajouter sur ce système tous les autres documents de la bibliothèque, afin de permettre un accès direct à tous les ouvrages et documents.

Le personnel du centre a également préparé le deuxième volume d'une bibliographie exhaustive sur les déchets dangereux, et rédige le bulletin mensuel interne du ministère, "The Plain Rapper."

Pour répondre à la demande du grand public, 15 763 dépliants et autres documents d'information ont été diffusés auprès d'enseignants, d'élèves, de bibliothécaires, de groupes écologistes, d'autres ministères du gouvernement, etc.

Le personnel a également siégé au Comité d'étude de l'éducation en matière d'environnement, qui se compose de représentants des milieux gouvernementaux, de l'éducation et de groupes écologistes. Ce Comité a lancé une étude auprès des enseignants du Manitoba afin de savoir s'il y a actuellement dans les écoles un besoin de cours sur l'environnement.

Dans le domaine des urgences, la Direction des relations communautaires a ouvert un bureau des communications à Carman pendant trois jours en mars 1985. Ce fut fait en réponse aux préoccupations du public après le déversement d'un herbicide dans la rivière Boyne.

La direction a également eu un rôle à jouer, en 1984, lors de la visite du pape Jean-Paul II et de celle de la reine Elizabeth.

Planification, recherche et évaluation

DIRECTEUR INTÉRIMAIRE : W.K. BOEHM
4 analystes de la planification et des programmes
1 secrétaire administrative

La Direction de la planification, de la recherche et de l'évaluation a été créée en janvier 1984 afin d'offrir des services spécialisés et un soutien technique à tout le ministère dans certains secteurs essentiels.

Elle a été mise sur pied d'une part pour répondre à l'engagement pris par le Gouvernement d'établir un service fonctionnel et efficace de planification au niveau du ministère et, d'autre part, afin d'offrir un service central de soutien à la planification, à la recherche et à l'évaluation pour les éléments opérationnels du ministère.

Parmi les activités de la direction figurent :

- la mise au point d'une politique et de structures de planification;
- la recherche sur les principes, les règlements et les activités du ministère;
- l'examen et l'évaluation des programmes;
- la coordination entre tous les services du ministère pour la prise de mesures législatives, ainsi que la mise au point et l'examen des règlements;
- les projets spéciaux du ministère;
- la planification des séances habituelles de formation et d'information à l'intention du personnel du ministère.

La direction veille à coordonner la mise au point et l'implantation d'une planification stratégique dans le ministère. Cet effort a pour but de répondre aux besoins de planification à court et à long terme, en plus de permettre la prévision des grandes orientations.

La direction participe à la recherche sur la mise au point des principes et des règlements du ministère, et collabore par ses travaux aux diverses activités du ministère. En 1984-1985, le personnel a participé à la mise au point de la **Loi sur la manutention et le transport des marchandises dangereuses** et des modifications apportées à la **Loi sur la protection de l'environnement.** Cette loi et ces modifications ont été adoptées en 1984-1985. Le personnel de la direction a en outre collaboré à l'élaboration de règlements sous le régime de la **Loi sur la manutention et le transport des marchandises dangereuses.**

La direction est représentée au sein du Comité de mise en oeuvre des règlements sur les déchets dangereux. Son personnel a collaboré à l'organisation des stratégies du Réseau manitobain de gestion des déchets dangereux.

La direction a, en outre, été chargée de créer une composante relative à la planification du ministère et a participé à l'élaboration des prévisions.

Elle a, de plus, créé et mis en place un système d'examen rationnel des activités courantes de toutes les directions du ministère. En 1984-1985, le personnel a lancé un projet d'examen du fonctionnement de la Direction de la sécurité et de l'hygiène du travail.

La direction a créé le Comité d'élaboration des règlements et une méthode de coordination de l'examen et de la mise au point des règlements du ministère. Environ 35 règlements différents sont en cours de rédaction. Le système d'examen a pour but de simplifier le processus d'élaboration des règlements.

Enfin, la direction est également représentée au sein du Comité d'étude de la santé et de l'environnement. Ce comité assure la liaison avec Santé Manitoba, pour diverses questions d'intérêt mutuel.

Conseil consultatif sur la sécurité et l'hygiène du travail

PRÉSIDENT : W. FOX-DECENT
9 membres

Le Conseil donne son avis au ministre sur :

- *les questions de sécurité et d'hygiène du travail*
- *la protection des travailleurs dans des cas très précis*
- *la nomination, par le ministère, de conseillers et de consultants*
- *toutes les autres questions relatives à la sécurité et à l'hygiène du travail*

Le Conseil consultatif a été créé le 1er septembre 1977 en vertu d'un arrêté en conseil dans le cadre de la **Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail.** Ses membres sont nommés par le ministre. Ce conseil est constitué à parts égales de représentants des trois groupes suivants : les travailleurs, les employeurs et les organismes techniques visés par les objectifs généraux de la Loi.

En 1984-1985, le Conseil se composait de :

- Wally Fox-Decent, président;
- E.J. (Ted) Sinclair, de l'Association minière;
- Frank Thomas, du Conseil des métiers de la construction d'immeubles Manitoba-Winnipeg;
- Dr. Terry Jolly, de l'Association médicale du Manitoba;
- Wally Pindera, de la Manitoba Teachers Society;
- Tom Peake, de l'Association canadienne des fabricants;
- Judith Fraser, de l'Association des Infirmières diplômées;
- William Ward, conseiller en hygiène du travail;
- Ken Moore, de la Winnipeg Construction Association; et
- Robert Biggar, de la Fédération des travailleurs du Manitoba.

Le Conseil consultatif a créé des comités travaillant sur les questions particulières de sécurité et d'hygiène du travail : un comité de la construction, un comité de l'industrie, un comité des normes d'hygiène, un comité de l'agriculture et un comité sur l'amiante.

En 1984-1985, le Conseil a donné son avis sur les modifications apportées à la **Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail** (projet de loi 87). Il a également collaboré à l'élaboration des règlements et codes d'application suivants :

- Règlements sur la sécurité dans la construction;
- Règlements sur la protection de l'ouie et la lutte contre le bruit;
- Règlements sur la l'hygiène du travail (substances toxiques);
- Structures protectrices par roulements (SPR);
- Peinture par pulvérisation;
- Amiante;
- Plomb;
- Travailleurs isolés; et
- Comités et représentants en matière de sécurité et de santé des travailleurs.

Le Conseil fait également des travaux de recherche et des études sur les terminaux à écrans, sur l'application de la Loi au système de l'éducation, sur les toits plats et sur la limitation de vitesse sur routes dans les zones de travaux.

Le comité de l'agriculture, du Conseil, a mis au point une liste de contrôle concernant la sécurité sur les exploitations agricoles, et a préparé un certain nombre de petits ouvrages sur la sécurité. Il prépare actuellement un document audiovisuel.

Le Conseil consultatif souhaite que le grand public participe activement aux discussions sur la sécurité et l'hygiène du travail; il a donc commencé à tenir des débats publics en 1982. En raison de leur succès, ces tribunes, qui ont attiré un nombre important de groupes et de personnes, ont été reprises au début de 1984. La dernière tribune libre s'est tenue à Thompson en mai 1985.

Annexes

Annexe A
Ministère de l'environnement et de la sécurité et de l'hygiène du travail

Exercice 1984-1985 : Comparaison des dépenses prévues et réelles

Unité organisationnelle	Crédits publiés 1984-1985	Dépenses réelles 1984-1985	Écart positif/(négatif)	Explication N°
Direction	293 100 $	303 100 $	10 000 $	-
Planification, recherche & évaluation	339 900	259 300	(80 600)	1
Administration	482 000	494 600	12 600	-
Relations communautaires	200 400	235 100	34 700	2
Contrôle de la qualité de l'environnement	3 608 900	3 664 100	55 200	3
Gestion de l'environnement	3 240 300	3 170 100	(70 200)	4
Entente Canada-Manitoba sur le contrôle des niveaux de mercure	210 100	208 000	(2 100)	-
Commission de protection de l'environnement	315 800	298 600	(17 200)	-
Conseil manitobain de l'environnement	62 600	61 300	(1 300)	-
Sécurité et Hygiène du travail	2 972 100	2 886 100	(86 000)	5
Bureau de conseillers ouvriers	381 800	381 900	100	-
Total pour le ministère	12 107 000 $	11 962 200 $	(144 800) $	

EXPLICATIONS

1. Dépenses inférieures en raison de la création de cette direction en 1984-1985. Certains postes sont restés vacants pendant une partie de l'année et les frais de consultations ont donc été réduits.
2. L'augmentation des dépenses intervenue en 1984-1985 est attribuable au passage du centre de ressources sous la responsabilité de la Direction des relations communautaires de même qu'au réaménagement de ce centre et au coût des systèmes informatiques.
3. La hausse des coûts est imputable au nouveau Programme de lutte contre les moustiques et à un accroissement général des frais d'exploitation des programmes.
4. Les dépenses sont inférieures grâce à une diminution générale des coûts des diverses activités.
5. Les dépenses ont été inférieures car plusieurs postes sont restés vacants pendant une grande partie de l'exercice.

Annexe B
Ministère de l'environnement et de la sécurité et de l'hygiène du travail

Comparaison des dépenses réelles entre l'exercice 1983-1984 et l'exercice 1984-1985

Unité organisationnelle	Dépenses réelles 1984-1985	Dépenses réelles 1984-1985	Écart positif/(négatif)	Explication N°
Direction	303 100 $	182 000 $	121 100 $	1
Planification, recherche et évaluation	259 300	129 700	129 600	2
Administration	494 600	445 000	49 600	3
Relations communautaires	235 100	179 600	55 500	4
Contrôle de la qualité de l'environnement	3 664 100	3 481 100	183 000	5
Gestion de l'environnement	3 170 100	3 135 800	34 300	-
Entente Canada-Manitoba sur le contrôle des niveaux de mercure	208 000	163 500	44 500	6
Commission de protection de l'environnement	298 600	361 100	(62 500)	7
Conseil manitobain de l'environnement	61 300	69 300	(8 000)	-
Sécurité et Hygiène du travail	2 886 100	2 858 200	27 900	-
Bureau des conseillers ouvriers	381 900	358 300	23 600	8
Commission des accidents du travail — subvention spéciale	-	4 000 000	(4 000 000)	9
Total pour le ministère	11 962 200 $	15 363 600 $	(3 401 400) $	

NOTE: Les résultats réels de 1983-1984 ont été redressés pour tenir compte de la réorganisation du ministère, à savoir : passage de l'Inspection des mines du ministère de l'Énergie et des Mines et de certains services du ministère de la Voirie et du Transport au ministère de l'Environnement, et renvoi au ministère de la Santé de certains services du ministère de l'Environnement.

EXPLICATIONS

1. L'augmentation des dépenses est due à l'ajout de deux années-personnes et tient compte des frais d'exploitation d'un bureau de soutien de la direction avec personnel complet.
2. L'augmentation des dépenses est imputable à deux nouvelles années-personnes et aux frais d'exploitation pour un exercice complet.
3. L'augmentation des dépenses est attribuable essentiellement à la hausse des coûts des fournitures de bureau et des frais de service, de même qu'à l'acquisition d'un ordinateur pour l'automatisation de l'administration.
4. La hausse des dépenses est imputable à l'ajout d'une année-personne, à l'acquisition de machines de traitement de textes et aux coûts de réaménagement du centre de ressources.
5. La hausse des dépenses est attribuable essentiellement à un nouveau programme d'établissement de cartes de zones infestées par les insectes et d'élimination des larves.
6. L'augmentation des dépenses dans le cadre de l'Entente Canada-Manitoba sur le contrôle des niveaux de mercure est due à une activité accrue au sein des nombreux projets qui relèvent de cette Entente.
7. La baisse des dépenses s'explique par la diminution du nombre d'audiences tenues en 1984-1985 et par une réduction générale des frais d'exploitation.
8. La hausse des dépenses est due essentiellement à un nombre croissant d'activités dans le cadre du Programme des conseillers ouvriers et à l'acquisition d'un ordinateur destiné à améliorer la gestion des données.
9. La subvention consentie à la Commission des accidents du travail n'a pas été renouvelée en 1984-1985.

Annexe C
Ministère de l'environnement et de la sécurité et de l'hygiène du travail

Exercice 1984-1985 : Comparaison entre les recettes prévues et réelles

Désignation du poste de recettes	Origine des recettes	Recettes estimatives 1984-1985	Recettes réelles 1984-1985	Écart positif/(négatif)	Explication N°
Recettes diverses	Commission des accidents du travail et autres origines	2 295 400 $	2 360 700 $	65 300 $	1
Recettes à coût partagé	Gouvernement du Canada (Entente Canada-Manitoba sur le contrôle des niveaux de mercure)	105 000	104 700	(300)	-
	Total	2 400 400 $	2 465 400 $	65 000 $	

EXPLICATIONS :

1. La hausse des recettes est attribuable à l'accroissement des sommes récupérées auprès de la Commission des accidents du travail au titre des frais engagés pour le Programme de sécurité et d'hygiène du travail et celui des conseillers ouvriers. Ces coûts sont récupérés à 100 pour cent pour le Programme des conseillers ouvriers et environ 75 pour cent pour le Programme de sécurité et d'hygiène du travail.

Annexe D
Ministère de l'environnement et de la sécurité et de l'hygiène du travail

Comparaison des recettes entre l'exercice 1983-1984 et l'exercice 1984-1985

Désignation du poste de recettes	Origine des recettes	Recettes estimatives 1984-1985	Recettes réelles 1984-1985	Écart positif/(négatif)	Explication N°
Recettes diverses	Commission des accidents du travail et autres origines	2 360 700 $	2 093 600 $	267 100 $	1
Recettes à coût partagé	Gouvernement du Canada (Entente Canada-Manitoba sur le contrôle des niveaux de mercure)	104 700	82 200	22 500	2
	Total	2 465 400 $	2 175 800 $	289 600 $	

EXPLICATIONS :

1. La hausse des recettes est attribuable à l'accroissement des sommes récupérées auprès de la Commission des accidents du travail au titre des frais engagés pour le Programme de sécurité et d'hygiène du travail et celui des conseillers ouvriers. Ces coûts sont récupérés à 100 pour cent le Programme des conseillers ouvriers et 75 pour cent pour le Programme de sécurité et d'hygiène du travail.
2. L'augmentation est attribuable à l'accroissement des dépenses de 1984-1985 dans le cadre de l'Entente Canada-Manitoba sur le contrôle des niveaux de mercure. Les frais engagés sont récupérés à 50 pour cent auprès du Gouvernement du Canada.

Rapports techniques publiés

avril 1984 - avril 1985

Normes et études sur la qualité de l'environnement

NORMES ET ÉTUDES SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Bennett, M. *Investigation of Particulate Levels, in Air, in the Charleswood Area of Winnipeg.* Rapport #84-1.

Bennett, M., et M. Szkolnicki. 1984. *Ambient Hydrogen Sulphide, Total Reduced Sulphur Compounds and Sulphur Dioxide Levels in the Vicinity of Manitoba Forestry Resources Ltd., The Pas, Manitoba.* Rapport #84-2.

Bennet, Mark. *Preliminary Survey of Ambient Air Levels in PAH in Winnipeg.* Rapport #84-3.

Campbell, A.M. *Emissions Inventory of Atmospheric Sulphur Dioxide and Nitrogen Dioxide Pollutants Within the Province of Manitoba.* Rapport #84-4.

Regehr, Don. *Manitoba Ambient Air Quality Annual Report — 1983.* Rapport #85-1.

NORMES ET ÉTUDES SUR LA QUALITÉ DES TERRES

Kucera, E. 1983. *Impact of Aerial Application of Malathion on Winnipeg Birds.* Rapport #84-1.

Kucera, E., et W. Sawatsky. 1984. *Western Equine Encephalitis Antibodies in Manitoba Birds, 1983.* Rapport #84-2.

Phillips, S.F., et D.B. McEachern. 1984. *Monitoring for Malathion Residues in Lettuce, Onions and Fruit, After Aerial Spraying in Southern Manitoba, 1983.* Rapport #84-3.

Jones, D.C., D.L. Wotton, D.B. McEachern et S.F. Phillips. 1984. *The Growth of Jack Pine and Black Spruce Seedlings in Heavy Metal Contaminated Soils Collected Near the Inco Smelter at Thompson, Manitoba.* Rapport #84-4.

McEachern, D.B. et S.F. Phillips, 1984. *Wood Preservative Residues in Soil, Roblin Forest Products, 1983.* Rapport #84-5.

Wotton, D.L., W.M. Sawatsky, D.B. McEachern, et D.C. Jones, 1985. *An Assessment of Air Pollutant Effects from a Nickel Smelter on Forest Vegetation at Thompson, Manitoba 1977 and 1982.* Rapport #85-1.

Phillips, S.F. 1985. *Vetetation Assessment in the Thompson Area Using Landsat Imagery.* Rapport #85-2.

Jones, D.C. 1985. *A Synopsis of the Lead Program at Weston Elementary School in the City of Winnipeg.* Rapport #85-3.

NORMES ET ÉTUDES SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Brown, D.J. 1984. *Bibliography of Water Standards and Studies Section Publications, 1983.* Rapport #85-1.

Beck, A.E. *An Investigation of Snow Lake and Herblet Lake in Relation to an Inoperational Gold Mine Complex.* Rapport #84-2.

Beck, A.E. 1984. *1981-1982 Mercury Levels in Fish of the Assiniboine, Red, Souris and Winnipeg Rivers.* Rapport #84-3.

Beck, A.E., et D. Wilson. 1984. *Bibliography of Mercury in Manitoba Fish.* Rapport #84-4.

Williamson, D.A. 1984. *Preliminary Investigation into the Presence of Agricultural Pesticides in the La Salle and Assiniboine Rivers, Manitoba, Canada.* Rapport #84-5.

Beck, A.E. 1984. *Rice Lake Water Quality Before and After Reactivation of the San Antonio Gold Mine.* Rapport #84-6.

Wilson, D.A. 1984. *A Background Study of Trout (Embury) and Cliff Lakes.* Rapport #84-7.

Beck, A.E., D.J. Brown et D.A. Williamson, 1984. *Water Quality Assessment Report: Water Quality in the Vicinity of the Cold Lake Water Treatment Plant Intake.*

Beck, A.E. 1984. *Preliminary Assessment: Aquatic Impacts of the Lynn Lake Tailings Area.*

Williamson, D.A. 1984. *Water Quality Evaluation: Impacts Upon the Whitemud River from the Town of Gladstone's Conventional Sewage Lagoon Wastewater Effluent Discharges.*

Hughes, C.E. 1984. *Valley River Watershed Study: Preliminary Water Quality Data Report.*

Williamson, D.A., D.J. Brown et A.E. Beck. 1984. *Water Quality Data Report: Un-ionized Ammonia Concentrations at Selected Sites in Surface Waters of Southern Manitoba.*

Brochures diverses :

Guide to Eating Fish From the Assiniboine River.

Guide to Eating Fish From the Red River.

Guide to Eating Fish From the Souris River.

Guide to Eating Fish From the Winnipeg River.

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Western Equine Encephalitis — Inter-Departmental Review Committee, mai, 1984.

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Déchets dangereux et résidus spéciaux

Trask, Gary M. *Assessing the Environmental Impact of 14 Selected Waste Disposal Sites. Phase II Manitoba Landfill Study.*

Trask, Gary M. *Review and Evaluation of Selected Land Disposal Sites — Part II.*

Roeper, U.V.R. & Karp, G.S. *Assessment of 24 Selected Waste Disposal Sites in Manitoba.*

Garner Lee Associates. *Portage La Prairie Landfill Hydrogeological.*

RAPPORTS DIVERS

Federal-Provincial Landfill Study.

Clean Environment Commission Report on Public Hearings Dec. 5, 1983 - Feb. 2, 1984.

Mercury in Dental Offices.

1984 Environmental Accident Report.